JEUDI 4 FÉVRIER 1993

No 35271 - 113e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

BIBLIOTHÈQUE LA CHAUX-DE-FONDS

Pressions sur le Zaïre

Mobutu lâché

La France, la Belgique et les Etats-Unis ont insisté «avec force» hier auprès du président zaïrois Mobutu Sese Seko pour qu'il remette ses pouvoirs à son rival, le premier ministre du gouvernement de transition.

Page 2

Pilatus pour l'Afrique du Sud

Berne passe outre

Les 60 Pilatus PC-7 destinés à l'Afrique du Sud «sont des avions non armés et ne tombent pas sous le coup de la loi» sur le matériel de guerre. Le Département fédéral des Affaires étrangères a envoyé hier cette réponse aux Nations Unies.

Page 6

CFF

Un rapport peut en cacher un autre

Le service Cargo-Domicile des CFF pourrait subir une cure d'amaigrissement de choc. Un rapport – encore un! – préconise la fermeture de la quasi-totalité des centres implantés dans les gares de marchandises. Seuls une vingtaine de ces centres subsisteraient dans l'ensemble de la Suisse. Les cantons de Neuchâtel et du Jura dépendraient alors de celui de Bienne. Plusieurs dizaines d'emplois pourraient être ainsi supprimés dans l'Arc jurassien.

Page 17

PRESTIGE DES GRANDES MARQUES
Pour votre beauté et votre élégance
Produits de beauté – Parfums
Accessoires signés – Foulards
Lunettes – Maroquinerie
Parapluies
Toujours les dernières nouveautés
PARFUMERIE AVENUE DUMONT
Avenue Léopold-Robert 53
132-12404

Succession de René Felber au Conseil fédéral: la campagne dérape

C. Brunner écope

On a beau s'y attendre, c'est toujours aussi renversant. A chaque élection au Conseil fédéral, le bain de boue constitue un passage obligé. On se demandait quels trésors d'imagination allaient déployer ceux que la candidature de Christiane Brunner dérange. Ils ont donné dans le style épuré: rien. Mais ce «rien» est donné en pâture sous le voile pudique d'une «lettre anonyme». Bien joué: on n'en saura pas plus mais c'est amplement suffisant pour allumer toutes les curiosités, même les plus «vertueuses».

Berne
François NUSSBAUM

Une lettre anonyme circule donc dans les rangs parlementaires au sujet de la candidate socialiste.

C'est le «Blick» d'hier qui l'annonce. Sans en dévoiler le contenu, bien sûr. Par la suite, certains parlementaires se risquent à évoquer un certain «comité pour la sauvegarde de la morale et des institutions», qui se dit prêt à publier des «révélations» la veille de l'élection au Conseil fédéral (prévue le 3 mars).

Tout le monde rit très fort. Un peu trop, même. Car, dans le même temps, le secrétaire général du Parti radical, Christian Kauter, réclame un «certificat de bonnes mœurs» concernant Christiane Brunner. Et le président du Parti démocrate-chrétien, Carlo Schmid, rappelle subtilement qu'«on nous a assez reproché de ne pas avoir suffisamment enquêté dans l'entourage d'Elisabeth Kopp avant son élection».

CURIEUSE DÉMARCHE

Bref, on vole bas. Surtout qu'on peut faire confiance au «Blick»: s'il avait eu du concret à offrir à ses lecteurs, il n'aurait pas hésité à le publier. Et c'est dans cette atmosphère à peine faisandée que les dirigeants socialistes ont demandé à rencontrer, aujourd'hui, les représentants des trois autres partis gouvernementaux. Pour un «échange de vues» sur les deux candidats socialistes au Conseil fédéral, au cours duquel les partis bourgeois pourraient faire «d'éventuelles réserves» sur l'un ou l'autre.

La démarche est un peu curieuse. Le PS convoque donc une sorte de tribunal pour s'entendre indiquer quels choix il doit faire. Radicaux et démocrates du centre disent déjà qu'ils souhaitent une double candidature. Pour un choix plus démocratique? Plus probablement pour éviter aux socialistes une triste déconvenue, au cas où ils décideraient de présenter Christiane Brunner seule. Les partis bourgeois ont même averti qu'ils ne voulaient pas d'un «coup d'éclat» le jour de l'élection.

Christiane Brunner
La Genevoise a été mise en cause par une lettre anonyme qui est dénuée de toute intention aimable. (Keystone)

QUI COMMANDE?

Ce qu'ils ne veulent pas, dans leur grandeur d'âme, c'est répéter le coup du 7 décembre 1983 où, par d'efficaces tractations de dernière heure, ils avaient réussi à trouver une majorité pour élire Otto Stich au premier tour, à la place de la candidate désignée par le parti, Lilian Uchtenhagen. Ils s'y prennent un peu plus tôt mais le message est le même: «On sait désormais qui commande dans ce pays», avait dit ce jour-là le radical vaudois Jean-Jacques Cevey, avec une suffisance presque touchante.

Reste que ni le comité directeur, ni le comité central ni le groupe socialiste n'ont encore débattu formellement de cette candidature. On sait que le choix est difficile mais la pression sous laquelle le parti semble se placer aujourd'hui rendra son choix moins crédible. Tristes dérapages, surtout lorsqu'on a, avec Francis Matthey et Christiane Brunner, deux excellents candidats à proposer. F.N.

Football - Me Rumo devant les délégués de la LN

Le baroud d'honneur?

Me Freddy Rumo
L'avocat chaux-de-fonnier devra se montrer convaincant aujourd'hui. (Impar-Galley)

● Lire en page 9

OPINION

Chronique d'un divorce annoncé

Nos dignes Diafoirus s'empressant au chevet de notre grande régie souffreteuse du rail ont trouvé la potion miracle pour soigner son mal. Il suffit «de ne plus faire rouler un seul train sur un seul kilomètre de ligne»!

Le raisonnement est admirable et confondant de bêtise. Avec un peu d'imagination, ils auraient bien pu trouver quelques autres services bons à jeter parce qu'ils ne rapportent pas d'argent.

Cette situation qui aurait réjoui Ubu roi ne prête malheureusement pas à rire. Car elle reflète l'état total d'aliénation mentale de notre société. Avec une rage consommée, on se met à couper sans discernement toutes les branches, saines ou malades.

Sur le plan ferroviaire, de très lourdes menaces compromettent l'avenir du rail dans notre pays. Le «ministre» des Transports Adolf Ogi a décidé de fixer un plafond impératif au devis de Rail 2000. Il ne veut pas que soit dépassée la barre de huit milliards de francs, alors que l'inflation risque de porter le projet à plus de dix milliards. Solution discutable déjà dans la mesure où l'on pourrait raisonnablement étaler les investissements dans le temps. Finalement, l'achèvement du réseau autoroutier aura pris un demi-siècle. Qu'il s'agisse de rail ou de route, c'est le long terme qui compte, non le temps nécessaire aux réalisations.

Or, question objectifs, les Alémaniques veulent nous faire avaler une pilule empoisonnée. Ils ont imaginé de rogner un «petit» milliard dans Rail 2000 en renonçant à l'aménagement de la ligne entre Romont et Fribourg, ce qui fait déjà hurler de colère les Fribourgeois. Mais voilà, cela ne suffira pas. Du coup, la ligne du pied du Jura pourrait trembler sur ses bases et le renforcement de la liaison déjà saturée Lausanne-Genève pourrait ne jamais voir le jour. Et pour faire bonne mesure, on n'aménagerait que la transversale alpine du Gothard. Seul le triangle ferroviaire Bâle-Berne-Zurich serait conservé.

Il est évident que, pour nous, cette proposition est tout simplement inacceptable. Il s'agit donc que les Romands se mobilisent et fassent bloc face à cette scandaleuse arrogance. Après le camouflet du 6 décembre, la Suisse française ne doit pas transiger sur un seul iota. On s'est moqué d'elle avec les routes nationales. On veut maintenant lui repasser le plat à la sauce ferroviaire. Trafic régional démantelé, Cargo-Domicile réduit à la portion congrue, Rail 2000 tronqué, licenciements, la cure d'amaigrissement de la régie touchera les Romands de plein fouet.

Les cantons francophones et leurs parlementaires en particulier devront exiger le maintien de la connexion de Rail 2000 à la Suisse occidentale et la priorité à la transversale du Lötschberg-Simplon (moins coûteuse et plus rapide). Si nos Confédérés nous refusent cette part relevant de la plus élémentaire justice, il ne nous restera plus qu'à en tirer les conséquences. Les cantons romands devront unir leurs forces et leurs moyens pour construire les aménagements routiers et ferroviaires du XXIe siècle dont ils ont besoin et qui leur reviennent de droit.

Mais ce ne sera ni plus ni moins la rupture avec les Alémaniques et la partition irrémédiable de la Suisse. Est-ce vraiment cela que l'on souhaite à Berne?

Blaise NUSSBAUM

La biodiversité en péril

OUVERT SUR...
l'environnement, page 32

4.2.1783 - Fin de la guerre entre les Etats-Unis et l'Angleterre.
4.2.1899 - Soulèvement aux Philipinnes après le refus américains d'accorder l'indépendance.
4.2.1922 - Le Japon accepte de rétrocéder la province de Chantoung.

BRÈVES

Le Pape en Afrique
Début de tournée

Le pape Jean Paul II est arrivé hier à Cotonou pour une visite pastorale de trois jours au Bénin, la deuxième dans ce pays où il avait déjà séjourné quelques heures en février 1982. Il quittera le Bénin demain à destination de l'Ouganda, deuxième étape de sa tournée africaine qui, sur le chemin du retour, le 10 février, se terminera à Khartoum.

Togo
L'exode continue

Au Togo, des milliers de personnes continuaient hier à quitter la capitale Lomé. Cet exode, qui dure depuis maintenant quatre jours, a déjà vidé la ville de plusieurs dizaines de milliers de ses habitants. Le ministère de l'intérieur, dirigé par un proche du président Gnassingbé Eyadéma, a pour sa part accusé l'opposition d'avoir lancé «une vaste campagne d'intoxication ou d'incitation» à l'exode.

Le deuxième procès Rodney King s'est ouvert

Los Angeles sous tension

Le deuxième procès des quatre policiers blancs auteurs du passage à tabac de l'automobiliste noir Rodney King s'est ouvert hier devant un tribunal fédéral de Los Angeles (Californie). Les premiers jours du procès doivent être consacrés à la sélection des 12 jurés.

Les jurés seront chargés de juger les agents Theodore Briseno, Laurence Powell, Timothy Wind, et le sergent Stacey Koon. Les quelque 350 jurés potentiels vont devoir répondre à un questionnaire de 55 pages, puis aux questions orales du juge John Davies, avant d'être mis sur le grill par les avocats de l'accusation et de la défense.

Le juge Davies avait décidé mardi d'interdire cette longue procédure à la presse, et seul un groupe restreint de trois journalistes a été admis dans la salle d'audience hier matin.

Afin de limiter leurs contacts avec l'extérieur, les 12 jurés retenus devront vivre dans un hôtel pendant tout le temps du procès, qui doit durer au moins huit semaines. Une autre exigence, difficile à satisfaire en raison de la notoriété de l'affaire, est qu'ils se présentent avec une opinion la plus neutre possible.

Le premier procès s'était tenu devant une juridiction pénale locale et un jury entièrement blanc. Il s'était conclu en avril 1992 par un acquittement qui avait déclenché les émeutes les plus graves de l'Histoire des Etats-Unis.

Cette fois, le procès se déroule devant une cour fédérale pour violation des droits civiques de Rodney King. Les brutalités policières avaient été filmées par un cinéaste amateur et de nouveaux témoins doivent venir corroborer les images vidéo.

Mais l'issue des débats reste très incertaine et l'ensemble de la ville, des autorités municipales aux habitants des quartiers dévastés l'année dernière, craint déjà le pire si les inculpés étaient de nouveau innocentés.

La police de Los Angeles, très critiquée pour son inefficacité lors des émeutes, semble cette fois prête à affronter d'éventuelles violences. Elle s'est entraînée, s'est dotée de nouveau matériel et a élaboré des plans de crise sous la direction de son nouveau chef, un Noir. (ats, afp)

Chiites et Tadjiks s'affrontent

Lutte sanglante en Afghanistan

Les combats entre les forces du ministère afghan de la Défense et les guérilleros chiites du Wahdat se poursuivaient mercredi à Kaboul, en dépit d'un cessez-le-feu. Quelque 1000 morts et plus de 3000 blessés étaient signalés par la mission de Médecins sans frontières à Kaboul. Pour leur part, les Nations Unies ont décidé de diminuer leurs activités humanitaires dans l'est de l'Afghanistan.

Le ministre de la Défense Ahmed Shah Massoud a signé un cessez- le-feu mardi soir avec la faction chiite du Hezb-e-Wahdat composée majoritairement de membres de l'ethnie hazara, a-t-on appris de sources gouvernementales. Ces sources ont qualifié les combats en cours «d'affrontements locaux».

Un diplomate iranien a été blessé au cours des affrontements, alors que son conducteur afghan était tué. Cet incident a été la cause du départ de quelque 15 membres de l'ambassade d'Iran, dont l'ambassadeur, Iran Najaffi.

L'Inde, dont un diplomate a été tué mardi, et le Pakistan ont également réduit le personnel de leurs ambassades.

De son côté, MSF a dénombré 1000 morts et plus de 3000 blessés, et fait état d'incessantes attaques avec tirs de roquettes et de mortier depuis lundi dans le centre de la capitale afghane. Les habitants fuient vers le nord de la ville ou vers la province, et les victimes affluent vers les quatre hôpitaux encore fonctionnels de Kaboul.

Pour leur part, les Nations Unies ont décidé de ne plus emprunter les deux principales routes entre le Pakistan et l'Afghanistan à la suite de l'attaque qui a coûté la vie à quatre membres de l'organisation internationale lundi près de Jalalabad.

(ats, afp, reuter)

Pressions internationales sur le Zaïre

Mobutu lâché

La France, la Belgique et les Etats-Unis ont insisté «avec force» hier auprès du président zaïrois Mobutu Sese Seko pour qu'il remette ses pouvoirs à son rival, le premier ministre du gouvernement de transition Etienne Tshisekedi.

Les ambassadeurs des trois pays ont transmis hier une déclaration à un collaborateur de haut niveau du président zaïrois pour lui expliquer qu'un transfert des pouvoirs était la seule façon de sortir le Zaïre du chaos.

Dans une déclaration commune diffusée par le ministère belge des Affaires étrangères, les trois pays estiment que les violences qui ont frappé le pays sont le fruit «d'un manque de coopération de M. Mobutu avec le gouvernement de transition ainsi que de sa mauvaise volonté à céder une partie de son autorité. La seule façon de prévenir les développements dangereux est d'accorder au gouvernement (de M. Tshisekedi) tous les pouvoirs».

«Les trois gouvernements insistent avec force pour que le président du Zaïre se conforme» à leur demande destinée à ce que M. Mobutu remette ses pouvoirs au gouvernement de transition, peut-on lire dans la déclaration.

Pour le ministre belge des Affaires étrangères Willy Claes, le président Mobutu «a sur ses mains le sang de plus de 300 personnes» mortes dans les violents affrontements qui ont démarré jeudi dernier à Kinshasa.

La Belgique a annoncé la tenue d'une réunion hier à Bruxelles avec la France et les Etats-Unis, qui soutiennent M. Tshisekedi dans la lutte du pouvoir au Zaïre, et M. Claes a déclaré qu'il tenterait d'agir en vue de l'«isolement économique et politique total» de M. Mobutu.

(ap)

La Chaux-de-Fonds A louer pour tout de suite ou à convenir au centre de la ville
appartements de 2, 3 et 4 pièces
La maison est équipée d'un ascenseur et est complètement rénovée à neuf.
Pour tous renseignements veuillez vous adresser: ***Fluri + Keller Treuhand AG Spitalgasse 14, 3011 Bern,***
✆ 031/22 77 79
520-1053

À LOUER
A Fontainemelon
Route de la Promenade 5
appartement de 3½ pièces
au 2e étage.
Loyer: Fr. 1130.– + charges.
Libre tout de suite.
✆ 037/22 64 31
037/22 75 65
Kramer s.a. place de la Gare 8 1700 Fribourg
17-1706

OCCASION À SAISIR!
A vendre à
SAINT-IMIER
spacieux appartement de 3½ pièces avec balcon.
Conditions sans concurrence.
Mensualité «propriétaire»:
Fr. 866.– + charges
UNE MENSUALITÉ INFÉRIEURE À UN LOYER
Profitez de cette «rare occasion»
✆ 032/91 25 45
28-440

DÉCLARATION D'IMPÔTS
remplie à **votre** domicile

Retraités sans fortune (livrets épargne jusqu'à **Fr. 50000.–** acceptés dans ce tarif)	**Fr. 25.–**
Retraités avec fortune	**Fr. 35.–**
Salariés	**Fr. 35.–**
PPE ou maison familiale (salariés ou retraités habitant leur **propre** appartement ou maison) Fr. 35.– + 15.– =	**Fr. 50.–**

Discrétion assurée
La Chaux-de-Fonds, Le Locle
✆ **039/26 68 18**
132-508323

À LOUER À LA CHAUX-DE-FONDS
Centre ville
APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES
avec cuisine agencée, salle de bains-WC, balcon, cave.
APPARTEMENT DE 2 1/2 PIÈCES
avec cuisine agencée, salle de bains-WC.
Téléphone
23.26.58
132-12083

Saint-Aubin
Spacieux appartement traversant de
4½ pièces
Terrasse plein soleil. Vue panoramique sur le lac. Proche des transports publics.
Sempa S.A.
✆ **024/21 87 61**
196-14268

Publicité intensive, Publicité par annonces

À LOUER à La Chaux-de-Fonds
3 PIÈCES SPACIEUX
cuisine non agencée, bains et W.-C. séparés. Libre dès le 1er avril 1993. Loyer mensuel Fr. 910.– + Fr. 70.– de charges. Renseignements et visites: ✆ 039/23 11 00.
470-206001

GÉRANCE CHARLES BERSET LA CHAUX-DE-FONDS
✆ **039/23 78 33**

À LOUER À SAINT-IMIER
APPARTEMENT
de 2 pièces avec confort, pour date à convenir. Fr. 650.– charges comprises.
470-119
L'IMMOBILIER DEPUIS 100 ANS

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue Numa-Droz 47
APPARTEMENTS 3 PIÈCES
Pour visiter: M. DÉNÉRÉAZ, concierge, ✆ 039/23 14 46.
Pour traiter: ✆ 038/24 22 45.
28-152

À LOUER aux Bois
STUDIO
entièrement rénové, cuisine habitable, W.-C./douche. Libre tout de suite. Loyer mensuel Fr. 440.– + Fr. 30.– de charges. Renseignements et visites: ✆ 039/23 11 00.
470-206001

MAIGRIR à CONDITION
de ne pas faire n'importe quoi, chez n'importe qui, à n'importe quel prix.
Vous prendre seul(e) en main c'est bien, mais combien de fois avez-vous essayé?
Si nous vous prenons en main ce sera une fois pour toutes car nous vous apprendrons à rester mince et en forme sans vous priver.
NOUS LE PROUVONS DEPUIS 10 ANS
Pourquoi attendre l'été pour maigrir et regrossir en le cachant sous le premier pull de septembre.
10 kilos en 5 semaines
et + ou – en + ou – de temps
à l'issue duquel un bilan médical vous donnera la mesure de votre santé c'est ce que vous propose
HYGIAL
Cabinets-conseils d'hygiène alimentaire

Genève	Lausanne	Sion	Neuchâtel
022 786 60 49	021 23 58 34	027 22 48 88	038 25 37 07

18-2417/4x4

Ce soir jeudi

GRAND LOTO DE L'ARTM

à 20 heures

Maison du Peuple
La Chaux-de-Fonds

4 cartons bons CID

132-508338

Nouveau !

Génial !

Enfin un set de

Nettoyage de tapis
Efficace et pas cher

En vente chez:

SOL HEIMO & FILS SA

- Tapis
- Parquets
- Plastiques

Maîtrise fédérale

Tél. 039/28 16 24

Les professionnels de votre intérieur !
Rue du Parc 9 – 2300 La Chaux-de-Fonds

132-12115

LA TANNE

Conférences sur

ISRAËL

avec **Loïc Le Mehaute**
(guide en Israël)

Vendredi 5 et samedi 6 février
à 20 heures
et dimanche 7 février à 13 h 45

Organisation:
Assemblée chrétienne La Tanne
Renseignements:
✆ 032/91 42 63 ou 032/91 25 14

Chacun est cordialement invité

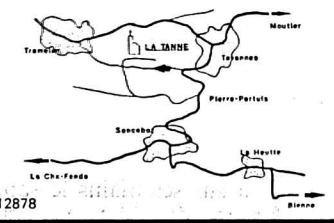

6-12878

SALVADOR DE BAHIA

Fr. 1990.-

VOL DE LIGNE
AU DEPART DE GENEVE

ARTOU

Billets d'avion à tarifs préférentiels pour
Asie - Amériques - Afrique - Océanie

Prix valable jusqu'à fin mars 93

Chaussée de Boine 1
2000 Neuchâtel
Tél. 038 - 24.64.06

RESERVEZ PAR TELEPHONE

18-5717

NOUVELLE ADRESSE !

NEW SEXYLAND

Rue de l'Etoile 1
La Chaux-de-Fonds
✆ **039/28 10 30**

Pour mieux vous servir 190 m²

- **Cassettes vidéo XXX**
  Vente et location, 500 titres !
- **Cuir et latex**
  Mode et accessoires
- **Gadgets X**
- **Magazines**
  pour public averti !
- **Prix imbattables – Discrétion assurée**

Interdit aux moins de 18 ans

132-12660

OFFRES ÉPATANTES!

L'éloquence des prix.
MIVIT SAPHIR

Série MIVIT Saphir
Revêtement antiadhérent SilverStone.
Entretien facile et pour tous les types de cuisinières. Lavable en machine.
Exemples: casserole ø 16 cm **18.-** au lieu de **22.-**
Poêle à frire ø 26 cm **17.-** au lieu de 21.-

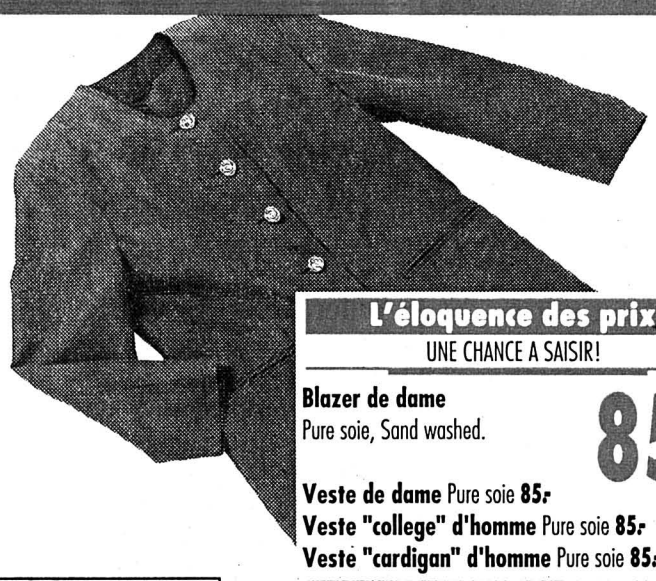

L'éloquence des prix.
UNE CHANCE A SAISIR!

Blazer de dame
Pure soie, Sand washed. **85.-**

Veste de dame Pure soie **85.-**
Veste "college" d'homme Pure soie **85.-**
Veste "cardigan" d'homme Pure soie **85.-**

L'éloquence des prix.
MIVIT MAXI INOX

Série MIVIT Maxi Inox 2000
Acier au chrome-nickel 18/10.
Fond sandwich. Pour tous les types de cuisinières.
Exemples: casserole ø 16 cm **13.50** au lieu de **16.50**
Casserole ø 20 cm **21.-** au lieu de 24.-

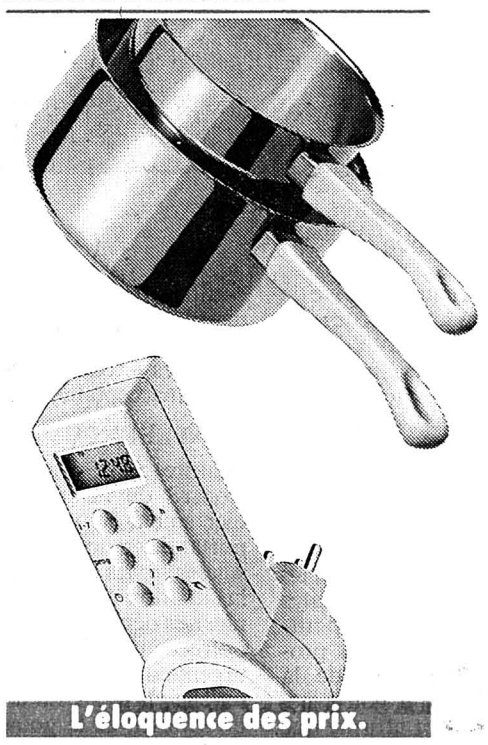

L'éloquence des prix.
BRICO-LOISIRS

Programmateur à enficher Tip 500 E
220-240 V, programme journalier et hebdomadaire, 12 places en mémoire. Accumulateur intégré, contrôlé par l'ASE. **60.-** au lieu de **70.-**
En vente dans les plus grands Brico-Loisirs

L'éloquence des prix.
SUNLUX

Ampoules à faible consommation d'énergie
Culot normal E 27 et culot Mignon E 14
Durée de vie: env. 8'000 h; consommation env. 5 fois moins que les ampoules ordinaires.
Exemple: Electronic 20 W (correspond à une ampoule ordinaire de 100 W), culot normal E 27. **24.-** au lieu de **29.-**

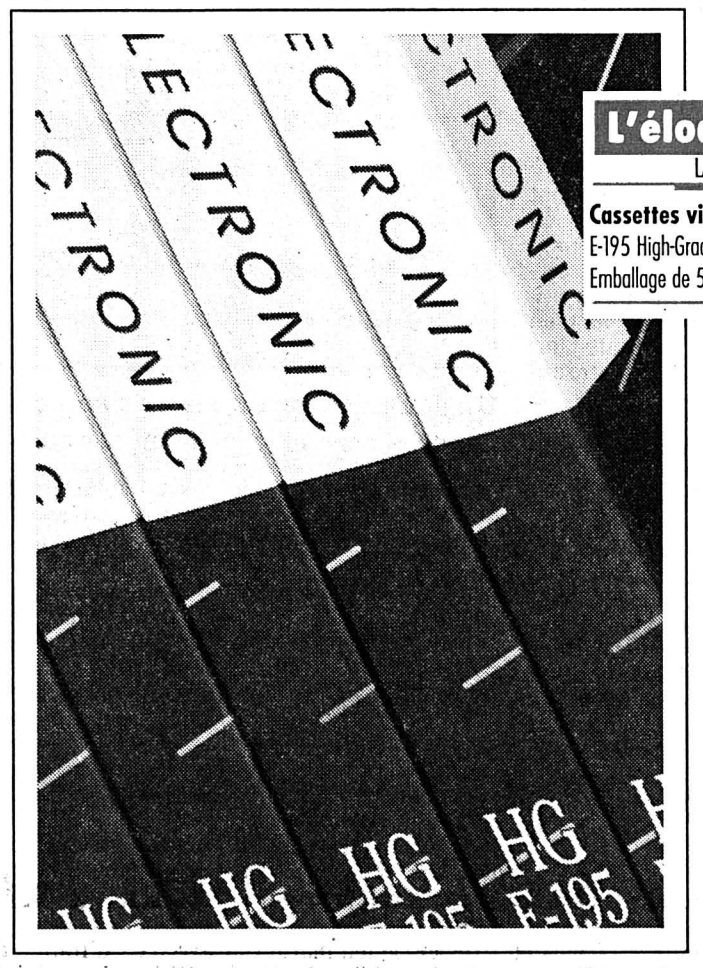

L'éloquence des prix.
LA SURPRISE/MELECTRONIC

Cassettes vidéo
E-195 High-Grade
Emballage de 5 **23.-**

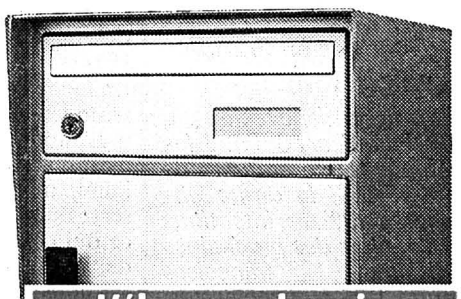

L'éloquence des prix.
BRICO-LOISIRS

Boîte à lettres
En aluminium, marron ou naturel.
Avec serrure de sécurité.
Conforme aux normes des PTT.
32,5 x 31,5 x 43 cm **105.-** au lieu de **125.-**
En vente dans les plus grands Brico-Loisirs

L'éloquence des prix.
MELECTRONIC

Magnétoscope MX-V 51 PAL
40 programmes, VPS, tuner à hyperfréquences, affichage à l'écran, 8 programmes sur 1 an, télécommande infrarouge. **390.-** au lieu de **480.-**
Version PAL/SECAM **590.-** au lieu de 680.-

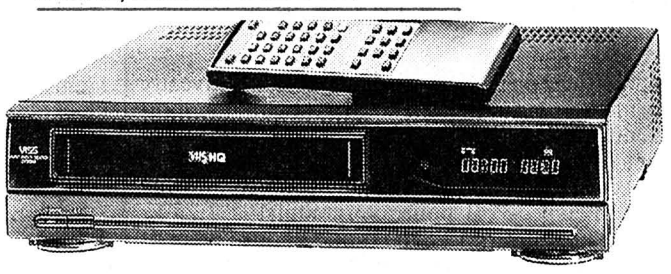

L'éloquence des prix.
BRICO-LOISIRS

Mitigeur monolevier chromé de baignoire
Les installations sanitaires ne peuvent être réalisées que par les installateurs sanitaires concessionnaires. **160.-** au lieu de **190.-**
En vente dans les plus grands Brico-Loisirs

44-2700

L'éloquence des prix.
BRICO-LOISIRS

En vente dans les plus grands Brico-Loisirs

Rayonnage de cave/couchettes pour abris
Montants profilés 4 pièces (185 cm) **53.-** au lieu de 63.-
1 rayon 190 x 70 cm **58.-** au lieu de 68.-
1 rayon 190 x 35 cm **45.-** au lieu de 55.-

Escabeau de ménage à 4 marches
En aluminium, 158 x 64 x 12 cm, antidérapant et repliable, 3,6 kg. **37.-** au lieu de 44.-

MIGROS
L'ÉLOQUENCE DES PRIX

OFFRES D'EMPLOI

Votre avenir nous passionne

Pour un atelier de mécanique, nous recherchons un

mécanicien tourneur qualifié

pour réaliser des pièces unitaires et des petites séries sur tour (102) conventionnel. Expérience indispensable.
G. Forino attend votre appel.

132-12089

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX ✻ OK #
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

L'annonce, reflet vivant du marché

OCCASION!

A la suite du changement de nos modèles d'exposition, nous proposons des

cuisines d'expositions

au prix les plus bas, pour la construction/rénovation de votre cuisine.

Apportez-nous les dimensions de votre cuisine.
Conseil à domicile sur demande.

Ing.dipl. **Fust**

CUISINES ENCASTREES

Neuchâtel, rue des Terreaux 5	038 25 53 70
Bienne, rue Centrale 36	032 23 88 77
Yverdon, rue de la Plaine 5	024 21 86 16

05-2569-11/4x4

IMMOBILIER

LA CHAUX-DE-FONDS
Avenue Léopold-Robert 108

A louer

pour le 15 avril 1993 **un appartement d'une pièce** au 2e étage.

Loyer:	Fr. 380.–
plus charges:	Fr. 70.–
	Fr. 450.–

Pour traiter:

VERIT SOCIÉTÉ DE GESTION ET IMMOBILIÈRE

Rue Marterey 34, 1005 Lausanne
✆ **(021) 23 99 51**

22-2494

Urgent, à vendre de particulier, cause déménagement **magnifiques chevaux de bois de carrousel, de manège**
Prix exceptionnel de 400 fr. à 1100 fr.
Ecrire à **case postale 3, 1080 Les Cullayes.** Se déplacerait à domicile.

440-3.685/4x4

FRANÇOISE

Médium

23 ans d'expérience, vue à la télévision, cartes, boule, aide efficace, affection, protection, solitude.

Tél. 039 23 03 21.

22-885/4x4

4 février 1688 - Né à Paris, Pierre Carlet de Chamblain de Marivaux (1688-1763) se consacra très jeune à la littérature. Il a écrit pour la comédie italienne une trentaine de comédies en prose parmi lesquelles les célèbres «Les jeux de l'amour et du hasard» (1730) et «Les fausses confidences» (1737). D'aucuns jugèrent son style trop maniéré et qualifièrent ses intrigues de «marivaudages». En fait, c'est un analyste de première force des sentiments de ses personnages.

BRÈVES

Législatives en France

Droite en forme

Selon le sondage réalisé par l'IFOP, qui a confirmé les résultats d'une enquête de la SOFRES, la droite obtiendrait 43% des intentions de vote lors des prochaines législatives françaises contre 19% aux socialistes. Les écologistes suivraient avec 17%, le Front national 12% et le Parti communiste 8%.

Pétain

Geste présidentiel

François Mitterrand avait promis un «geste solennel» après la vive polémique qu'avait suscitée la gerbe de la République française sur la tombe du maréchal Pétain le 11 novembre dernier. Il a tenu sa promesse hier soir en instituant une «journée nationale» pour les victimes des persécutions racistes et antisémites de Vichy.

Fromage de 200 ans

Adjugé!

Un producteur de télévision, Simon Perry, collectionneur passionné, n'a pas hésité à payer 1.058 livres (près de 2000 francs) un morceau de fromage tibétain vieux de deux siècles au cours d'une vente aux enchères organisée par Sotheby.

Espace

Un miroir russe

Un vaisseau russe Progress doit être largué dans la nuit de mercredi à jeudi pour déployer dans l'espace un énorme miroir qui réfléchira la lumière du soleil vers une partie de la Terre encore plongée dans l'obscurité. Cette expérience, jamais réalisée auparavant, pourrait un jour déboucher sur une technique permettant d'«éclairer une ville de minuit à six heures du matin» ou de travailler dans la nuit polaire.

Ukraine

Oui à l'austérité

Le Parlement d'Ukraine a approuvé par 283 voix contre 21 le plan d'austérité du gouvernement destiné à réduire l'inflation et à assainir l'économie en crise avant la fin de l'année. Ce programme, élaboré avec l'aide du Fonds monétaire international, prévoit notamment de ramener le déficit budgétaire de 36 à 6% du produit intérieur brut dès cette année.

Plan de paix: Vance et Owen à la recherche du soutien américain

Les combats ne cessent pas

Les coprésidents de la Conférence de Genève ont tenté de surmonter les réserves des Etats-Unis afin d'obtenir l'aval du Conseil de sécurité à leur plan de paix pour la Bosnie. Sur le terrain, les combats ont repris dans l'est de cette République et ont fait rage en Krajina.

Un soldat serbe au pied de son char d'assaut
Les combats en Krajina n'ont pas connu de trêve hier. (AP/Keystone)

Cyrus Vance et David Owen ont passé la journée d'hier en consultations avec les pays membres du Conseil dont certains ont fait savoir qu'ils apporteraient leur soutien au plan à condition que les Etats-Unis en fassent autant. Les quatre autres membres permanents (la France, la Russie, la Grande-Bretagne et la Chine) y sont favorables.

L'administration Clinton, qui n'est en place que depuis treize jours, a émis de sérieuses réserves sur le plan, notamment en ce qui concerne le redécoupage de l'ex-république yougoslave. «Il nous faut absolument avoir une idée de ce qu'est la position américaine», a déclaré Cyrus Vance, ancien secrétaire d'état américain qui représente les Nations Unies à la Conférence de Genève.

ATERMOIEMENTS AMÉRICAINS

Face aux atermoiements américains, David Owen, qui représente la Communauté européenne, a été encore plus net ces jours derniers, leur demandant de proposer d'autres solutions s'ils ne sont pas prêts à engager des troupes terrestres pour ramener la paix.

Aujourd'hui et demain, Cyrus Vance et David Owen reprendront les discussions avec les représentants du gouvernement de Sarajevo ainsi qu'avec les Serbes et les Croates de Bosnie. Cyrus Vance a également demandé aux dirigeants croates et aux Serbes de l'enclave de la Krajina de se rendre à New York afin d'arrêter les combats qui ont repris dans la région après un an de paix.

Dans l'est de la Bosnie, de violents affrontements d'artillerie et d'infanterie ont repris, notamment sur le front de Bratunac, face à la Serbie, rompant l'accalmie signalée dans la matinée sur la quasi-totalité des fronts bosniaques, ont annoncé les commandements militaires serbes locaux.

D'importants accrochages serbo-musulmans se sont produits également en amont de Zvornik, sur la Drina face à la Serbie, les Serbes ayant repoussé un assaut d'infanterie musulman visant à atteindre la rive de la rivière, selon les autorités militaires serbes de Zvornik.

Selon les autorités militaires serbes de Brcko (nord-est de Bosnie, à la frontière avec la Croatie), les forces musulmanes ont lancé dans la matinée une «attaque générale» contre les positions serbes à une dizaine de kilomètres à l'ouest de la ville. Dans l'enclave de la Krajina, les combats entre Serbes et Croates ont fait rage. Les Croates poursuivent leur offensive plus profondément à l'intérieur de la Krajina, bien que le gouvernement de Zagreb ait affirmé que ses objectifs avaient été atteints. Parmi ceux-ci figuraient un important carrefour routier, un aéroport et le barrage hydroélectrique de Peruca, dans l'extrême sud de l'enclave.

Avec l'appui de renforts venus de Serbie, les rebelles serbes de Croatie ont déclenché une contre-offensive ces jours derniers, affirmant qu'il ne saurait y avoir de trêve sans un retrait total des Croates, une exigence jugée inacceptable par Zagreb.

CONFÉRENCE

D'autre part, l'assemblée du Conseil de l'Europe a adopté hier soir à Strasbourg les rapports de deux parlementaires suisses sur les crimes de guerre et la situation des réfugiés en Bosnie. Les députés des «26» ont en outre demandé la convocation urgente d'une conférence ministérielle entre les Etats membres du Conseil et le gouvernement bosniaque, afin d'accélérer l'accueil de réfugiés en Europe. Cette demande s'est faite à l'initiative du radical jurassien Michel Fluckiger, qui a visité en décembre les camps de réfugiés des Balkans à la tête d'une commission d'enquête du Conseil de l'Europe. (ats)

Union monétaire européenne

Tristes perspectives

La croissance économique du produit intérieur brut des pays de la Communauté européenne (CE) ne dépassera pas 0,8% en 1993, prévoit l'exécutif des Douze. Ces sombres perspectives mettent en danger la réalisation de l'union économique et monétaire, relève le rapport économique annuel publié hier à Bruxelles.

Ni cette année ni la suivante, on ne pourra compter sur des taux de croissance permettant aux Douze de compresser l'inflation, le déficit budgétaire et la dette publique aux bas niveaux prescrits. La Commission prévoit que le taux de croissance, qui a été de 1,1% en 1992, ne dépassera pas 0,75% cette année. Il pourrait remonter à 1,75 % en 1994. Il s'en suit que les prévisions pour le marché de l'emploi sont déprimantes: le chômage va empirer, passant de 10,1% en 1992 à 11% en 1993.

Cette année, la CE comptera deux millions d'emplois de moins qu'en 1991. Au total, 17 millions d'hommes et de femmes seront sans travail. (ats)

Russie: impasse parlementaire

Elections anticipées?

L'ancien président soviétique Mikhaïl Gorbatchev a appelé à l'organisation d'élections présidentielles et législatives anticipées en Russie. Cela pour mettre fin à l'impasse entre le président Boris Eltsine et le parlement à propos du processus de réformes.

Dans une interview publiée hier par le journal «Literaturnaïa Gazeta», M. Gorbatchev a estimé que la Russie était «paralysée», et a accusé les dirigeants russes de jouer au «ping-pong» avec les réformes alors que le pays «est à genoux». Les déclarations de M. Gorbatchev font écho à celles du président du parlement, Rouslan Khasboulatov.

Celui-ci avait indiqué la semaine dernière être en faveur d'élections anticipées parce que, selon lui, les Russes «ne sont pas satisfaits de leurs dirigeants dans leur ensemble et non pas seulement d'une branche ou l'autre du pouvoir». Le président de la Cour constitutionnelle, Valeri Zorkin, a lui aussi déclaré, dans une interview publiée hier par le journal «Komsomolskaïa Pravda», être favorable à de nouvelles élections. (ats)

Armée allemande

Ceinture!

Le gouvernement du chancelier Helmut Kohl, qui entend imposer une sévère cure d'austérité à l'Allemagne, a suspendu hier toutes ses commandes d'armement et d'infrastructure militaire. But: pouvoir épargner près d'un milliard de marks cette année. Il est encore trop tôt pour connaître les conséquences de cette décision sur les exportations suisses de matériel de guerre vers l'Allemagne, qui se sont montées en 1992 à 120 millions de francs.

Toutes les nouvelles commandes devront être examinées cas par cas et devront porter l'autorisation personnelle du ministre, a affirmé le ministre de la Défense Volker Ruehe. (ats)

Question irlandaise

Attentats

Les gouvernements britannique et irlandais se sont fermement engagés à tout tenter pour reprendre les négociations multipartites sur l'Irlande du Nord, lors d'une conférence organisée hier à Londres, où deux attentats à la bombe ont marqué le début et la fin de leurs travaux. Les attentats, qui n'ont pas fait de blessés, n'ont pas été revendiqués, mais l'IRA (Armée républicaine irlandaise) est fortement soupçonnée par la police. L'un visait hier matin un train de passagers qui avait pu être évacué, l'autre a secoué dans l'après-midi l'une des grandes stations de métro de Londres, South Kensington, qui avait elle aussi pu être vidée. (ats)

Bernard Tapie

Radical

A moins de deux mois des élections législatives, le ministre de la Ville Bernard Tapie a décidé de rejoindre le Mouvement des radicaux de gauche (MRG) avec lequel sa formation Energie-Sud présentera plus de 50 candidats communs sous une nouvelle bannière: «Energie radicale».

L'adhésion du ministre de la Ville, qui devrait faire connaître en début de semaine prochaine la circonscription dans laquelle il se présentera le 21 mars, a été adoptée mardi soir à la quasi-unanimité (62 voix pour, aucune contre et trois abstentions) du Bureau national du MRG. (ap)

John Major

Bizarre!

Le premier ministre britannique John Major s'est demandé hier soir à Londres «si payer des allocations chômage sert vraiment les chômeurs et la société». Il a envisagé la possibilité d'exiger des sans-emplois qu'ils effectuent des travaux d'intérêt général.

Ce discours semble indiquer que le gouvernement a l'intention d'introduire en Grande-Bretagne un système d'allocations chômage copié sur celui des Etats-Unis, où les chômeurs ne perçoivent une rémunération qu'en échange d'un travail d'intérêt général. (ats)

Affaire Grégory

Non-lieu pour la mère

La Cour d'appel de Dijon a innocenté hier Christine Villemin de l'assassinat de son fils Grégory, en 1984. La Cour a accordé «un non-lieu total» à l'inculpée. La justice française a ainsi refermé, sans désigner de coupable et huit ans après les faits, un dossier criminel des plus déconcertants.

«C'est un arrêt de réhabilitation totale démontrant l'erreur judiciaire qui pendant des années s'est créée» a déclaré au sujet du non-lieu Me Henri-René Garaud, défenseur de Christine Villemin. Celle-ci était inculpée depuis juillet 1985 pour l'assassinat de son fils de quatre ans. Grégory avait été retrouvé noyé, pieds et poings liés, le 16 octobre 1984. Son corps baignait dans l'eau glacée de la Vologne, une rivière qui traverse le village de Lépandes près d'Epinal.

Le lendemain de la découverte du corps, le père de Grégory, Jean-Marie Villemin, avait reçu une lettre anonyme: «j'espère que tu mourras de chagrin, le chef. Ce n'est pas ton argent qui pourra te redonner ton fils. Voilà ma vengeance, pauvre con». Ainsi devait-on apprendre qu'un «Corbeau» importunait depuis 1981 les Villemin, par téléphone et lettres anonymes. Jean-Marie avait réussi dans sa profession et habitait une villa sur les hauteurs de Lépanges.

SECOND MEURTRE

Pour sa part, la justice soupçonnait le cousin de Jean-Marie Villemin, Bernard Laroche, d'être le «Corbeau». Laroche devait être assassiné à son tour par Villemin en mars 1985. Le meurtrier avoua à cette occasion n'avoir pas supporté la remise en liberté de son cousin, cinq mois après son inculpation.

Le non-lieu accordé hier à Christine Villemin ouvre maintenant la voie au procès de Jean-Marie Villemin, au titre d'une «affaire dans l'affaire». Les protagonistes du drame devraient se retrouver avant l'été devant une cour d'assises.

LAROCHE COUPABLE?

Dans son arrêt de non-lieu, la Cour de Dijon a fait état de charges sérieuses pesant sur Bernard Laroche. Les magistrats de Dijon considèrent que Muriel Bolle, la belle-sœur de Bernard Laroche, a bien assisté à l'enlèvement de Grégory, en dépit de ses dénégations. La jeune fille, âgée de 15 ans à l'époque, avait démoli l'alibi de son beau-frère avant de se rétracter.

Abandonnant la piste Laroche après l'assassinat de celui-ci et les dénégations de la jeune fille, le juge Lambert s'était mis à suivre la piste de la mère de Grégory, en la soumettant à des analyses graphologiques contestées. Le juge avait conclu à l'identité de son écriture avec celle du «Corbeau», et l'avait inculpée d'assassinat en juillet 1985.

Dès lors, la machine judiciaire avait suivi son cours. La jeune femme, aujourd'hui âgée de 33 ans, devait comparaître en Cour d'assises en décembre 1986, mais la cour de cassation ordonna un supplément d'information. Le juge Maurice Simon, 64 ans, fut désigné pour cette tâche. A l'inverse de son prédécesseur, il refera toute l'instruction de l'affaire dans la plus grande discrétion. Il se consacrera à son dossier au point d'être victime d'une attaque cardiaque en septembre 1990.

Mais il a eu le temps de faire l'essentiel du travail et en septembre 1992, lors d'une audience marathon de onze heures, le procureur de la Cour d'appel de Dijon estime «qu'il ne résulte pas de l'information des charges suffisantes à l'encontre de Christine Villemin». «Force est de constater que l'information n'a pas permis de découvrir» l'assassin de l'enfant, conclut-il. (ats)

HIT PARADE

9.95
PLAT OVALE 30 CM
SALADIER 25 CM

99.–
GARNITURE
DE COUVERTS
24 PIÈCES

3.95
ASSIETTE CREUSE
21 CM

9.95
3 VERRES À VIN ROUGE OU
3 VERRES À VIN BLANC

4.50
ASSIETTE PLATE
25 CM

93005

CONCOURS: *10 voyages de rêve Kuoni et des bons d'achat à gagner.*

10 voyages Kuoni
pour 2 pers. au Mexique, en Thaïlande, en Floride, aux Caraïbes ou aux Maldives
d'une valeur de Fr. 10 000.–/voyage

Bons d'achat
d'une valeur de fr. 15 000.–
(10 à fr. 1000 et 10 à fr. 500.–)

Règlement du concours
Veuillez glisser ce talon de la chance dans l'urne jusqu'à samedi, 6 mars 1993.
Les gagnants seront avisés personnellement. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours.
La voie juridique est exclue. Les collaborateurs de MANOR ne peuvent participer au concours. Par personne seulement un talon. Les prix ne sont pas convertibles en espèces.

TALON DE LA CHANCE
Date de naissance:
Nom:
Prénom:
Adresse:
Lieu:
Téléphone:

PLACETTE

3-11725/4×4/

4 février 1977 - *Ernst Cincera, le fameux pourchasseur de «sorcières» et créateur des fichiers de personnes jugées dangereuses, biffe les passages les plus controversés de son livre qui ont entraîné l'interdiction provisoire de le vendre. Mais l'éditeur promet déjà une nouvelle version expurgée de «Notre résistance à la subversion en Suisse».*

BRÈVES

Swissair

Bon signe

Swissair a transporté 7,475 millions de passagers en 1992, soit une progression de 1,9 % par rapport à l'année précédente. Le frêt et la poste ont totalisé 244.697 tonnes, en hausse de 8,8%. Une croissance obtenue malgré un «contexte difficile caractérisé par une âpre lutte pour conquérir des parts de marché», a indiqué hier la compagnie aérienne helvétique.

Votations du 6 juin

La défense en jeu

La votation du 6 juin prochain sera toute entière consacrée à des thèmes de défense nationale. Le Conseil fédéral a en effet décidé de soumettre au peuple les deux initiatives «40 places d'armes, ça suffit» et «Pour une Suisse sans nouveaux avions de combat».

Genève

Föllmi abandonne

Le Département cantonal de l'instruction publique genevois (DIP) aura un nouveau chef dès le mois de novembre prochain. En effet, Dominique Föllmi, l'actuel patron du DIP, a annoncé hier à la presse qu'il ne se représenterait pas lors des élections au Conseil d'Etat cet automne. La situation budgétaire difficile et les conflits avec les enseignants ne sont pas étrangers à cette décision.

Nestlé

Du mystère dans l'air

Le groupe agroalimentaire Nestlé s'apprête à vendre Vichy St-Yorre. La cotation du titre Eaux minérales du bassin de Vichy a été suspendue mardi à la Bourse de Paris «en attendant un communiqué de presse», a indiqué la Société des bourses françaises. Nestlé doit se débarrasser de plusieurs sources d'eau sur demande de la CE.

Ascom

40 licenciements

Le groupe bernois Ascom (télécommunications) restructure son secteur des réseaux câblés de télévision. A fin janvier, une quarantaine des 180 collaborateurs de cette division ont reçu leur lettre de congé, a confirmé hier un porte-parole du groupe. La réduction d'emplois touche Dübendorf (ZH) et le Tessin.

L'ONU irritée par la vente de 60 Pilatus à l'armée sud-africaine

Berne passe outre

Oui, les 60 Pilatus PC-7 que la fabrique de Stans (Nidwald) s'apprête à vendre à l'armée sud-africaine sont des avions d'entraînement, et non des appareils militaires. Le Conseil fédéral n'a donc pas à intervenir. C'est ce qu'a répondu hier Kaspar Villiger, chef du DMF, au Conseil de sécurité de l'ONU. Le comité des sanctions, à New-York, voulait empêcher cette vente, estimant qu'elle violait l'embargo international sur les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud.

Berne
François NUSSBAUM

Fin décembre, le comité des sanctions du Conseil de sécurité demandait publiquement au Conseil fédéral d'interdire la vente des Pilatus à l'Afrique du Sud. Il affirmait qu'elle était «contraire à l'esprit et à l'intention de la résolution 418 votée en 1977 par le Conseil de sécurité, imposant un embargo sur les livraisons d'armes à destination de l'Afrique du Sud».

ON VEUT BIEN

Dans une lettre adressée au président du comité du Conseil de sécurité chargé du dossier sud-africain, Kaspar Villiger rappelle que la Suisse interdit l'exportation de matériel de guerre en Afrique du Sud depuis 1963. La résolution de 1977 n'a rien changé à cette pratique.

La lettre précise toutefois que cette interdiction se base sur la loi fédérale sur le matériel de guerre. Utile précision, dans la mesure où cela signifie que la Suisse respecte l'embargo de l'ONU parce qu'elle le veut bien (elle n'est toujours pas membre de l'ONU), et parce qu'elle dispose d'une loi qui le lui permet.

ARRIMAGE DOUTEUX?

Cette loi dit expressément que seul le matériel de guerre est soumis à autorisation pour son éventuelle exportation: armes, munitions, explosifs et autres pièces pouvant servir de moyen de combat. En font également partie les avions «équipés de dispositifs d'arrimage d'armes et de munitions».

C'est là le point litigieux: car le Pilatus PC-7 commandé par Pretoria est équipé, sous les ailes, de six points d'arrimage. Mais, explique la lettre de Kaspar Villiger, ils servent à fixer des charges telles que des réservoirs supplémentaires, et non des armes. C'est du moins le cas lorsque l'avion sort des ateliers de Stans.

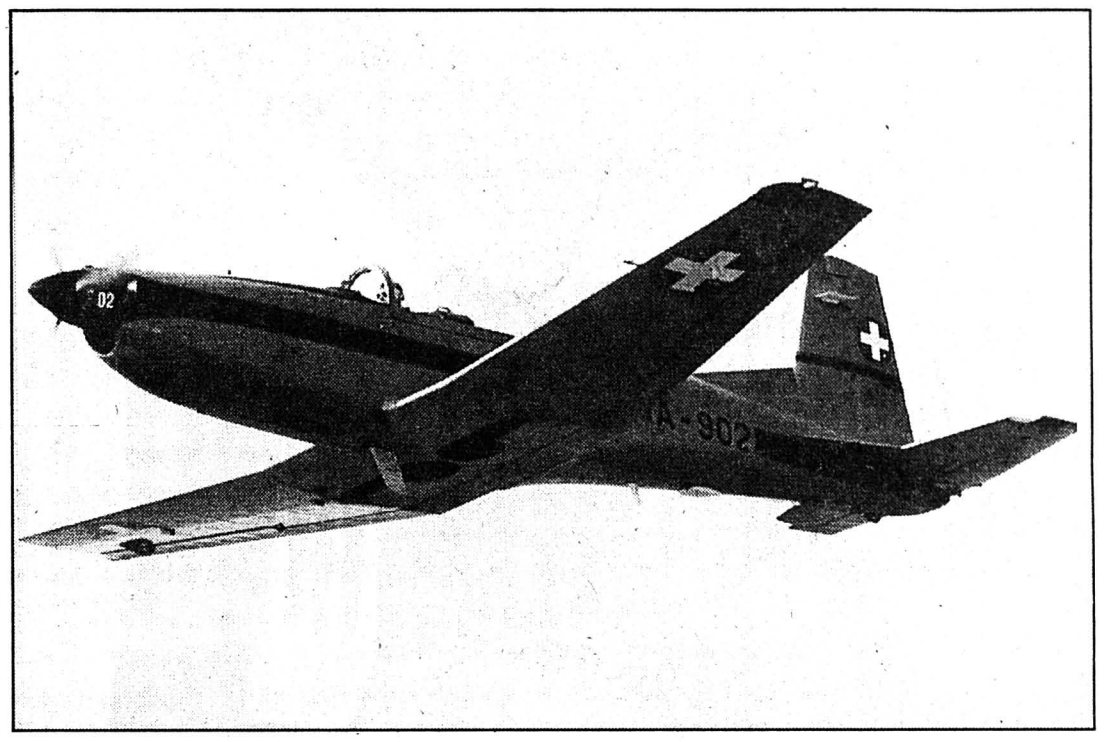

Le Pilatus PC-7 dont l'Afrique du Sud aimerait s'équiper
Malgré les réticences de l'ONU, le Conseil fédéral passe outre. (Keystone)

PRETORIA RASSURE

En conclusion, les produits qui n'entrent pas dans les catégories définies par le loi «ne sont pas soumis à l'autorisation d'exportation et, de ce fait, ne tombent pas sous le coup de l'embargo». En d'autres termes, le Conseil fédéral n'a pas l'intention d'intervenir pour empêcher la vente des Pilatus à l'Afrique du Sud.

On rappellera que le 18 janvier, Kaspar Villiger avait rencontré brièvement, à Berne, son homologue sud-africain Gene Louw, venu confirmer l'intérêt de son gouvernement pour l'achat des 60 Pilatus (un contrat rapportant environ 250 millions de francs). A cette occasion, Gene Louw avait assuré le chef du DMF que ces avions seraient «exclusivement utilisés à des fins d'écolage pour les pilotes civils et militaires». F.N.

Comité mixte Suisse - CE

Au boulot!

Les produits suisses risquent d'être discriminés après l'entrée en vigueur de l'accord sur l'EEE. Afin d'écarter ce danger, la Suisse souhaite discuter des questions d'échanges de marchandises et de biens industriels avec les Douze, a indiqué hier le Bureau de l'intégration. Le comité mixte Suisse-CE se réunira demain à Bruxelles, pour la première fois depuis le 6 décembre.

Après le rejet de l'EEE par la Suisse et le gel de la demande d'adhésion, l'Accord de libre-échange de 1972 entre la Suisse et la CE doit être soumis à certaines modifications. Les domaines concernant les règles d'origines, les entraves techniques au commerce, les marchés publics et la propriété intellectuelle devront notamment être examinés par le comité mixte.

La Suisse souhaite aussi poursuivre la collaboration hors de l'Accord de libre-échange. Des domaines tels que le trafic, la recherche et le développement, les services et la reconnaissance mutuelle des diplômes seront ainsi abordés au cours de la réunion de demain.

D'autre part, le ministre autrichien de la justice, Nikolaus Michalek, était hier à Berne où il s'est entretenu avec le conseiller fédéral Arnold Koller. L'intégration européenne a été un des sujets de discussion. Bien que les deux pays n'aient pas pris une décision identique à propos de l'EEE, ils ont manifesté leur intention de rendre leur ordre juridique eurocompatible. (ats)

Administration fédérale

Postes supprimés

La Confédération n'engagera aucun fonctionnaire jusqu'à la fin juillet. Ce blocage provisoire du personnel devrait permettre d'économiser 48 postes de travail. Il ne s'agit que d'une contribution à la suppression de 550 postes à l'administration générale de la Confédération. Le Conseil fédéral a décidé hier les modalités de ces diminutions d'effectifs, décidées par le Parlement lors de l'adoption du budget 1993.

La suppression de 250 postes auxiliaires touche tous les départements et la chancellerie fédérale. En ce qui concerne les postes permanents, le DMF est le plus directement concerné, avec une réduction de 200 postes.

L'effectif du Département de justice et police sera réduit de 50 unités. Ces réductions de postes permanents devraient permettre une économie de 30 millions de francs environ. (ats)

Contre le FA-18

Ingérence nipponne

Le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) doit recevoir un appui inattendu et japonais pour sa campagne contre l'achat de nouveaux avions de combat. On a appris hier à Tokyo qu'une organisation pacifiste nipponne envisage de placer des pages entières d'annonces contre l'acquisition des FA-18 dans plusieurs quotidiens suisses. Cette campagne devrait avoir lieu à fin mai. Totalement surpris par cette initiative, le GSsA est peu enthousiasmé.

Comme l'a indiqué hier le quotidien «Asahi Shimbun» de Tokyo, un mouvement de pacifiques japonais a l'intention de placer à la fin du mois de mai des annonces pleine page dans plusieurs journaux suisses. Objectif: soutenir l'initiative contre l'acquisition de nouveaux avions de combat. Il s'agit de présenter la Constitution japonaise qui interdit l'entretien d'une armée, ont déclaré les auteurs nippons de ce projet. (ats)

Frais de santé

Des records!

Les frais médico-pharmaceutiques ont fait un nouveau bond en 1991. Ils ont augmenté en moyenne de 11,3%, pour chaque assuré, alors que la hausse a été de 7,1% pour les salaires et de 5,9% pour l'indice des prix à la consommation. Selon l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), le total des coûts de la santé a plus que décuplé depuis 1966. Il est passé de 141 à 1435 francs par personne et par année, a-t-il indiqué hier.

Depuis 25 ans, l'augmentation moyenne annuelle des coûts de la santé est de 9,8%. Pour 1992, elle devrait atteindre 11%, a indiqué un porte-parole du Concordat des caisses-maladie suisses. La comparaison des différents secteurs montre que le coût des traitements hospitaliers a progressé de 14,3% et celui des soins ambulatoires de 9,3%.

L'augmentation de 11,3% enregistrée en 1991 pour le total des frais médico-pharmaceutiques est la plus importante depuis 1975 (16,6%). Elle s'élevait à 6,2% en 1990, 7% en 1989 et 5,9% en 1988. Pour la première fois, l'OFAS a comparé les prestations relevant de l'assurance de base et celles couvertes par l'assurance complémentaire en cas d'hospitalisation. Entre 1985 et 1991, les premières ont augmenté de 6,7%, alors que celles de l'hospitalisation en secteur privé ont subi une hausse de 14%.

En 1991, les caisses-maladie ont consacré 38,4% de leurs prestations aux soins médicaux, 17,4% aux médicaments, 41,8% aux frais hospitaliers. En 1966, les frais hospitaliers ne représentaient que 25,3% des dépenses, alors que 47,6% étaient consacrées aux soins ambulatoires. Les assurés ont payé 76,5% des coûts totaux de la santé par leurs cotisations en 1991, la Confédération 9,2%, les cantons 4,5% et les communes 0,4%.

En 1991, les recettes des assureurs reconnus par la Confédération se sont élevées à 13,8 milliards de francs, et les dépenses à 13,7 milliards. De sorte que le solde était positif. (ats)

Zurichois arrêté à Amsterdam: horreur confirmée

Des pièces au dossier

Le faisceau de preuves se resserre autour du Zurichois René O. La police d'Amsterdam a découvert six autres cassettes vidéo montrant comment ont été brutalisés et torturés «d'une manière horrible» trois enfants suisses de six et 18 mois et de 12 ans. La police d'Amsterdam écrit encore, dans un communiqué publié hier, que la brigade des mœurs n'avait jamais encore effectué une saisie de matériel aussi effrayant.

Le Zurichois René O. et son amie ont été arrêtés le 18 janvier dernier à Amsterdam et leur détention a été prolongée de 30 jours le 28 janvier dernier. Le matériel saisi renforce les soupçons de tortures d'enfants à des fins sexuelles pesant sur l'informaticien âgé de 38 ans. Le communiqué confirme que la police a saisi un pistolet semi-automatique Uzi et des instruments médicaux, utilisés par les gynécologues et les pédiatres.

Ce matériel a été découvert au cours d'une perquisition effectuée dans la maison du Suisse à Amsterdam. La police néerlandaise a saisi au cours d'une fouille plus récente les six cassettes vidéo cachées dans le plafond. Les films n'ont pas été tournés aux Pays-Bas, selon la police.

Les enquêteurs néerlandais sont arrivés à la conclusion que le Zurichois, qu'ils surveillaient depuis septembre dernier quand ils ont appris qu'il allait acquérir une maison, s'apprêtait à commettre d'autres délits similaires sur leur territoire. Il circulait en voiture, une valise percée de trous à l'arrière du véhicule. (ap)

Lutte contre le chômage

Semaine de quatre jours?

Percy Barnevik, patron du groupe ABB, propose la semaine de quatre jours ou la journée de six heures pour lutter contre la progression du chômage. Les patrons suisses réagissent avec scepticisme à cette idée. L'Union syndicale suisse entend en débattre.

M. Barnevik est le premier grand patron européen qui propose de réduire le temps de travail pour lutter contre le chômage. Les privatisations et l'augmentation de la productivité ne peuvent à elles seules résoudre le problème, indique un article paru dans la «Berner Zeitung» à la suite d'une déclaration faite en Suède par le patron du groupe suédo-suisse ABB.

Selon M. Barnevik, il serait faux de croire qu'on va résoudre le problème du chômage en Europe avec la création de l'Espace économique européen. La réduction du temps de travail est un des moyens de lutte contre ce fléau. Le patron d'ABB n'a toutefois pas précisé si de telles réductions se feraient avec ou sans réduction des salaires.

Peter Hasler, de l'Association patronale suisse de l'industrie des machines (ASM) qualifie la proposition de Barnevik de «peu réaliste». Les réductions de travail entraîneraient des baisses disproportionnées des salaires. Dans ce climat de récession, les travailleurs ne pourraient pratiquement pas les admettre.

Selon l'Union syndicale suisse (USS), la réduction du temps de travail est un moyen important de lutte contre le chômage. D'ici la manifestation nationale à laquelle l'USS a appelé (le 27 mars à Berne), l'organisation entend faire de nouvelles propositions en matière de réduction des horaires de travail, a indiqué Dani Nordmann, porte-parole de l'USS. (ats)

Bosch&Butz

Ainsi font, font, font, les petits prix...

29.–
à 32.–
Veste twill
86–110
100% coton

15.50
à 17.50
Chemise imprimée
86–110
100% coton

23.50
à 25.50
Jeans twill
86–110
100% coton

27.50
à 29.50
Overall jeans
pour bébé
62–86
100% coton

EPA
le nouveau nom de l'UNIP.

44-13329

MINI-ANNONCES

● immobilier

A louer, au Locle, **STUDIO.** Libre tout de suite. Fr. 487.–, charges comprises. ✆ 039/31 72 65 157-902170

A louer, à Renan, **2½ PIÈCES.** Fr. 445.–, charges comprises. ✆ 039/23 94 16, dès 12 heures. 132-508350

A louer à La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert, **STUDIO** non meublé. Fr. 500.–, tout compris. ✆ 039/23 49 38 132-508172

BEL APPARTEMENT, centre ville, 2½ pièces. Fr. 900.–, charges comprises. Libre tout de suite. ✆ 039/23 45 61 132-508344

A louer, 8 km de La Chaux-de-Fonds, **2 PIÈCES,** cuisine agencée. Avec garage. Fr. 720.–. ✆ 039/61 18 02, dès 18 heures. 132-508342

APPARTEMENT ENSOLEILLÉ, 3 pièces, rue Numa-Droz 195. Fr. 478.–. Disponible ou date à convenir. ✆ 038/53 38 08 132-508340

A louer, à La Chaux-de-Fonds, **3½ PIÈCES,** rénové, cuisine agencée, avec cachet. Fr. 1080.–, charges comprises. ✆ 039/23 58 22 132-508351

A louer, La Chaux-de-Fonds, très joli **APPARTEMENT 3 PIÈCES,** récemment rénové, cuisine agencée. Fr. 990.–, charges comprises. ✆ 039/23 17 61, le soir. 132-506689

Famille souhaite acheter, à La Chaux-de-Fonds, une **MAISON INDIVIDUELLE OU MITOYENNE** dans un quartier tranquille, avec dégagement. ✆ 039/23 10 70, prof. 132-508360

A louer au Landeron, tout de suite ou date à convenir, **STUDIO,** tout confort. Fr. 580.– ✆ 038/51 15 08 ou 032/25 67 38, dès 18 heures. 28-514176

Vends **MAISON ANCIENNE,** 5 pièces, 38 ares de terrain, située à Byans-sur-le-Doubs, 18 km de Besançon (France). Fr. 100000.–. ✆ 0033/81 58 56 88, le matin. 132-508295

A louer quartier Hôtel de Ville, La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENTS DE 3-3½ PIÈCES** dans immeuble entièrement rénové. Libre: de suite ou à convenir. ✆ 039/23 26 58, après-midi. 132-12083

Particulier cherche à acheter, à La Chaux-de-Fonds ou environs, une **MAISON FAMILIALE ET INDIVIDUELLE.** Situation tranquille. Ecrire sous chiffres C 132-734893 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

A louer **APPARTEMENT DE 3 PIÈCES,** quartier nord, tout confort. ✆ 039/23 26 56, matin. 132-12083

A louer, quartier des Jeannerets au Locle, **APPARTEMENTS DE 3 PIÈCES,** tout confort. ✆ 039/23 26 58 (matin). 132-12083

A vendre, au nord de La Chaux-de-Fonds, **MAISON FAMILIALE** (chalet) en bordure de forêt. Construction soignée. 3 chambres à coucher, living et salon avec cheminée, cuisine agencée en chêne, salle de bains. Garage. Chauffage par pompe à chaleur. Terrain. Fr. 385000.–. Ecrire sous chiffres E 132-734572 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

A louer, Croix-Fédérale 32, La Chaux-de-Fonds **SPACIEUX 3 PIÈCES,** cuisine agencée, balcon. Libre tout de suite. Loyer Fr. 900.– + charges. Renseignements et visites: ✆ 039/53 33 36 132-507404

● demandes d'emploi

Dame cherche heures de **MÉNAGE ET DE REPASSAGE.** ✆ 039/28 39 73 132-508361

Dame suisse cherche emploi dans la **MAISON OU QUELQUES HEURES** de travail. ✆ 039/28 18 56 132-507447

Travailleur frontalier, permis valable, expérience, cherche place **MÉCANICIEN MONTEUR OU TOURNEUR.** ✆ 0033/81 67 53 45, après 17 heures. 132-508341

BIJOUTIER cherche changement de situation, expérience haut de gamme, bonnes connaissances de gestion. Ecrire sous chiffres D 132-734956 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

EMPLOYÉ DE COMMERCE, expérience bancaire et industrielle, connaissances allemand/anglais parlé-écrit, apte à voyager, cherche emploi dans la région. Ecrire sous chiffres V 132-734511 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

● informatique, bureautique

A vendre **EUROSIGNAL RE 828 ASCOM,** autophon, révisé. Fr. 800.–, à discuter. ✆ 039/28 34 96 132-504984

A vendre **PC 286,** 60 Mb, 1 Mb Ram, 2 lecteurs, écran couleur, souris, divers logiciels. Fr. 1500.–, à discuter. ✆ 039/28 34 96 132-504984

● divers

Cherche **UNE PATENTE** pour un restaurant, Jura bernois. Ecrire sous chiffres C 132-734947 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Cherchons à acheter 4 places pour le **SPECTACLE DE COURTEMANCHE** le 9 février, Casino au Locle. Jusqu'à Fr. 60.– la place. 132-508362

● marché de l'occasion

Pour bricoleur: **OPEL REKORD 2000 S,** 1980. Fr. 300.–. ✆ 039/36 12 56 157-902166

A vendre **SEAT IBIZA,** 1,5 l, 1986, expertisée, pneus neufs. Fr. 2700.– ✆ 039/41 44 22 470-102417

VW JETTA, expertisée. Fr. 2300.– ✆ 038/61 17 58 28-294

VW POLO, 85000 km, expertisée. Fr. 2800.–. ✆ 038/61 17 58 28-294

A vendre **YAMAHA XT 250,** expertisée du jour, 35000 km. Fr. 1700.– ✆ 039/28 67 38 132-507702

A vendre très belle **GOLF GL 1600,** automatique, 1982, 81000 km, expertisée du jour. Fr. 3800.–. ✆ 039/61 10 70 132-503961

A vendre **OPEL CADETT 1600,** station-wagon, modèle 1990, 41000 km. Fr. 12900.– à discuter. Possibilité de crédit. ✆ 039/41 45 40 132-507040

● offres d'emploi

Région Neuchâtel. Couple avec enfants et animaux, vivant dans grande maison entourée d'un jardin, cherche **DAME SEULE,** 40 ans ou plus, nationalité suisse ou étrangère, avec permis, pour partager les tâches quotidiennes et les responsabilités inhérentes à la bonne marche de la maison. Logement confortable sur place, vie de famille. Salaire selon entente. Date d'engagement: fin été 1993. Faire offre sous chiffres S 028-751909 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

● à vendre

PETITE MACHINE à laver le linge Lavamat 240. Fr. 400.–. ✆ 039/31 46 56, midi. 157-902169

Urgent! A vendre (cause déménagement) **PIANO DROIT.** Prix à discuter. ✆ 039/23 55 15 ou ✆ 039/ 23 18 03 ou 025/39 23 27 132-508337

Tarif Fr. 1.– le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

OFFRES D'EMPLOI

Restaurant de campagne cherche
SOMMELIÈRES
Permis à disposition
✆ 039/28 60 60 132-503653

URGENT!
Je cherche une
AIDE EN MÉDECINE DENTAIRE DIPLÔMÉE
pour remplacement durant 3 à 4 mois.
✆ 038/24 19 24 28-500076

Votre avenir nous passionne

Nous cherchons pour un **poste évolutif,** un
ADJOINT DU DIRECTEUR DE PRODUCTION
responsable des secteurs développement et construction, de l'industrialisation, du respect des délais et de la qualité ainsi que des contacts externes.
Ce poste exige une expérience dans le secteur horloger en tant qu'**ingénieur en mécanique ou microtechnique** (35 - 45 ans).
Intéressé et motivé? Dans ce cas n'hésitez pas à envoyer votre dossier à l'attention de M. Gonin.
Discrétion assurée.
132-12089

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT
BAL DES POMPIERS
6 février 1993
dès 21 h 00
"entrée gratuite jusqu'à 22 h 30"

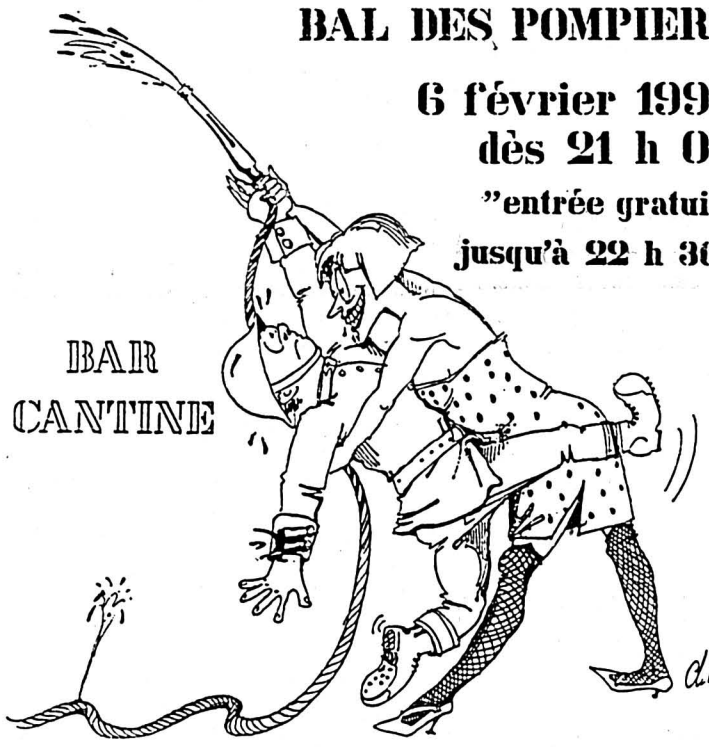

157-801031

Orchestre : Les Décibels (3 musiciens)

GASTRONOMIE

Un bon choix:
L'OURS AUX BOIS
Pour réserver: 039/61 14 45
470-102181

IMMOBILIER

À LOUER à La Chaux-de-Fonds, quartier des Forges
BEAU 2 PIÈCES
cuisine non agencée, ensoleillé, spacieux. Libre tout de suite. Loyer mensuel Fr. 600.– + Fr. 70.– de charges. Renseignements et visites:
✆ 039/23 11 00. 470-206001

A vendre
STUDIOS ET APPARTEMENTS
de vacances, dès Fr. 3900.– la semaine à vie. Résidence Champoussin
✆ **038/63 45 45** 450-1065

Privé cherche à acheter
villa familiale ou ferme
région Le Locle – La Chaux-de-Fonds. Ecrire sous chiffres W 006-783789 à Publicitas, case postale 1155, 2501 Biel/Bienne 1.

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue Jacob-Brandt 6
GRAND APPARTEMENT 3½ PIÈCES
entièrement rénové, balcon, cuisine agencée, lave-vaisselle, vitrocerame, 2 salles d'eau. Entrée à convenir. Fr. 1200.– c.c.
✆039/31 16 16
Gérance Peruccio
Mlle Huguenin ou le
✆077/23 28 36
440-3090

Police-secours: 117

J'ACHÈTE
ARMES ANCIENNES
également collection entière.
✆ **021/731 43 13**
241-885054

Veuillez me verser Fr. .....
Je rembourserai par mois env. Fr. .....
Nom .....
Prénom ..... Date de naissance .....
Rue ..... No .....
NP/Domicile .....
Signature .....

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12
Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5% maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions

C/Im/5/Do

Vendredi 5 février 1993
à 20 heures

ANCIEN STAND
La Chaux-de-Fonds

GRAND MATCH AU LOTO
de la Société de gymnastique L'ANCIENNE

4 cartons, bons d'achats et bons de voyages
Abonnement pour tout le match Fr. 17.– (40 tours)
1er tour gratuit

132-504027

Offres économiques!

König Aliment complet pour chats
• Foie • Boeuf
• Lapin • Volaille
12 x 400 g
7.45

Slip pour homme
100% coton
4 pièces
9.90

Robustillo Madalenas
Biscuits espagnols
310g
2.45
8 pièces

Chocolat au lait Ecomi
dès 2 x 100 g
–.50
(la tablette)

Chaussettes de sport
90% coton
10% polyamide
8.95
5 paires

Dolly Soft Papier hygiénique
2 couches
6.95
24 x 300 feuilles

La plupart des articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants DENNER-satellites!
Valable dès le: 04.02.93 De-5/040293

Nous sommes toujours avantageux!

DENNER SUPERDISCOUNT

44-52-20/4x4

Vente de poissons frais

Chaque vendredi de 8 h. à 12 h.

En promotion le 5 février 1993 :

Filets de flétan

100 g **Fr. 1.55**
au lieu de 2.--

dans les magasins suivants :

- Super Centre Ville, La Chaux-de-Fonds
- Super Centre Delémont
- Centre Porrentruy
- Centre Bévilard-Malleray
- Centre La Neuveville
- Centre Bassecourt
- Centre Saignelégier
- Centre Le Locle
- Centre Moutier
- Centre Sonceboz

132-12081/4x4

AVIS OFFICIEL

Office des poursuites et des faillites du district des Franches-Montagnes

VENTE PUBLIQUE D'UNE VILLA

avec grande piscine intérieure

Vendredi 12 mars 1993, dès 15 h, au Noirmont, à l'Hôtel-Restaurant du Soleil, sur commission rogatoire de l'Office des faillites de Delémont, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, à tout prix, de l'immeuble ci-après décrit dépendant de la faillite de la société Romolo SA dont le siège social est à Delémont..

BAN DU NOIRMONT

Feuil. N°	Lieu-dit, nature	Cont. a.ca	Val. off. Fr.	Val vénale Fr.
224	Sous-la-Fontenatte, habitation, piscine, garages N° 339, assise, aisance Chemin du Muguet 6	23.28	407760.–	720000.–

Assurance incendie (indice AIJ 120/1993): **Fr. 1305600.–.**

Construit en 1981, le bâtiment jouit d'une vue imprenable.

Sous-sol: 3 garages avec dispositif d'ouverture électrique de la porte centrale, abri PA, douche, W.-C., lavabo, buanderie, réduit.

Plain-pied: piscine 7 m x 6 m, profondeur 1 m 50 à 2 m 20, entièrement carrelée; séjour 34 m² avec cheminée de salon; salle à manger 18 m²; entrée-hall avec escalier 18 m²; chambre à coucher avec baignoire centrale; chambre 9 m²; W.-C. séparés; lavabo.

A l'étage: galerie-passage; grenier-réduit; chambre 15 m²; chambre 18,5 m²; chambre 21 m²; salle de bains; W.-C.; douche; lavabo.

Conditions

Les conditions de vente, l'état des charges et le rapport d'expertise seront déposés à l'office soussigné à partir du 26 février 1993, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Des garanties réelles de paiement seront exigées avant le prononcé de l'adjudication.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil et d'une pièce de légitimation officielle. Les représentants des sociétés devront présenter un extrait récent du Registre du commerce ainsi que la preuve de leurs pouvoirs.

Visites: mardi 23 février et lundi 8 mars 1993, à 16 h, les intéressés pourront visiter l'immeuble. Fin de la visite à 16 h 30.

Saignelégier, le 29 janvier 1993.

Office des faillites des Franches-Montagnes
Le préposé e.r.: René Domont

14-8074/4x4

La Chaux-de-Fonds

OFFRES D'EMPLOI

TISSOT

Pour garantir la qualité de nos produits nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir pour notre usine au Locle:

un responsable assurance qualité

qui aura pour tâches principales:
- *le contrôle d'entrée des composants et des montres terminées*
- *le contrôle roulant des stocks*
- *la formation et la conduite d'une petite équipe*
- *des contacts réguliers avec le Service après-vente ainsi qu'avec le Product Management pour régler les problèmes de qualité.*

Profil souhaité:
- *une formation de base dans l'industrie des composants de montres par ex. boîtier avec en plus une formation en technique qualité 3 ou équivalent*
- *des connaissances des normes ISO 9000*
- *de langue maternelle française avec de bonnes connaissances en anglais et éventuellement en allemand*
- *de bonnes notions en informatique*
- *esprit d'organisation et aimant les contacts avec les fournisseurs ainsi qu'avec les instances responsables de la qualité à l'intérieur de la SMH.*

Ces qualités sont indispensables à ce poste, ce qui implique plusieurs années d'expérience dans le contrôle qualité et esthétique.

Si notre offre vous intéresse, prenez contact en téléphonant ou envoyez-nous votre dossier complet de postulation à titre confidentiel à l'adresse suivante:

TISSOT S.A.
Mme B. Rappo, service du personnel
Route de Boujean 9
2501 Bienne
Tél. 032 277 277

Réussir sur marchés internationaux de l'horlogerie et de la micro-électronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!

SMH

410-1025

BOURSE

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
$ Once	326.—	330.—
Lingot	16.000.—	16.200.—
Vreneli 20.–	90.—	100.—
Napoléon	89.—	99.—
Souver new	113.—	123.—
Souver old	112.—	122.—
Argent		
$ Once	3,52	3,62
Lingot/kg	172.—	186.—
Platine		
Kilo	17.425.—	17.675.—

CONVENTION OR

Plage or	16.500.—
Achat	16.080.—
Base argent	220.—

INDICES

	2/2/93	3/2/93
Swiss Index	1277,90	1279,66
SMI	2118,70	2119,60
Dow Jones	3328,67	3374,00
DAX	1583,09	1601,37
CAC 40	1787,31	1807,04
Nikkei	17186.30	17222,00

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques.

HORS BOURSE

	2/2/93	3/2/93
Calida	975.—	1025.—
Ciment Portland	1330.—	1330.—
Kuoni	25000.—	25000.—

ACTIONS SUISSES

Adia p	146.—	150.—
Alusuisse p	456.—	475.—
Ascom hold. p	1430.—	1400.—
Baer hold. p	945.—	940.—
Bâloise hold. n	1880.—	1800.—
BBC IA	3570.—	3700.—
B. C. C.	790.—	790.—
Bobst p	2760.—	2770.—
BPS	1135.—	1135.—
Bührle p	415.—	430.—
C. F. N.	830.—	830.—
Ciba p	670.—	669.—
Ciba n	640.—	638.—
Ciba bp	639.—	639.—
Cortaillod n	3800.—	3600.—
CS hold p	2140.—	2140.—
CS hold n	403.—	401.—
Elektrowatt	2520.—	2500.—
EMS-Chemie p	1860.—	1855.—
Georg Fischer p	720.—	745.—
Forbo p	1870.—	1900.—
Galenica bp	319.—	310.—
Holderbank p	564.—	569.—
Jelmoli	1180.—	1180.—
Landis n	510.—	506.—
Logitech	140.—	140.—
Merkur hold. p	255.—	253.—
Mœven p	3250.—	3300.—
Nestlé p	1090.—	1090.—
Nestlé n	1090.—	1080.—
Nestlé bp	2170.—	215.—
Neuchât. n	650.—	700.—
Reassur p	2810.—	2830.—
Reassur n	2700.—	2750.—
Roche p	6030.—	6050.—
Roche bj	4120.—	4100.—
Sandoz p	3290.—	3280.—
Sandoz n	3240.—	3260.—
Sandoz bp	3200.—	3220.—
SBS p	329.—	336.—
SBS n	310.—	328.—
SBS bp	324.—	334.—
Schindler p	3800.—	3800.—
SGS bj	1275.—	1320.—
Sibra n	201.—	210.—
SMH 100	1580.—	1565.—
Sulzer n	647.—	660.—
Swissair p	565.—	550.—
Swissair n	560.—	550.—
UBS p	915.—	918.—
UBS n	186.—	905.—
W'thur p	3180.—	3180.—
W'thur n	3020.—	3010.—
Zurich p	2240.—	2240.—
Zurich n	2110.—	2120.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	2/2/93	3/2/93
Abbott Labor	41.75	40.25
Aetna LF	78.50	78.50
Alcan alu	28.—	28.50
Amax	27.—	27.75
Am Cyanamid	80.25	77.50
Amoco	80.50	80.50
ATL Richf	179.50	179.—
ATT	81.—	82.—
Baker Hu	31.—	30.75
Baxter	46.50	46.25
Boeing	54.50	55.25
Caterpillar	84.75	85.50
Citicorp	38.75	40.—
Coca Cola	64.75	63.75
Du Pont	70.50	71.50
Eastm Kodak	74.50	73.75
Exxon	93.50	95.—
Gen Elec.	129.50	129.—
Gen Motors	56.75	56.75
Halliburton	46.—	45.50
Homestake	17.75	16.50
Honeywell	49.50	48.25
Inco ltd	33.50	34.—
IBM	79.25	79.25
Litton	72.25	72.—
MMM	149.50	150.—
Mobil corp	96.25	97.—
Pacific Gas & El	50.—	50.50
Pepsico	63.25	63.—
Pfizer	99.25	95.25
Phil Morris	114.50	115.—
Philips pet	41.—	41.—
Proct Gamb.	76.25	76.50
Rockwell	45.—	46.—
Sara Lee	43.25	43.75
Schlumberger	88.50	89.—
Sears Roeb	74.50	76.—
Texaco	91.50	91.25
Unisys	18.50	18.25
Warner Lamb.	98.—	97.75
Waste Manag.	58.—	59.—
Woolworth	45.25	45.50
Anglo AM	32.25	32.75
Amgold	50.—	49.50
De Beers p	22.25	23.—
ABN Amro Hold.	42.75	42.50
Aegon NV	67.—	66.75
Akzo	115.50	117.—
Philips	19.25	19.50
Royal Dutch	123.—	124.—
Unilever NV	159.—	161.—
Allianz Hold n	1940.—	1980.—
Basf AG	197.—	199.—
Bayer AG	246.—	240.—
BMW	465.—	465.—
Commerzbank	237.—	238.50
Daimler Benz	540.—	550.—
Degussa	315.—	319.—
Deutsche Bank	599.—	606.—
Dresdner BanK	326.—	332.—
Hoechst	234.—	236.50
Mannesmann	227.50	232.—
Mercedes	403.—	409.—
RWE	373.—	373.—
Schering	642.—	639.—
Siemens	563.—	571.—
Thyssen AG	159.50	162.50
VEBA	342.—	348.—
VW	261.50	265.50
Fujitsu Ltd	6.50	6.60
Honda Motor	16.75	17.—
Nec corp	7.80	8.05
Sanyo electr.	4.60	4.65
Sharp corp	12.—	12.25
Sony	49.75	50.25
Aquitaine	90.75	93.50
Norsk Hyd n	34.25	34.—

PARIS

	2/2/93	3/2/93
Alcatel Alsthom	621.—	630.—
BSN	923.—	925.—
Euro Disneyland	65.55	66.20
Eurotunnel	33.70	34.30
Générale Eaux	2113.—	2142.—
L'Oréal	990.—	988.—
Lyonnaise Eaux	391.—	392.—
Sanofi	968.—	973.—
Paribas	384.50	387.50

LONDRES

	2/2/93	3/2/93
B.A.T.	9.73	9.77
British Petrol.	2.52	8.63
British Telecom	8.75	4.16
Cadburry	4.62	4.6176
Glaxo	6.65	6.60
Imperial Chem	11.50	11.27

TOKYO

	2/2/93	3/2/93
Ajinomoto	1220.—	1220.—
Canon	1410.—	1440.—
Daiwa House	1360.—	1340.—
Fuji Bank	1760.—	1790.—
Fujitsu	543.—	546.—
Hitachi	713.—	718.—
Honda Motor	1380.—	1350.—
Komatsu	700.—	709.—
Matsush el I	929.—	927.—
Mitsub. el	489.—	488.—
Mitsub. Heavy	526.—	524.—
Mitsui co	596.—	597.—
Nippon Oil	620.—	612.—
Nissan Motor	614.—	625.—
Nomura sec	1520.—	1540.—
Olympus opt	1070.—	1090.—
Ricoh	594.—	615.—
Sankyo	2550.—	2530.—
Sanyo elect.	392.—	384.—
Shiseido	1330.—	1330.—
Sony	4150.—	4140.—
Takeda chem.	1300.—	1330.—
Tokyo Marine	1190.—	1220.—
Toshiba	612.—	606.—
Toyota Motor	1400.—	1430.—
Yamanouchi	2470.—	2470.—

NEW YORK

	2/2/93	3/2/93
Aetna LF & CAS	52⅛	51⅛
Alcan	18⅞	18⅞
Aluminco of Am	73½	73⅞
Amax Inc	18½	18⅝
Asarco Inc	26¼	26¾
ATT	53⅝	54⅛
Amoco Corp	53½	53¾
Atl Richfld	117½	118.–
Boeing Co	35⅞	35⅝
Unisys Corp	12¼	12⅜
Can Pacif	12¾	12⅞
Caterpillar	56¾	58¼
Citicorp	25⅞	26.–
Coca Cola	42⅛	41¾
Dow chem.	54⅛	53¾
Du Pont	46⅞	47⅛
Eastm. Kodak	48⅞	49⅛
Exxon corp	62¼	62⅜
Fluor corp	43½	43½
Gen dynamics	114¾	115¾
Gen elec.	84⅞	86.–
Gen Motors	37⅜	39⅛
Halliburton	30⅜	30¼
Homestake	10⅞	10⅝
Honeywell	32.–	33⅛
Inco Ltd	22½	22¼
IBM	52⅛	51⅛
ITT	72⅝	74.–
Litton Ind	47⅝	48¼
MMM	98⅞	100¾
Mobil corp	63¾	64⅛
Pacific gas/elec	33½	33⅞
Pepsico	41¾	41⅝
Pfizer inc	63⅛	64⅛
Phil. Morris	75½	75⅝
Phillips petrol	26⅞	26⅞
Procter & Gamble	50.–	50⅝
Rockwell intl	30.–	29⅞
Sears, Roebuck	50½	51.–
Texaco inc	60½	60¾
Union Carbide	17.–	17¼
USX Corp	38¼	39⅜
UTD Technolog	46¾	48¾
Warner Lambert	64.–	65½
Woolworth Co	29½	30⅝
Xerox	84⅝	84¼
Zenith elec	7⅜	8.–
Amerada Hess	49¼	49½
Avon Products	58⅞	59⅜
Chevron corp	74.–	74⅝
UAL	125½	121¾
Motorola inc	54⅛	54¼
Polaroid	29¾	28⅝
Raytheon	53⅜	52¾
Ralston Purina	49½	49⅝
Hewlett-Packard	72⅜	71⅛
Texas Instrum	55¾	55½
Unocal corp	26¼	26½
Westingh elec	13½	13½
Schlumberger	58¾	58¾

(Werthein Schroder & Co., Incorporated, Genève)

BILLETS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 $ US	1.48	1.56
1 $ canadien	1.16	1.24
1 £ sterling	2.13	2.27
100 FF	26.70	28.20
100 lires	—.0955	—.1045
100 DM	91.25	94.25
100 fl. holland.	81.—	84.—
100 fr. belges	4.35	4.65
100 pesetas	1.25	1.35
100 schilling aut.	12.90	13.50
100 escudos	—.96	1.06
100 yens	1.17	1.27

DEVISES

1 $ US	1.50	1.5380
1 $ canadien	1.1870	1.2170
1 £ sterling	2.1630	2.2180
100 FF	27.10	27.65
100 lires	—.0983	—.1007
100 DM	91.80	93.65
100 yens	1.2065	1.2370
100 fl. holland.	81.55	83.20
100 fr belges	4.4540	4.5440
100 pesetas	1.2860	1.3250
100 schilling aut.	13.04	13.31
100 escudos	1.0140	1.0450
1 ECU	1.7885	1.8250

Football - Présidence de l'ASF: Me Freddy Rumo devant les délégués de la Ligue nationale

Le baroud d'honneur?

Le talent oratoire de Me Freddy Rumo est bien connu. Et de ce talent, l'avocat chaux-de-fonnier en aura besoin aujourd'hui, devant les délégués de l'assemblée extraordinaire de la Ligue nationale (LN), s'il entend sauver son fauteuil présidentiel à la tête de l'Association suisse de football (ASF). Si son message passe, s'il obtient l'appui de la LN, Me Rumo se représentera le 27 février prochain. Sinon... eh bien le football suisse pourra dire adieu à l'un des personnages les plus marquants de son histoire.

Par
Renaud TSCHOUMY

En fait, Me Freddy Rumo force un peu la porte de l'assemblée extarordinaire de la LN d'aujourd'hui. «Carlo Lavizzari ne m'a en tout cas pas invité, explique-t-il. Mais les statuts de la LN indiquent que le président d'honneur doit être convoqué. Alors, et quand bien même je n'ai pas reçu de bristol, j'y vais!»

UNE BONNE NOUVELLE

Les données du problème sont simples: si Me Freddy Rumo ne parvient pas à persuader l'assemblée de le soutenir, il ne briguera pas un nouveau mandat: «J'ai besoin de l'appui de la LN, précise-t-il. Avant toute chose, j'aimerais connaître les délégués, des hommes qui ne m'ont jamais été présentés. Et je m'efforcerai de les convaincre. Avant de décider quoi que ce soit, j'ai besoin de savoir si les membres de la Ligue nationale suivront leur président Carlo Lavizzari ou non.»

Me Rumo a déjà tracé les grandes lignes de son discours d'aujourd'hui. «Vous savez, j'aime bien improviser, nuance-t-il. Cependant, il va de soi que je leur parlerai du centre de Montilier, un centre qu'ils ne connaissent pour ainsi dire pas. Et puis, je leur apporterai une bonne nouvelle.»

Laquelle? «Une bonne nouvelle. Je n'en dirai pas plus... Ils feront alors leur choix, et je ferai le mien en fonction du leur.»

Le président de l'ASF le fera conaître demain, à l'occasion de l'inauguration officielle de la maison du football, à Muri.

JUSQU'EN 1995

On sent dans les propos de Me Rumo qu'il a encore envie de se battre pour le football suisse. «Il me reste du travail à accomplir, confirme-t-il. Je pense à la réforme du département technique ou à l'équipe nationale, qui est en bonne passe d'enfin se qualifier pour une phase finale de Coupe du monde. Et puis, si j'ai obtenu la maison du football, j'aurais préféré un centre. Mais il va de soi que j'ai besoin du soutien de la Ligue nationale pour mener mes projets à bien. Sans quoi...»

Me Freddy Rumo n'envisage pas de pousuivre son travail au-delà de 1995, date qui coïncidera avec le centenaire de l'ASF. «J'ai toujours dit que je ne dépasserais pas ce cap» ajoute-t-il.

LEÇONS

L'avocat chaux-de-fonnier est encore animé par une sacrée motivation. «C'est certain. Et je ne renie pas mes choix. Certains profitent du fait que je sois un lion blessé pour me tirer dessus, mais je ne m'en formalise pas.» Et ne dit-on pas qu'un fauve n'est jamais aussi dangereux que lorsqu'il est blessé..?

Reste que les échecs de Me Rumo (on pense à la présidence de l'UEFA ou à la candidature suisse pour l'organisation de la Coupe du Monde 1998) ne lui ont pas fait une bonne publicité... «J'en ai tiré les leçons, avoue-t-il. Mais je ne regrette rien. Lorsque le comité exécutif de l'UEFA m'a évincé, j'étais en profond désaccord avec le secrétariat général. Et je le suis toujours: cette fameuse Ligue des champions a le ventre mou. Et elle n'a pas le succès d'une compétition par k.-o. J'assume donc ma position.»

Les délégués de la Ligue nationale le laisseront-ils assumer sa position à la tête du football suisse? Là réside toute la question. «En tous les cas, j'ai confiance, conclut Me Rumo. Les Etats-Unis ont voté Clinton, le football suisse choisira Bush!»

Une manière comme une autre de dire que la Ligue nationale optera pour la solution de continuité. Et non pour la nouveauté, représentée par le juriste valaisan Marcel Mathier, candidat de la ZUS (série inférieure).

R.T.

C'était le 4 mars 1989
Me Freddy Rumo (à droite) succédait à Heinrich Röthlisberger à la présidence de l'ASF. (ASL)

Trop jeune

Une page pourrait donc bien se tourner aujourd'hui pour Me Freddy Rumo. «Une page importante de ma vie, emphase-t-il. Après quatorze ans passés dans le monde du football, j'avoue que j'aurai de la peine à passer le témoin. Mais je suis encore trop jeune pour prendre ma retraite. Il me reste beaucoup à faire dans plusieurs domaines.»

Reste que le football suisse peut difficilement s'offrir le luxe de l'évincer.

R.T.

Il y a un an - A la patinoire Saint-Léonard de Fribourg, l'équipe de Suisse de hockey sur glace écrit l'une des plus belles pages de son histoire. En finale du Tournoi des Quatre Nations, la formation helvétique prend en effet le meilleur 3-0 sur la CEI. (Imp)

Hockey sur glace

L'organisation avant tout

Dans le cadre de sa patiente approche des championnats du monde de Munich au mois d'avril, l'équipe de Suisse disputera au cours des quatre prochains jours et de la traditionnelle Coupe Nissan trois matches amicaux.

Page 11

Ski alpin

Faux départ...

Faux départ aux championnats du monde de Morioka. Dès lors, les organisateurs japonais (photo Keystone) scrutent désespérément le ciel...

Page 13

Haltérophilie

Suspendu de salle!

Il ne fait pas toujours bon ouvrir son bec! Pour avoir exprimé publiquement son mécontentement à la suite du Challenge «210» qui s'est déroulé le 7 novembre dernier à Tramelan, Daniel Tschan a été suspendu de salle!

Page 15

Match amical: le FCC largement défait à Morges face à Etoile Carouge

Pas de quoi en faire un fromage

● ÉTOILE CAROUGE - LA CHAUX-DE-FONDS 7-0 (3-0)

Entre le FCC et Etoile Carouge, il y a un – voire plusieurs – niveau de différence. On le savait avant le match d'hier soir à Morges et cela s'est vérifié. Reste qu'il n'y pas de quoi en faire un fromage, surtout si l'on sait que les Genevois en sont à leur troisième match amical, alors que les «jaune et bleu» effectuaient leur première sortie sur gazon.

Morges
Julian CERVIÑO

En fait, pour Claude Zürcher, mentor du FCC, il y eut deux matches sur les bords du Léman. «En première mi-temps, nous avons essayé d'adopter une tactique ultra-défensive en attendant notre adversaire, expliquait-il. Même si nous n'avons jamais joué ainsi cette saison, il faudra toutefois nous y habituer, car c'est de cette manière que nous devrons aller chercher des points à l'extérieur.»

Le moins que l'on puisse écrire c'est que cet essai ne fut pas des plus concluants. En effet, le double rideau défensif dressé devant Enrico fut très – trop – perméable. «Il y a eu trop d'erreurs de placements, analysait Claude Zürcher. Cela dit, il ne faut pas se montrer trop exigeant puisque ce soir nous avons touché pour la première fois le ballon.»

Eh oui, c'est que, pour l'instant, les «jaune et bleu» ont axé leur préparation sur la condition physique en insistant tout particulièrement sur l'endurance. Et ce n'est pas le retour du boss – Zürcher a repris les commandes depuis lundi – qui a changé grand-chose. «Nous allons encore continuer à travailler dans ce sens jusqu'au camp d'entraînement de Saillon (réd: du 13 au 16 février)». D'ici là, la troupe de La Charrière disputera deux matches amicaux, le premier samedi (14 h 30) à Saillon – justement – face à Savièse et le suivant le vendredi 12 février (20 h) à Yverdon.

MIEUX, MAIS...

Pour en revenir à la partie d'hier soir, relevons que la seconde période fut un peu plus réjouissante, contrairement à ce qu'indique le score. En effet, Guede et ses potes se montrèrent plus entreprenants et élaborèrent quelques mouvements intéressants, même si la finition laissait souvent à désirer.

Plus agressifs, plus vifs, les hommes de Claude Ryf s'en donnèrent encore à cœur joie et profitèrent du laxisme des défenseurs rivaux pour saler l'addition. «Nous avons manqué d'agressivité à l'abord de notre surface» regrettait Claude Zürcher qui n'était surtout pas très satisfait de la performance de son libéro Rizvanovic. Trop timide, le Bosniaque manqua en effet d'autorité.

Pour sa part, l'ex-Xamaxien Claude Ryf relevait avec satisfaction la forme affichée par les siens: «C'était vraiment pas mal du tout, surtout au niveau du rythme. Cela dit, j'aurais préféré que mon équipe aborde de la même façon les rencontres de championnat que nous avons livrées contre le FCC (réd: toutes remportées par les Chaux-de-Fonniers).»

Reste que l'avenir des Genevois est plus rose que celui des «jaune et bleu».

Terrain de Forward-Morges: 25 spectateurs.

Arbitre: M. Bettex (Echallens).

Buts: 13e Castella 1-0. 20e D: Rodriguez 2-0. 38e Favre 3-0. 48e Mosca 4-0. 62e Gumy 5-0. 63e Morisod 6-0. 84e Santos 7-0.

Etoile Carouge: Battin (63e Grossen); Moruzzi (63e Thomé); Aguilar (46e Santos), Moulin, Gumy; D. Rodriguez, Besnard (46e Mosca), Morisod, Gamberini; Castella (63e Giuntini), Favre (63e Regilio).

La Chaux-de-Fonds: Enrico (46e Langel); Rizvanovic (63e De Piante); Gaille (46e A. Matthey), Maranesi (63e M. Dainotti); Jeanneret, Villars (63e Fiechter), Otero, Guede, Colombo (46e Marchini), De Piante (46e Cattin); Stevic.

Notes: pelouse glissante, soirée humide et très froide (brrr...). La Chaux-de-Fonds joue sans P. Matthey (blessé et récemment opéré des ligaments croisés du genou). Poteau de Fiechter (67e). Coups de coin: 7-2 (2-0).

J.C.

132-12183

APPAREILS MÉNAGERS
ET AGENCEMENT DE CUISINE
Serre 90 – La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 00 55

PIERROT MÉNAGER VOUS ANNONCE LE MATCH DE HANDBALL
VENDREDI 5 FÉVRIER à 20 heures
au Pavillon des Sports

HBCC-HOMMES CONTRE TV BÖZINGEN

visavis

actuel cette semaine

valable du 4.2. au 6.2.93

Tarocco
Oranges sanguines de Sicile
kg 1.65

Fenouils
étrangers
kg 2.20

Lait entier UHT
TETRA PAK 1 litre 1.80

Fromage de montagne
100 g 1.70

Fromage d'Italie
100 g -.95

REGINA
- Cornichons 230 g 2.20
- Petits oignons 230 g 1.60

Vin rouge de France
Beaujolais AC
«Sélection Ducep» 1 litre (+ dépôt) 4.90

NIAXA compact
Lessive complète 3 kg 14.90

HUG «Zwieback» 250 g 3.20

Ouleray
Chocoly Duopack 2 x 250 g 5.30

TOBLERONE lait 2 x 100 g 2.95

Milka Lila Pause • Nougat Crisp 3 x 37 g 1.75

Tempo Mouchoirs 10 x 10 1.95

Vif • Supernettoyant Duo 2 x 500 ml 7.50

44-217

U-D P/V Zentrale

W 05/93

1889 — Depuis plus de 100 ans à votre service ! — 1993

Rôti et tendrons
de veau

à Fr. **19.50** le kg

* * * * *

Tous les lundis, notre fameux
Boudin à la crème

132-12465

Le maître boucher: votre spécialiste en viande

★★★

Vacances en Egypte

A. Abdelzaher — Moon Valley Voyages

SUPEROFFRES

1 semaine: séjour balnéaire au bord de la mer Rouge, à Hurghada — **Fr. 1150.–**

2 semaines: séjour balnéaire à Hurghada + croisière sur le Nil — **Fr. 2190.–**

Semaine supplémentaire à Hurghada — **Fr. 250.–**

Demandez notre catalogue pour d'autres propositions de voyages.

Tél. 038 24 52 78 – Fax 038 21 28 56

28-1240/4x4

OFFRES D'EMPLOI

Entreprise de services de la région engage

collaborateur au service externe

pour entretenir et développer son portefeuille clients. Pas de porte-à-porte. Situation intéressante pour candidat motivé par la vente et au bénéfice de connaissances commerciales suffisantes.

Faire offres sous chiffres 450-3385 à ASSA, Annonces Suisses S.A., 2, faubourg du Lac, 2001 Neuchâtel 1.

Comptabilité analytique assistée par ordinateur
Pour les professionnels ou ceux qui connaissent bien la comptabilité de base
le jeudi de 18h30 à 20h
dès le 11 février 1993

Introduction à la comptabilité double
le jeudi de 20h à 22h
dès le 11 février 1993

C.I.S.M.
Cours intensif de secrétariat moderne
230 heures de cours en 15 semaines
4 demi-journées par semaine
début : 22 février 1993

école-club migros

Renseignements et inscriptions à notre secrétariat:
RUE JAQUET-DROZ 12 — **039/ 23 69 44**
LA CHAUX-DE-FONDS — VIDEOTEX: • 4003#

28-92

AVIS OFFICIEL

N5

PAVILLONS D'INFORMATION ET VISITES DE CHANTIERS

NOUVEAU PROGRAMME DES VISITES POUR 1993

Pavillon à Boudry (derrière l'ancien collège)	Ouverture publique tous les mardis de 14 h 45 à 18 h 30 Exposition couvrant le secteur Treytel-Areuse
Pavillon à Vauseyon Av. Ed.-Dubois 4 Neuchâtel	Ouverture publique tous les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois de 14 h 45 à 18 h 30 Exposition couvrant le secteur de la traversée de la ville de Neuchâtel
Stand d'information N5/Rail 2000 à Saint-Aubin Rue du Grand-Verger 3	Rail 2000: ouverture publique tous les premiers mercredis de chaque mois de 15 h à 18 h 15 Info N5: ouverture publique tous les deuxièmes et quatrièmes mercredis de chaque mois de 14 h 45 à 18 h 30 Exposition couvrant le secteur de La Béroche
Pavillon à Saint-Blaise (au sud de la gare BN)	Ouverture publique tous les jeudis de 14 h 45 à 18 h 30 Exposition couvrant le secteur de Monruz à Saint-Blaise

A d'autres heures, des visites commentées des pavillons et des chantiers sont organisées pour des groupes, sur inscription par téléphone au 038/22 35 59 au Service des ponts et chaussées.

M. Kurt Hagen, technicien chargé de l'information de la N5 et le soussigné se réjouissent de votre visite.

Le secrétaire général: J.-M. Muller

28-119

IMMOBILIER

Appartements protégés du Châtelot

A louer

Petits appartements dans immeubles réservés aux personnes retraitées

Loyer modéré (Fr. 316.– à Fr. 356.–)

Cadre agréable, tranquillité, grand jardin arborisé, ensoleillé, proximité des magasins.

Nous vous offrons la sécurité d'une structure protégée mais nous vous garantissons votre totale indépendance.

Vous avez la possibilité de vous faire aider dans les tâches ménagères quotidiennes (entretien de l'appartement, lessive, etc.). Dans la mesure où votre santé l'exige et jusqu'à concurrence des limites fixées, ce soutien est inclus au loyer.

Si vous êtes intéressés, prenez contact avec nous pour une visite sans engagement.
✆ 039/276 321
(services sociaux)

132-12406

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Hockey sur glace - Coupe Nissan: l'équipe de Suisse se livre à un test pré-mondial

L'organisation avant tout

Dans le cadre de sa patiente approche des championnats du monde de Munich au mois d'avril, l'équipe de Suisse disputera au cours des quatre prochains jours, pendant la traditionnelle Coupe Nissan, trois matches amicaux, face au Canada (aujourd'hui à Kloten), la Finlande (demain à Zoug) et l'Allemagne (dimanche à Rapperswil). Le coach national Bill Gilligan entend y mettre l'accent sur l'organisation.

L'Américain exigera de son équipe qu'elle témoigne de progrès par rapport au tournoi des Izvestia en décembre, sur le plan défensif notamment. «Nous ne pouvons pas évoluer comme nous l'avons fait contre les Russes» souligne Bill Gilligan, mettant en cause à mots couverts la discipline.

GILLIGAN S'INTERROGE

Face à trois adversaires qui appartiennent au groupe A mais ne prendront pas part à la Coupe Nissan avec leur meilleure formation, la sélection helvétique devra retrouver ses vertus d'antan, en réduisant les espaces dans la zone neutre et avec un centre premier des attaquants à se replier pour forechecker.

Néanmoins, Gilligan n'entend pas se priver totalement de la possibilité d'innover: «Nous jouerons certes tous nos matches pour les gagner, mais ce tournoi n'est pas le championnat du monde. Le cas échéant, nous pourrons insister sur certains points.» Individuellement, le coach national en a terminé de sa revue d'effectifs. Un seul néophyte, le défenseur biennois Martin Steinegger (21 ans), figure dans la sélection. Pour le reste, à l'exception de Keith Fair (blessé) et Fredi Lüthi, l'Américain a convoqué tous les acteurs qui ont régulièrement évolué lors des dernières sorties de l'équipe nationale.

Gilligan et son assistant John Slettvoll ont un cadre de vingt-six joueurs à disposition. Compte tenu des play-off à venir, chacune des cinq lignes d'attaque sera tour à tour au repos. Le coach national affirme n'avoir pas été irrité par les forfaits: «J'ai parlé avec tous les joueurs en cause et j'ai le sentiment qu'ils sont réellement touchés. Je me demande simplement pourquoi ils n'ont pas été ménagés en championnat». Tous, sauf Patrick Sutter, ont en effet joué samedi avec leur club...

GARE À LA FINLANDE

Un problème qui sera cependant également celui des adversaires des Helvètes. En Allemagne, la sélection a même provoqué un conflit de deux semaines entre le HC Cologne – qui se sentait prétérité par rapport à Düsseldorf – et la fédération. Le coach national Ludec Bukac a finalement accepté de ne retenir que quatre joueurs de Cologne au lieu de six. Les vedettes de Düsseldorf, pour leur part, sont en camp d'entraînement au soleil de Fuerteventura...

Le Team Canada, qui a déjà joué – et perdu – deux fois cette saison contre la Suisse, a eu recours pour compenser son manque d'effectifs à cinq joueurs évoluant dans le championnat helvétique: Marc Habscheid (Berne), Mark Astley (Lugano), Brian Propp (Lugano), Fabian Joseph (Coire) et Mike Millar (Coire). De ce fait, l'adversaire le plus redoutable pour les Helvètes devrait être la Finlande.

Thomas Vrabec
Un pion important de l'échiquier de Gilligan. (Lafargue)

Pour le premier match contre le Canada, l'équipe de Suisse sera la suivante: Pavoni; Balmer, Beutler; S. Leuenberger, Honegger; Steinegger, Tschumi; Bertaggia, Brasey; Triulzi, Vrabec, Schenkel; Rogenmoser, Montandon, Brodmann; Hollenstein, R. Meier, M. Celio: Erni, Weber, Eberle.

Le programme. Aujourd'hui: Suisse - Canada (20 h à Kloten). Finlande - Allemagne (20 h à Kreuzlingen). **Demain:** Suisse - Finlande (20 h à Zoug). **Samedi:** Allemagne - Canada (14 h à Schwenningen). **Dimanche:** Canada - Finlande (12 h à Rapperswil). Suisse - Allemagne (15 h 30 à Rapperswil).

La sélection

Gardiens: Pavoni (Kloten), Schöpf (Zoug), Tosio (Berne).

Défenseurs: Balmer (FR Gottéron), Bertaggia (Lugano), Beutler (Berne), Brasey (FR Gottéron), Honegger (Lugano), S. Leuenberger (Lugano), Steinegger (Bienne), Tschumi (Ambri-Piotta).

Attaquants: J.-J. Aeschlimann (Lugano), Brodmann (FR Gottéron), M. Celio (Kloten), Eberle (Lugano), Erni (Kloten), Hollenstein (Kloten), Howald (Lugano), R. Meier (Zurich), Montandon (Berne), Rogenmoser (Berne), Rötheli (Lugano), Schenkel (Berne), Triulzi (Berne), Vrabec (Berne), Weber (Zurich).

Coaches: Gilligan et Slettvoll.

PREMIÈRE LIGUE

Groupe 3

Hier soir

Champéry - Villars 2-0

CLASSEMENT

1. GE Servette	20	17	0	3	132-	41	34
2. Sierre	20	16	1	3	124-	39	33
3. Chx-de-Fds	20	15	3	2	100-	46	33
4. Viège	20	13	2	5	93-	54	28
5. Fleurier	20	12	1	7	118-	92	25
6. Saas Grund	20	10	3	7	73-	73	23
7. Villars	20	7	4	9	77-	81	18
8. Star Chx-Fds	20	7	0	13	72-	107	14
9. Yverdon	20	6	0	14	71-	113	12
10. Star Laus.	20	4	2	14	56-	102	10
11. Champéry	20	4	1	15	52-	114	9
12. Nendaz	20	0	1	19	49-	155	1

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 6 février. 20 h 15: Fleurier - Champéry. GE Servette - Viège. La Chaux-de-Fonds - Yverdon. Saas-Grund - Sierre. Star Lausanne - Nendaz. Villars - Star Chaux-de-Fonds.

Primes *- Afin de garantir une plus grande attractivité à la Coupe Nissan, la Ligue suisse de hockey sur glace a décidé pour la deuxième fois d'attribuer des primes. Le vainqueur recevra 50.000 fr, le second 30.000 fr, le troisième 20.000 fr et le quatrième 10.000 fr. Ce prize-money (110.000 fr au total) sera au budget de l'équipe nationale. (si)*

Football

Priorité aux Américains

Alan Rothenberg, président du comité d'organisation de la World Cup 94, a annoncé hier à New York que 65% des 3,6 millions de billets pour les matches seront destinés à la clientèle américaine, laissant donc 35% au reste du monde.

Au cours d'une conférence de presse à laquelle participaient MM. Guillermo Canedo, vice-président de la Fédération internationale (FIFA), et Sepp Blatter, secrétaire général de la FIFA, Alan Rothenberg a précisé que les ventes de billets aux Etats-Unis concerneraient d'abord les membres de la famille du football (entraîneurs, arbitres...), cela jusqu'au 31 mars prochain, puis s'ouvriraient au grand public à partir du mois de juin.

Les prix iront de 25 dollars pour les places les moins chères (match du premier tour) jusqu'à 475 dollars pour les meilleures places (finale), le prix moyen d'un billet étant de 58 dollars.

Cependant, la majeure partie des ventes se fera uniquement par lots pour chacun des neuf stades désignés par l'organisation. S'il reste des invendus en février 1994, le public aura alors droit d'acheter les billets à l'unité. Concernant la distribution internationale, le détail en sera donné par les organisateurs durant le mois de mars. (si)

BRÈVES

Football

Blokhine retrouve du boulot

L'Ukrainien Oleg Blokhine, ex-international soviétique et footballeur européen 1975, limogé de son poste d'entraîneur la semaine dernière par le président du club d'Olympiakos Le Pirée, a été engagé pour diriger une autre formation grecque de première division: PAOK Salonique.

Sécurité assurée

Le Rose Bowl Stadium de Pasadena, qui accueillera la finale de la World Cup 94, ne posera aucune menace pour la sécurité même si les spectateurs y accéderont par un dédale de tunnels, a déclaré le secrétaire général de la Fédération internationale de (FIFA), Sepp Blatter.

Athlétisme - Trois records du monde du 50 m féminin

Folle soirée

Treize ans jour pour jour après Marita Koch, le record du 50 m en salle de l'ex-Allemande de l'Est (6"11) a été battu à trois reprises, mardi soir à Moscou, dont deux fois par Irina Privalova.

L'Ukrainienne Jeanne Tarnopolskaia l'avait amélioré une première fois avec un temps de 6"09, réalisé lors de la première demi-finale.

La Russe Irina Privalova l'a imitée quelques minutes plus tard en dominant la seconde demi-finale en 6"05, avant de s'en emparer définitivement lors d'une exceptionnelle finale qu'elle a survolée en 6"00, laissant sa rivale ukrainienne à 9 centièmes de seconde.

OBJECTIF ATLANTA

«L'essentiel est de prendre un bon départ, contrairement à Barcelone où je l'avais manqué pour terminer à la troisième place, a expliqué Privalova. Mon échec aux Jeux ne fut pas une tragédie. Je n'ai que 24 ans et en sprint, on peut être compétitif jusqu'à 30 ans. Aussi, j'attends avec impatience les Jeux d'Atlanta. Mais les championnats du monde de Stuttgart (14-22 août) constituent mon plus proche objectif. Nous verrons alors qui sera au sommet de la hiérarchie.» (si)

Volleyball - Coupe de Suisse, quarts de finale

TGV-87: bon tirage

Le tirage au sort des quarts de finale de la Coupe de Suisse a été favorable à TGV-87, qui se rendra dans la salle de Gelterkinden, équipe de première ligue.

Quarts de finale (à disputer jusqu'au dimanche 14 février):

Messieurs: Lugano (LNA) - LUC (LNA). Amriswil (LNB) - Chênois (LNA). Gelterkinden (1re) - TGV-87 (LNA). Beaumont (2e) - Näfels (LNA).

Dames: Bellinzone (LNA) - Schaffhouse (LNA). Cheseaux (LNB) - Montana Lucerne (LNA). Sempach (LNB) - BTV Lucerne (LNA). FC Lucerne (LNB) - RTV Bâle (LNA).

Demi-finales (Samedi 27 février):

Messieurs: vainqueur Gelterkinden-TGV-87 - vainqueur Beaumont-Näfels. Vainqueur Amriswil-Chênois - vainqueur Lugano-LUC.

Dames: vainqueur Bellinzone-Schaffhouse - vainqueur Sempach-BTV Lucerne. Vainqueur FC Lucerne-RTV Bâle - vainqueur Cheseaux-Montana Lucerne.

Les finales masculine et féminine se disputeront toutes deux le samedi 3 avril à Fribourg. (si)

Automobilisme - Formule 1: Ferrari menace de se retirer

Technologie en cause

Ferrari menace de se retirer de la Formule 1 à moins d'une nouvelle réglementation qui rapproche la vitrine des sports mécanisés de la production en série.

«Rien ne nous oblige à rester dans une Formule 1 qui doit changer ses règlements pour se rapprocher de la technologie de la production automobile de masse» a déclaré le directeur de la prestigieuse écurie, Luca di Montezemolo, dans la presse italienne d'hier.

LICENCIEMENTS

«La technologie a atteint un tel niveau que 95% des solutions retenues pour la compétition n'ont plus d'application pour les voitures de série, a-t-il ajouté. Ferrari n'abandonnera jamais les sports mécanisés, mais si les choses n'évoluent pas rapidement, nous pourrions opter pour d'autres types de compétition.»

Ferrari, qui présente le plus beau palmarès de la Formule 1, court après la victoire depuis le succès d'Alain Prost dans le Grand Prix d'Espagne 1990.

Rien ne va plus non plus dans les ateliers du manufacturier de voitures de luxe, propriété du géant italien Fiat, qui vient d'annoncer le licenciement de 400 personnes. (si)

PMUR - Tiercé, Quarté+ et Quinté+

Ubli la surprise?

Aujourd'hui à Vincennes, Prix de Langeais
(trot attelé, handicap, 2750 mètres, Réunion I, 4e course, 15 h 20).

No	Cheval	Mètres	Drivers	Perf.	Entraîneurs
1.	Urikito	2750	J.-P. Viel	7a2a10a	J.-P. Viel
2.	Ultima-d'Atout	2750	N. Roussel	0mDaDa	A. Roussel
3.	Tootsie	2750	J.-Ph. Dubois	0a0a3a	J.-Ph. Dubois
4.	Ubli	2762	P. Allaire	0a1a6a	J.-C. Mariette
5.	Titou-de-Cocherel	2762	M. R. Denuault	8a6a6a	M. R. Denuault
6.	Tatuis-des-Ecus	2762	E. Clouet	6m6a3a	Y. Marechal
7.	Ukilou	2762	J. R. Rousseau	Da3a6a	H. Rousseau
8.	Toscane-du-Loir	2762	H. Sionneau	4a7a4a	A. Sionneau
9.	Seneque	2762	J.-M. Monclin	0a4a0a	J.-M. Monclin
10.	Roum	2775	G. Duclos	3aDa6a	G. Duclos
11.	Une-de-Simardière	2775	D. Bethouart	3a8a2a	D. Bethouart
12.	Unwisdom	2775	R. W. Denechere	8a3a4a	R. W. Denechere
13.	Unamoura	2775	C. Chalon	0a0a4m	G.-M. Dreux
14.	Tina-Chouan	2775	A. Dreux	5m8m3m	I. Lambertz
15.	Traquenard	2775	M. Lenoir	8m9a4a	M. Lenoir
16.	Super-Hutte	2775	B. Piton	DaDa0a	C. J. Piton
17.	Tenor-de-Mareuil	2775	J. B. Bossuet	10aDm8a	J. B. Bossuet
18.	Tigre-du-Buisson	2787	J.-P. Dubois	1aDa7a	J.-E. Dubois
19.	Unique-de-Fany	2787	F. Pellerot	2a1a3a	C. Franjoux
20.	Tour-Carrée	2787	P. Levesque	6a1a5a	H. L. Levesque

Base: Unwisdom. **Coup de poker:** Ubli.

Impar prono: 12 - 8 - 11 - 4 - 1 - 20 - 19 - 5.

Economie? Le tarif pour toutes les gourmandises. A saisir!

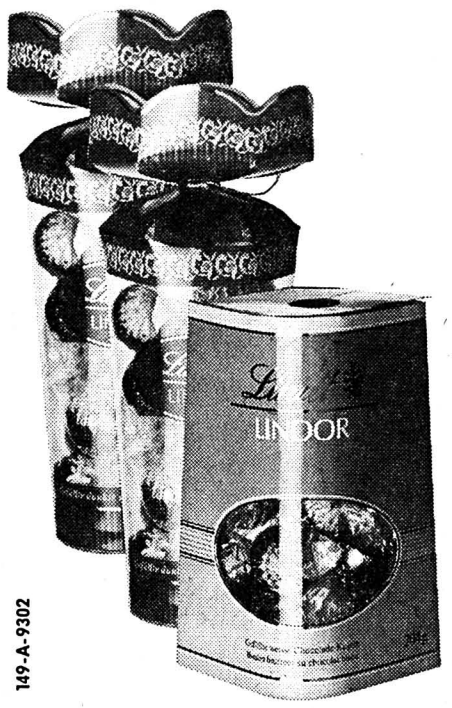

BOULES LINDOR blanc, brun, foncé, 204 g

5.80

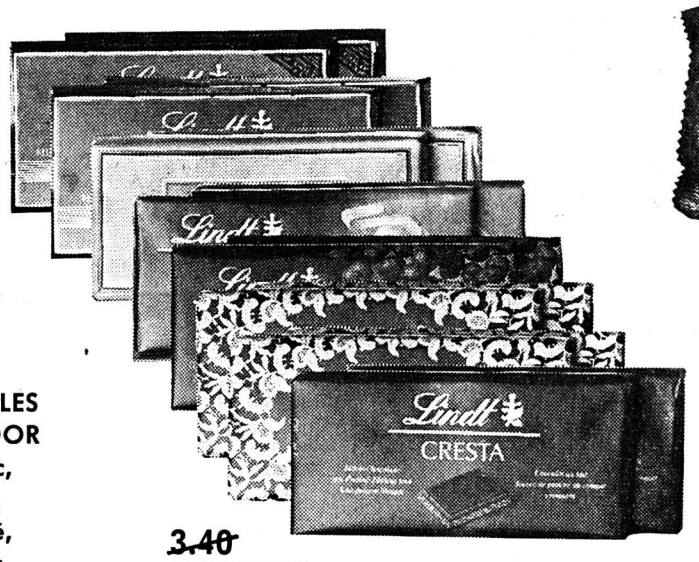

~~3.40~~ **2.60** LINDT DUO Cresta, lait, noisettes, Chocoletti au lait + noisettes, Elégance, Lindor

2 x 100 g

KIT KAT 5 pièces

2.80

2.40 FRIGOR-POCKET 4 x 33 g

2.20 BRANCHES blanc, lait, 3 x 46 g

149-A-9302

44-600

Bienne • Ecublens • Fribourg • Genève • La Chaux-de-Fonds • Lausanne • Martigny • Neuchâtel • Petit-Lancy • Sion • Vevey • Yverdon

IMMOBILIER

Un financement exceptionnel pour être chez soi

LA CHAUX-DE-FONDS

Bel ensemble de petits immeubles neufs. Environnement très agréable et ensoleillé

Magnifique appartement 4 pièces
avec cheminée de salon, balcon-terrasse, 2 salles d'eau.
Mensualité "Propriétaire" : **Fr. 1'718.–** + charges.

Appartement «de caractère» 3 pièces mansardées
Mensualité "Propriétaire" : **Fr. 1'330.–** + charges.

28-440 381

HABITATIONS POUR TOUS
13, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 83 68

A LOUER

Quartier Recorne
La Chaux-de-Fonds

STUDIO 1½ PIÈCE

avec 1 cuisine agencée, salle de bains-W.-C., 1 cave + chambre haute et jardin.

Libre: 1er avril 1993 ou à convenir.

132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE – 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 MEMBRE UNPI

---

retim ag — Revisionen / Treuhand / Immobilien
Dorfchärn, 6247 Schötz
Telefon 045/71 17 07
Telefon 045/71 20 07
Telefax 045/71 47 41

Nous louons à **Sonvilier**

APPARTEMENT

Loyer: Fr. 620.–

2½ chambres avec cuisine et cheminée.

Nous sommes volontiers à votre disposition pour de plus amples renseignements.

561-2109

A louer

cti gestion immobilière sa
Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (038) 24 22 44

A louer à Fiaz 40,
La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENT de 3½ PIÈCES

Fr. 790.– + charges.

Pour visites: Mme Gomes, concierge, ✆ 039/26 03 32.

Pour tous renseignements:
✆ 038/24 22 45

UNPI
UNION NEUCHÂTELOISE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

28-152

Cernier, à vendre

APPARTEMENT 3 PIÈCES

rénové, avec cuisine agencée et garage.
Prix: Fr. 195 000.–.
✆ 038/25 89 64.

28-1535

A louer pour date à convenir,
Paix 145-147,
La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENTS 3 PIÈCES

Pour tous renseignements:
✆ 038/24 22 45.

28-152

À VENDRE

à La Chaux-de-Fonds

IMMEUBLE LOCATIF

bien centré

comprenant 11 appartements de 2 et 3 pièces tout confort. Jardin d'agrément. Prix intéressant.

S'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87, ✆ 039/23 78 33

470-119

L'IMMOBILIER DEPUIS 100 ANS

Logements neufs

LES GENEVEYS S/COFFRANE, 1er-Mars 33

2½ pièces, 58 m², cuisine agencée, véranda, disponible tout de suite ou à convenir.
4½ pièces, 94 m², cuisine agencée, véranda, disponible tout de suite ou à convenir.

VILLIERS, La Champey

4½ pièces, 112 m², cuisine entièrement agencée, loggia, avec garage.
Fr. 1860.–, charges comprises.
Disponible tout de suite ou à convenir.

CERNIER, Bois-du-Pâquier 3

4½ pièces, au centre de Cernier dans immeuble neuf à proximité des commerces et transports publics, cheminée, cuisine entièrement agencée.
Fr. 1880.–, charges comprises.
Disponible tout de suite ou à convenir.

✆ **038/31 90 31**

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel

28 486

OFFRES D'EMPLOI

Nous sommes une entreprise moderne occupant une centaine de personnes, spécialisée dans la fabrication d'aiguilles de montres de haute qualité.

Pour succéder à un cadre qui prendra sa retraite en 1994, après une collaboration de plus de 40 années, nous cherchons un

CHEF TECHNIQUE

dont les tâches principales seront la fabrication et le développement des machines et outils nécessaires à nos ateliers de production.

Poste ouvert à un mécanicien CFC ou ETS ayant l'habitude des responsabilités et connaissant la fine mécanique.

Age idéal: 30 à 40 ans. Bilingue F + D.

Place d'avenir avec possibilité d'accès à un échelon supérieur. Position absolument stable avec rétribution croissante.

Discrétion absolue garantie à tous les candidats qui sont priés d'envoyer leur offre manuscrite avec curriculum vitae chez:

AIGUILLA SA

Fabrique d'aiguilles de montres

2502 Bienne ▮ Route de Boujean 65 ▮ Tél. 032 41 24 16

410-622

VACANCES - VOYAGES

SPÉCIAL SUISSE ROMANDE

VACANCES DE PÂQUES AU SOLEIL DE LA FLORIDE

AU **DÉPART** DE **GENÈVE:**

10 JOURS	14 JOURS
Du 9 au 18 AVRIL	Du 4 au 17 AVRIL
dès FS **2090.-**	dès FS **2490.-**

NOS PRIX COMPRENNENT:

VOYAGE PAR VOLS RÉGULIERS DE BRITISH AIRWAYS ET Lufthansa, LOGEMENT EN HÔTELS DE 1re CLASSE À ORLANDO ET MIAMI BEACH, VOITURE DE LOCATION AVEC KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ DURANT TOUT LE SÉJOUR.

Renseignements, programmes détaillés et inscriptions auprès de votre agence habituelle ou chez

Tél. 022/798 77 22
6, ch. de la Tourelle - 1211 Genève 19 (Pt-Saconnex)

18-5240

EXPOSITION – VENTE – CHÉZARD/VAL-DE-RUZ

Vendredi 5 février de 17 h à 20 h – Samedi 6 février de 10 h à 19 h
Dimanche 7 février de 10 h à 18 h

Appartements de 3 1/2 pièces. Vendus

Villas en rangées de 5 1/2 pièces. Plus que 3 unités

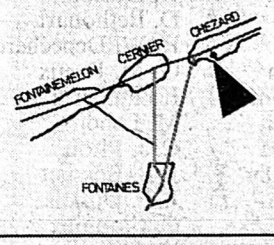

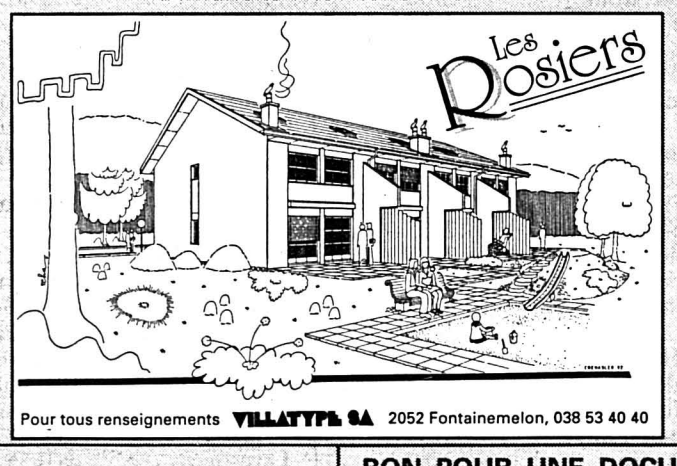

- habitat groupé dans verger
- en bordure de zone agricole
- situation calme avec dégagement
- place de jeux
- place de parc
- garage
- proche des transports publics et des écoles

Pour tous renseignements VILLATYPE SA 2052 Fontainemelon, 038 53 40 40

132-12915

Prix de vente de la villa exposée:
Fr. 470 000.–

BON POUR UNE DOCUMENTATION GRATUITE
Nom: _____ Prénom: _____
Rue: _____ Tél.: _____
Localité: _____

Ski alpin - Championnats du monde de Morioka: la descente dames du combiné à été reportée

Faux départ...

Première épreuve, première annulation: les championnats du monde de ski alpin ont manqué leur départ, hier à Morioka. La neige, puis le vent, ont en effet contraint le jury de la descente du combiné féminin à annuler cette course.

A 10 h locales, les organisateurs décidaient d'abord de retarder le départ d'une heure, car ils n'avaient pas eu le temps de dégager la piste de la neige tombée dans la nuit.

Puis, peu avant 11 h, alors que le ciel semblait se dégager, les responsables reportaient le départ à 13 h, car le vent s'était levé... De violentes rafales balayaient les pistes, dessinées sur les crêtes des deux montagnes voisines (les aires d'arrivée sont presque communes).

ENTRAÎNEMENT ANNULÉ

Le deuxième entraînement des hommes, prévu sur la piste de gauche, venait d'être annulé. La décision pour la course inaugurale ne tarda pas à suivre. Ce n'est certes pas la première fois, dans l'histoire du ski alpin, que des épreuves de vitesse sont décalées ou annulées.

Par exemple, aucune des courses préolympiques de Val d'Isère en 1987, n'a pu avoir lieu. Mais l'année suivante aux JO de Calgary, grâce à la précision des prévisions météorologiques, tout le programme avait été respecté.

IMPRÉVISIBLE

A Morioka, la météorologie locale est quasiment imprévisible, avec les quatre forces venant de la mer de Chine, de celle du Japon, de l'Océan Pacifique et de Sibérie, qui se déchirent au-dessus de Morioka.

«On savait ce qui nous attendait, expliquait Karl Frehsner, responsable de la Coupe du monde pour la Fédération internationale de ski (FIS). Nous, on travaille avec ce qu'on nous donne. Avec Sepp Messner, on a proposé de venir enquêter avant la désignation d'un site. Mais ces décisions sont des affaires politiques...»

«La FIS savait qu'il y avait un rique à courir, disait pour sa part Gianfranco Kasper, son secrétaire général. Mais on voulait venir au Japon et Morioka était la seule candidate. Certes, il n'y a pas ici une météo locale dont les archives remontent à 100 ans, comme en Europe. Mais à la FIS, on ne peut pas envisager qu'il n'y ait pas la moindre possibilité de faire courir les descentes.»

REVÊTEMENT PAS EN CAUSE

Jan Tischhauser, l'entraîneur en chef de l'équipe de Suisse féminine, convenait que seule le renvoi pur et simple s'imposait: «Si la partie inférieure de la piste était tout à fait pratiquable, au plan de la visibilité et du vent, il était impossible de lâcher une concurrente sur le haut du parcours. Dans la partie de glisse, les rafales atteignaient jusqu'à 100 km/h. Et en l'espace d'une minute, le vent peut souffler des quatre coins cardinaux.»

Ex-membre de l'équipe nationale, Corinne Schmidhauser, devenue journaliste, a eu la possibilité de visionner la piste du haut en bas: «Juste avant le départ, la visibilité était excellente, rapportait la Bernoise. Puis, en l'espace de quelques instants, tout s'est gâté. L'état de la piste n'est pas en question. Le revêtement n'est certes pas très dur, mais ce n'est pas lui qui empêche le déroulement de la course.»

Cette nuit était prévue la descente dames proprement dite. Si les conditions sont optimales, on pourrait même disputer également la descente du combiné, donc une deuxième descente, aujourd'hui. (si)

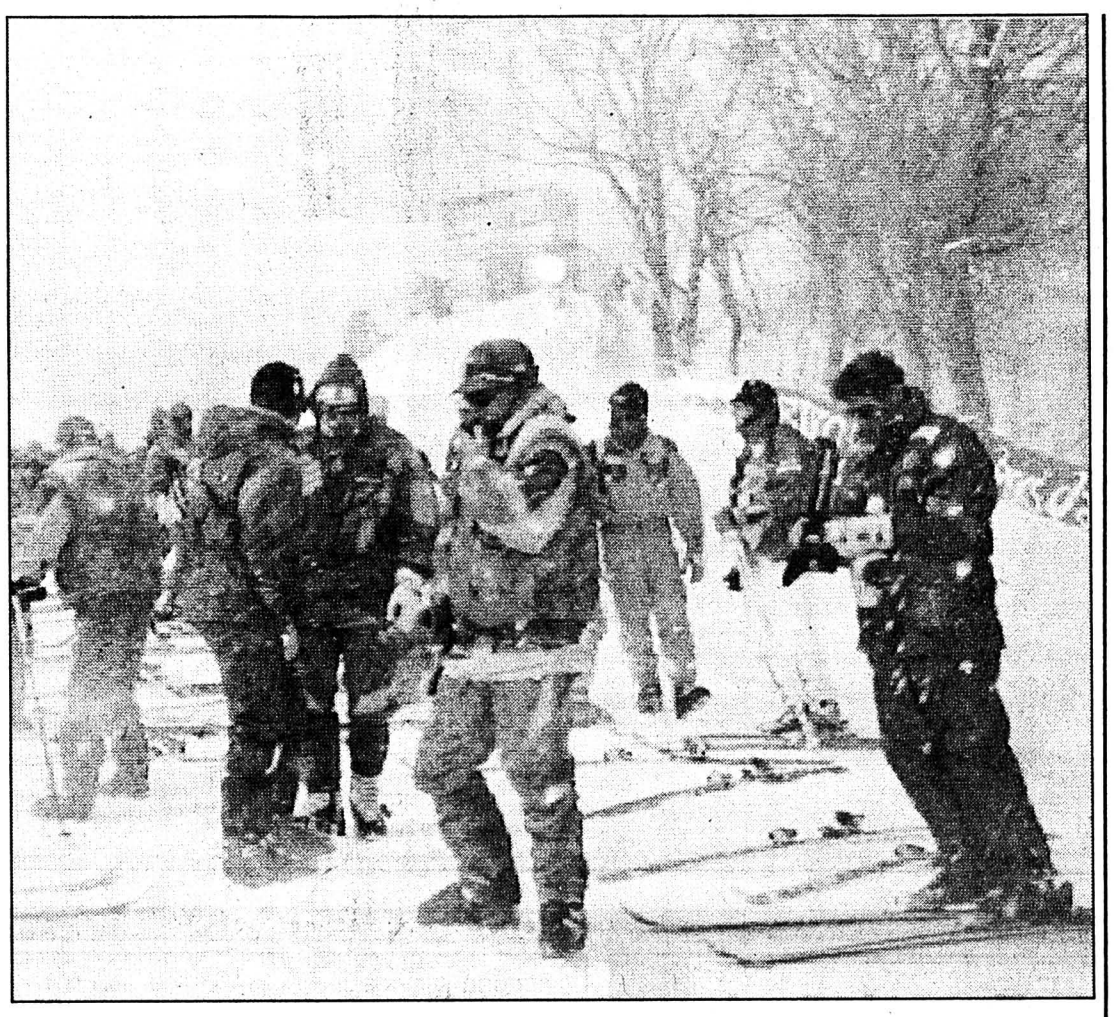

Vent et neige...
Les conditions météorologiques ont fait des leurs à Morioka... (Keystone)

Présence obligatoire

Aux Jeux olympiques comme aux championnats du monde, les épreuves de vitesse sont toujours programmées dès le début, afin de disposer de plusieurs jours pour leur organisation.

En outre, la FIS a demandé cette fois à tous les compétiteurs d'être présents à Morioka dès l'ouverture, afin de pouvoir modifier rapidement le programme si le mauvais temps persistait. (si)

COMBINÉ DAMES EN CHIFFRES

PODIUMS DEPUIS 1982

1982 (Schladming):
1. Erika Hess (S)
2. Perrine Pelen (Fr)
3. Christin Cooper (EU)

1985 (Bormio):
1. Erika Hess (S)
2. Sylvia Eder (Aut)
3. Tamara McKinney (EU)

1987 (Crans-Montana):
1. Erika Hess (S)
2. Sylvia Eder (Aut)
3. Tamara McKinney (EU)

1989 (Vail):
1. Tamara McKinney (EU)
2. Vreni Schneider (S)
3. Brigitte Oertli (S)

1991 (Saalbach):
1. Chantal Bournissen (S)
2. Ingrid Stöckl (Aut)
3. Vreni Schneider (S)

BILAN DES MÉDAILLES

(Or, Argent, Bronze)			
1. Suisse	8	7	3
2. France	5	6	3
3. Allemagne	5	3	5
4. Autriche	4	7	9
5. Canada	2	1	0
6. Etats-Unis	1	2	4

TITRES SUISSES

1932 (Cortina): Rösli Streiff
1954 (Are): Ida Schöpfer
1956 (Cortina): Madeleine Berthod
1958 (Badgastein): Frieda Dänzer
1982 (Schladming): Erika Hess
1985 (Bormio): Erika Hess
1987 (Crans-Montana): Erika Hess
1991 (Saalbach): Chantal Bournissen

COUPE DU MONDE 1992-1993

Cortina:
1. Wachter (Aut). 2. Vogt (All). 3. Ginther (Aut).

QUATRE SUISSESSES AU DÉPART

CHANTAL BOURNISSEN

Date de naissance: 6 avril 67.
Taille et poids: 170 cm, 65 kg.
Domicile: Evolène.
Ski-Club: Hérémencia.
Hobbies: excursions, tennis, volleyball, lecture, cinéma.
Principaux succès: championne du monde de combiné en 91, 7 victoires en Coupe du monde (6 descentes, 1 super-G), gagnante de la Coupe du monde de descente en 90-91, 4e de la Coupe du monde au général en 90-91, championne suisse de descente en 91 et 92 et de super-G en 91.
Meilleurs résultats cette saison: gagnante des descentes de Lake Louise et de Haus.

CÉLINE DÄTWYLER

Date de naissance: 1er mars 73.
Taille et poids: 170 cm, 69 kg.
Domicile: Villars-sur-Ollon.
Ski-Club: Villars.
Hobbies: tennis, golf, squash, langues, cinéma.
Principaux succès: championne du monde juniors de descente en 91 et 92.
Meilleur résultat cette saison: 27e de la descente de Cortina I.

HEIDI ZELLER

Date de naissance: 25 juillet 67.
Taille et poids: 158 cm, 60 kg.
Domicile: Sigriswil.
Ski-Club: Schwanden-Sigriswil.
Hobbies: musique, cuisine, lecture, flânerie, sport en général.
Principaux succès: 2e de la descente de Coupe du monde de Las Lenas en 89-90, 3e de la descente de Coupe du monde d'Aspen en 87-88, championne suisse de descente en 90.
Meilleurs résultats cette saison: 4e du super-G de Cortina, 5e de la descente de Haus, 6e du slalom géant de Cortina.

HEIDI ZURBRIGGEN

Date de naissance: 16 mars 67.
Taille et poids: 167 cm, 60 kg.
Domicile: Saas-Almagell.
Ski-Club: Mattmark.
Hobbies: tennis, lecture, excursions, collection d'antiquités.
Principaux succès: 2e des descentes de Coupe du monde de Serre Chevalier en 91-92 et de Cortina I en 92-93, 7e de la Coupe du monde au général en 91-92, championne du monde juniors de combiné en 85, championne suisse de slalom géant en 92.
Meilleurs résultats cette saison: 2e de la descente de Cortina I, 6e de la descente de Lake Louise.

MORIOKA... SKI

KAMIKAZE

Avant de décider l'annulation de la descente du combiné féminin, des responsables locaux avaient émis l'intention d'envoyer des ouvreurs. Pour voir comment cela se passait sur la piste. Et de décider après...

Heureusement pour ces kamikazes involontaires, le jury officiel prit sa décision avant leur départ.

OUVERTURE

Le prince Fumihito Akishino, fils cadet de l'empereur du Japon, a ouvert les championnats du monde, hier en fin d'après-midi, lors de la cérémonie organisée dans la patinoire de Morioka.

Si le prince et son épouse étaient tout de noir vêtus, le président de la FIS, le Suisse Marc Hodler, portait la même tenue bleu clair que tous les membres du comité d'organisation. Avec en bonne place, le nom d'une marque de skis déjà bien implantée au Japon.

RÉVEIL ET FORFAIT

Déclaration de l'Autrichienne Anita Wachter, favorite du combiné, à propos du programme d'aujourd'hui: «On savait ce qui se passerait ici. Il faut avoir compris que tout peut changer d'un instant à l'autre. On s'endort en pensant qu'on va faire une descente et il faut se réveiller prête pour un slalom.»

Après le report de la descente du combiné, l'Autrichienne a annoncé qu'elle renonçait à prendre part à la descente proprement dite.

SCHNEIDER BLESSÉE

Vreni Schneider, qui va tenter de défendre victorieusement son titre mondial du slalom de 1991, s'est blessée au pouce de la main gauche dans une chute faite à l'entraînement. Il y a deux ans, elle s'était déjà blessée, avec la porte de son garage, avant les Mondiaux de Saalbach-Hinterglemm.

Un accident qui ne l'avait pas empêchée de récolter deux médailles (or et bronze). (si)

Cérémonie d'ouverture
Franz Heinzer portait le drapeau suisse. (Keystone)

Paul Accola: toujours le seul vainqueur à Morioka *- Morioka a eu sa place au programme de la Coupe du monde tant en 1991 qu'en 1992. Or, à ce jour, pourtant, une seule et unique course a pu s'y dérouler, un super-G masculin. Toutes les autres ont été victimes des conditions météorologiques des plus farfelues et changeantes. A voir comme les années se suivent et ne changent pas, on se demande si Paul Accola ne restera pas le seul vainqueur de la station de ski japonaise...* *(si)*

BRÈVES

Hockey sur glace
La Suisse B en Finlande
L'équipe de Suisse B se rendra en Finlande pour y affronter demain et samedi la formation olympique finnoise pour deux matches amicaux.

Derby neuchâtelois
Ce soir à 20 heures aux patinoires du Littoral, Neuchâtel YS donne la réplique à Université NE à l'occasion d'une rencontre amicale.

Voile
Gautier gêné
Alain Gautier (Bagages Superior), toujours en tête du Vendée Globe, était encore gêné hier par une dépression qui n'évolue guère depuis trois jours et quelque 800 milles le séparent du Cap Horn. La vitesse du bateau a chuté à 3,8 noeuds dans les dernières 24 heures et l'avance du leader sur Philippe Poupon (Fleury-Michon) s'amenuise à vue d'œil.

TV-SPORTS

TSR
07.00 Ski alpin. CM. Epreuve de la nuit (différé).
07.45 Ski alpin. CM. Epreuve de la nuit (différé).
11.50 Ski alpin. CM. Epreuve de la nuit (résumé et interviews).
19.00 Fans de ski.

DRS (chaîne sportive)
01.25 Ski alpin. CM. Epreuve en direct.

DRS
18.30 Morioka-Studio.

TSI
12.25 Speciale Morioka.
19.00 Speciale Morioka.

TF1
20.35 Tiercé, Quarté+ et Quinté+.

France 2
01.50 Ski alpin. CM.
15.05 Tiercé.
20.40 Journal des courses.

ZDF
01.25 Ski alpin. CM.

EUROSPORT
07.30 Ski alpin.
09.00 Step Reebok.
09.30 Ski alpin.
11.00 Step Reebok.
11.30 Billard.
12.30 Ski alpin.
13.30 Basketball.
15.00 Tennis.
18.00 Ski alpin.
19.00 Snowboard.
20.00 Trans World Sport.
21.00 Eurofun.
21.30 News 1.
22.00 Basketball.
23.30 Ski alpin.
00.30 News 2.

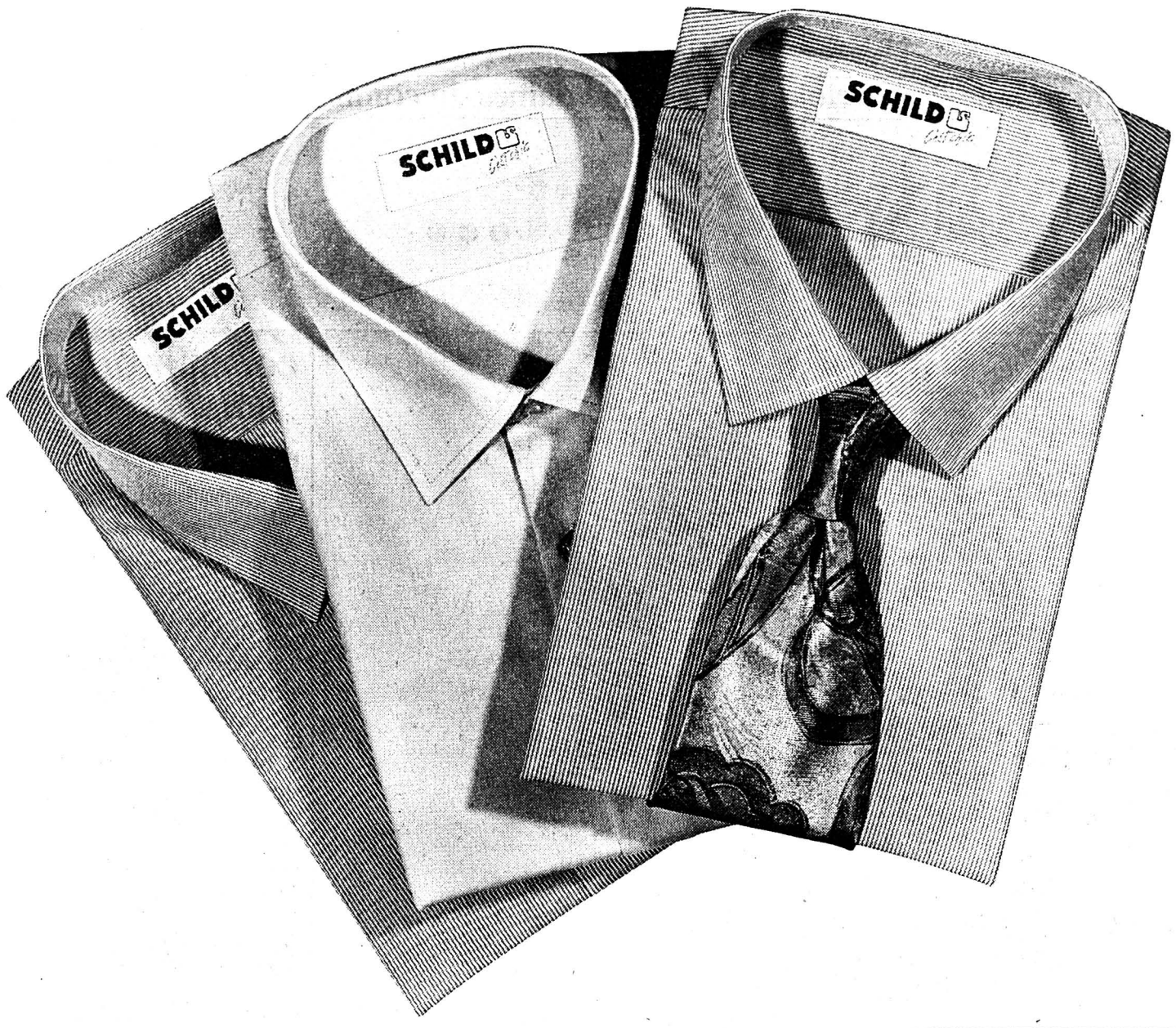

ECONOMISEZ!

3 chemises, de qualité suisse, pour Fr.79.– seulement au lieu de Fr.105.–.

Ou 2 chemises pour **Fr.59.–** seulement, ou 1 chemise pour **Fr.35.–**. Exclusivement fabriquées dans nos propres ateliers. Couleurs et dessins au choix. Profitez de l'aubaine!

SCHILD

c'est chic

LA CHAUX-DE-FONDS, avenue Léopold-Robert 21
NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 9

25-8036

OFFRES D'EMPLOI

coop La Chaux-de-Fonds

Implantée dans les cantons de Neuchâtel, Jura et Berne, notre société de distribution avec siège à La Chaux-de-Fonds et, forte de ses 750 collaborateurs, connaît un constant développement.

Pour y faire face, nous sommes à la recherche d'un

chauffeur poids lourd expérimenté

permis de conduire 38 tonnes

pour **notre centrale de distribution, service des transports**

Date d'entrée: 1er mars 1993 ou date à convenir.

Pour les personnes de nationalité étrangère, être au bénéfice d'un permis de travail reconnu (C, B, ou G).

Nous offrons d'excellentes conditions salariales et sociales, de nombreuses couvertures d'assurance, 5 semaines de vacances par année (6 semaines dès 50 ans).

Nous attachons une importance particulière à la formation de notre personnel et au développement individuel.

Nous vous prions de bien vouloir prendre contact avec le département du personnel. ✆ 039/254 111.

132-12081

Atelier de gravure à Genève cherche

GRAVEUR

pantographe qualifié ou mécanicien

expérimenté dans ce domaine

Ecrire sous chiffre K 18-48506 à **Publicitas, case postale 645, 1211 Genève 3.**

4x4

HÔTEL MOREAU

cherche dès le 1er avril

sommelier/chef de rang

avec expérience

Renseignements: M. Feuvrier
✆ 039/23 22 22, avenue Léopold-Robert 45, La Chaux-de-Fonds.

132-12208

ACCORD-SERVICE Jura bernois, cherche pour le 1er avril 1993 ou à convenir

un(e) responsable

de son service d'accompagnement et relève à domicile pour personnes handicapées ou malades. Activité accessoire (4 à 6 heures par semaine environ) à domicile et à l'extérieur.

Nous demandons: intérêt et facilité de contacts, sens de l'organisation et discrétion, à même d'assumer quelques tâches administratives, de superviser et coordonner le travail d'une équipe semi-bénévole.

Nous offrons: une activité enrichissante, autonome. Salaire horaire et soutien par un comité régional.

Renseignements et offre écrite auprès de J. Carnal, PRO INFIRMIS, case postale 3169, 2500 Bienne 3, ✆ 032/23 10 33 jusqu'au 16 février 1993 au plus tard.

6-526101

DONZÉ-BAUME SA cherche pour tout de suite ou date à convenir:

– CHEF DU DÉPARTEMENT CONTRÔLE

qui aurait pour mission:
– la gestion et la conduite de notre département contrôle,
– la pratique du contrôle de précision.

Nous demandons:
– une bonne expérience du contrôle,
– rigueur et méthodologie,
– fermeté de caractère et sens de la décision;

– CHEF DU DÉPARTEMENT ÉTAMPAGE

qui aurait pour mission la gestion et la conduite de notre département étampage.

Pour ces deux postes, nous offrons:
– un travail varié et à responsabilités,
– un salaire adapté aux exigences de la fonction.

Votre candidature, munie des documents usuels, est à envoyer à **DONZÉ-BAUME SA, boîtes de montres, rue du Curé-Beuret 6, 2724 LES BREULEUX. Tél. 039 54 13 73.**

14-8012/4x4

La Pimpinière

Fondation en faveur des handicapés du Jura bernois

2710 Tavannes

Dans le cadre du développement de son home rural Le Printemps à Saint-Imier, la fondation met au concours les postes suivants:

1 éducateur principal à 100%

au bénéfice d'un diplôme d'éducateur spécialisé et d'une expérience de travail avec des personnes handicapées adultes

1 employée de maison diplômée à 100%

ayant quelques années d'expérience dans une institution médico-sociale

1 personne souhaitant faire des remplacements

et disposant d'une formation ou d'une expérience en relation avec les personnes handicapées mentales adultes

Pour ces trois postes, nous offrons une activité intéressante dans une petite équipe et un salaire fixé selon les normes du Canton de Berne.

Entrée en fonction: à convenir.

Renseignements et envoi des offres de service avec curriculum vitae et copie de certificat jusqu'au 15 février 1993 à l'adresse ci-dessous à l'attention de M. Mathez, directeur:

La Pimpinière
Fondation en faveur des handicapés du Jura bernois
H.-F.-Sandoz 66, 2710 Tavannes
✆ 032/91 44 71

160-17120

IMMOBILIER

Cherche commerce

Canton de Neuchâtel

Ecrire case postale 697
La Chaux-de-Fonds

132-508349

Prior & Guyaz SA
Fabrique d'étampes, étampages
Cernil-Antoine 8-10
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/26 70 16

cherche tout de suite

un mécanicien

connaissant la machine électro-érosion Roboform.

Faire offres avec curriculum vitae et à envoyer à l'adresse ci-dessus.

132-502170

CASTEL REGIE
✆ 038/31 78 03

A louer à La Chaux-de-Fonds
Rue des Bouleaux 13 et 15

APPARTEMENTS 1½ PIÈCE

Loyer: Fr. 390.–, plus charges
Libres tout de suite ou à convenir

Château 23 **UNPI** 2034 Peseux

UNION NEUCHÂTELOISE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

450-628

Restaurant de quartier cherche tout de suite

une extra pour le service

environ 15 à 20 heures par semaine. Congé tous les samedis dès 15 heures et les dimanches.

Pour fin avril

une aide de cuisine

de 9 à 15 heures environ. Congé le week-end.

✆ 039/28 29 54 ou 039/28 28 33.

132-501736

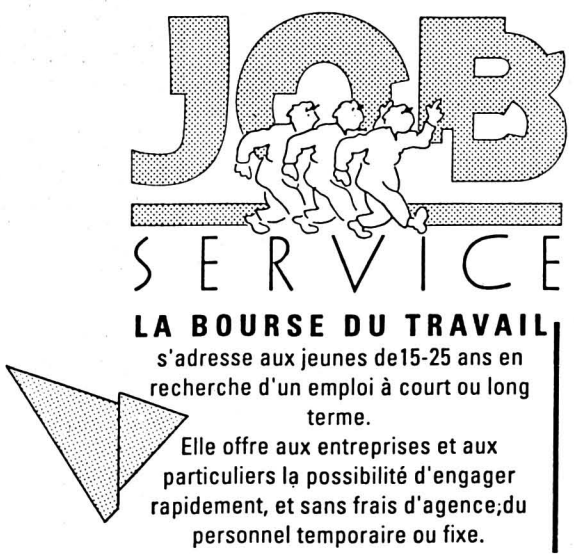

LA BOURSE DU TRAVAIL

s'adresse aux jeunes de15-25 ans en recherche d'un emploi à court ou long terme.

Elle offre aux entreprises et aux particuliers la possibilité d'engager rapidement, et sans frais d'agence;du personnel temporaire ou fixe.

Parc 67 - La Chaux-de-Fonds - 039 23 02 32
NEUCHÂTEL - 038 25 35 55

132-12475

Votre avenir nous passionne

Pour un département Softwear CNC au bureau technique, nous recherchons un

ingénieur ETS en électronique/ option informatique

Charges du poste:
– création de logiciels destinés à des machines à commandes numériques (HOMME-MACHINE), des programmes de fonctionnement des CN et des programmes PLC de base (PC)
– test des fonctions, etc.

Connaissances requises:
– PC/MS DOS, programmation PASCAL, C
– connaissance des commandes numériques ou des commandes programmables
– allemand ou anglais, parlé, souhaité

Veuillez prendre contact avec M. G. Forino pour ce poste ou faites-nous parvenir votre dossier complet qui sera traité avec la plus grande discrétion.

470-584

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX ✻ OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Haltérophilie - Daniel Tschan n'a pas sa langue dans sa poche. Et ça déplaît

Suspendu de salle!

Il ne fait pas toujours bon ouvrir son bec! Pour avoir exprimé, dans ces colonnes, son mécontentement à la suite du Challenge «210» qui s'est déroulé le 7 novembre dernier à la halle de gymnastique de Tramelan-Dessus, Daniel Tschan l'a appris à ses dépens. Visiblement irrité par des critiques qu'il juge infondées, l'Haltéro-Club Tramelan, qui est l'organisateur de la manifestation en question, a décidé de prendre des sanctions à l'égard de cet «insolent». Celles-ci vont de la suspension de salle à une éventuelle exclusion de la société. Bonjour l'ambiance!

Par
Gérard STEGMÜLLER

Cette «affaire» peut prêter à rire. Ça fait aussi un bon sujet de discussion à l'heure de l'apéro. Mais, pour reprendre les propos de Daniel Tschan, «face à un tel enfantillage, à une telle bassesse, je me dois de réagir».

Dans cette histoire, le Tramelot est vraiment le dindon de la farce. Qui n'en est pas une, à vrai dire.

TRANSFERT «SECRET»

On rappelle les faits. Engagé dans le sixième plateau des nationaux du Challenge «210», Mehmet Cekic réalise au biathlon un total de 263 kilos. Comme ce résultat est qualifié d'excellent par les organisateurs, ces derniers décident de «monter» Cekic d'une catégorie, soit chez les internationaux. Ce «changement volant» est resté secret. En course chez les internationaux dans le septième plateau, Tschan n'est au courant de rien. En tirant 165 kilos à l'épaulé-jeté, le Tramelot assure ses arrières. Il est sûr de monter sur la troisième marche du podium d'un concours qu'il s'est déjà adjugé à cinq reprises. Au bout du compte, ce ne sera pas le cas pour un misérable demi-kilo.

Sans vouloir en faire un plat, Tschan s'étonne de cette «magouille». Il en informe votre serviteur, qui relate la mésaventure (voir L'Impartial du 10 novembre 1992). Une attitude impardonnable pour Michel Tschan (son frère), président de l'Haltéro-Club Tramelan, et l'entraîneur Michel Froidevaux. C'est le début d'un petit Dallas.

Dans les faits, Tschan et le club jurassien ne filent plus l'amour parfait depuis 1990. Soit au moment de son transfert «forcé» à La Chaux-de-Fonds. «En 1990, Tramelan décide de retirer ses équipes du championnat, énumère-t-il. En coulisses s'effectue un échange entre deux juniors chaux-de-fonniers, Besia et Frickhard, et moi-même. Ils viennent à Tramelan alors que je mets le cap sur La Chaux-de-Fonds. Je dis bien en coulisses, car je ne suis pas mis au parfum. Vers fin 1990, le président chaux-de-fonnier Brusa me téléphone. Il me dit que si je veux participer au championnat avec son équipe, qui venait d'être promue en LNA, je ferais bien de lui envoyer des photos pour l'établissement de ma licence. J'en tombe des nues. Il est vrai j'avais dit à mon frère que ça ne me dérangerait pas de tirer pour La Chaux-de-Fonds. Mais ça s'était arrêté là. Lors de la saison 1991, on parvient in extremis à se maintenir en LNA, alors que je remporte le titre de champion suisse individuel (90 kg), toujours licencié avec Tramelan.»

BEC DE GAZ!

Pause. Et ça repart. «En 1992, il y a du mouvement sur La Chaux-de-Fonds. Prongué et Lab se retrouvent sans club. Comme on s'entraîne régulièrement ensemble le samedi à Tramelan, je les fais venir dans les Montagnes. Cela fait des jaloux. L'équipe vise alors le titre de champion suisse. Depuis 1992, je suis uniquement licencié auprès de La Chaux-de-Fonds, mais je continue à m'entraîner à Tramelan. Je me lance un nouveau défi. Cela fait quatre ans que je n'ai plus soulevé 300 kilos. J'y parviens. Dans l'optique du «210», je mets les bouchées doubles. Après le concours et la magouille dont j'ai été victime, j'explique mes quatre vérités à mon frère et à Claude Froidevaux. Pour moi, l'histoire s'arrête-là.»

Pour lui, oui, mais pas pour les autres. «Après deux semaines de repos, continue Tschan, je veux aller m'entraîner – à Tramelan – avec Prongué dans l'optique d'un match international que la Suisse va livrer contre l'Autriche. Stupeur: arrivé au local, une annexe de la halle de gymnastique de Tramelan-Dessus, je n'arrive pas à ouvrir la porte avec ma clef. Et pour cause: les cylindres avaient été changés! Tu ne veux pas me dire qu'ils t'ont fait ça s'exclame Prongué!»

Et pourtant, ils l'ont fait. Daniel Tschan, qui pratique l'haltérophilie depuis 1972, celui qui a permis à ce sport et au club jurassien de connaître un essor sans précédent dans la région comme dans tout le pays, se retrouve bec de gaz. Son frère lui explique alors qu'il n'aime pas se faire traiter de «magouilleur» et qu'il n'est plus question qu'il remette les pieds au local. Il recevra d'ailleurs tout ça noir sur blanc. Le 13 janvier de cette année, Daniel Tschan reçoit une lettre recommandée lui signifiant qu'il est frappé d'une interdiction provisoire d'accès au matériel de l'Haltéro-Club Tramelan jusqu'à l'assemblée générale, qu'à la prochaine assemblée générale, il sera proposé différentes solutions, allant d'un prolongement de la peine à l'amende, voire à l'exclusion de la société; que le comité actuel n'acceptera plus l'utilisation régulière des installations de la société par des athlètes défendant les couleurs d'un autre club. Ainsi soit-il.

«J'ai envie de me battre, clame Tschan. Je n'ai pas été malhonnête, contrairement à d'autres. Certains en font une affaire personnelle. Michel Froidevaux a été un excellent entraîneur, je lui dois certes beaucoup, mais lui ne serait rien sans moi. Et vice-versa.»

Voilà la situation. Le maire de Tramelan a été saisi de l'affaire. Tout la localité retient son souffle! G.S.

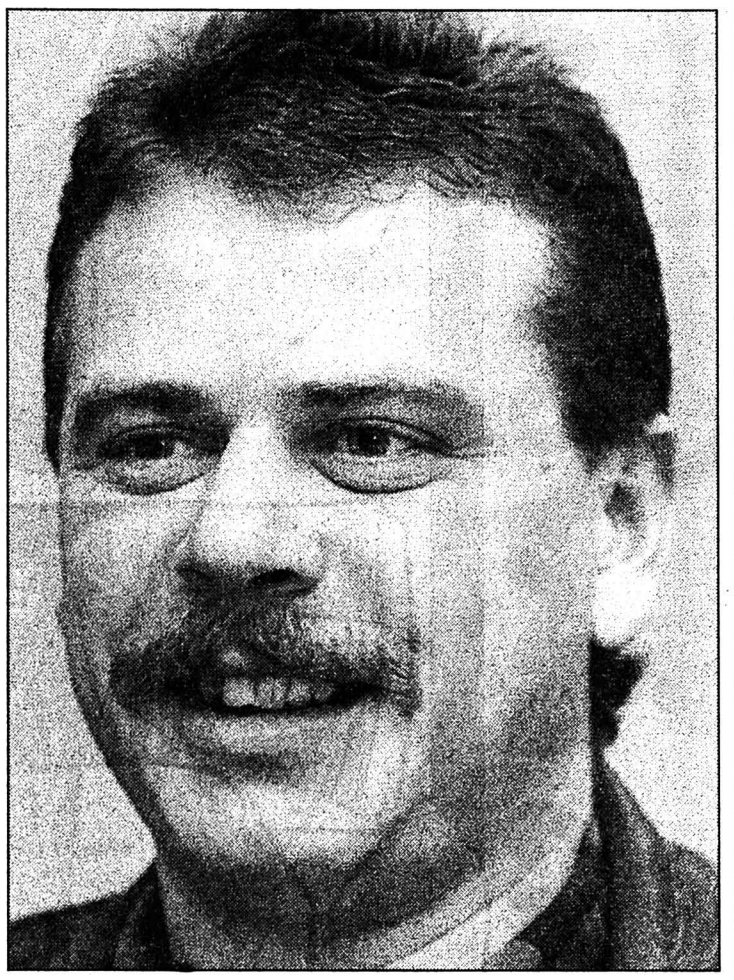

Daniel Tschan
Le Tramelot vide son sac. (Impar-Galley)

Le dernier

A trente-trois ans, Daniel Tschan possède un palmarès qui incite au respect. Avec ses onze titres de champion suisse élite toutes catégories, ses quatorze participations à des tournois de Coupe du monde, ses onze à des championnats d'Europe et neuf à des mondiaux, le Jurassien est tout sauf le premier venu. La consécration surviendra en 1984 lorsqu'il décroche son billet pour les Jeux olympiques de Los Angeles où il prend un remarquable douzième rang. D'ailleurs, le Tramelot sera le dernier haltérophile helvétique à se qualifier pour des joutes olympiques. Le record personnel au biathlon de celui qui touche en tout et pour tout 150 francs par match disputé avec La Chaux-de-Fonds s'élève à 347,5 kilos.
Du solide! G.S.

Nouveau chef de presse de l'ASS - *L'Association suisse du sport (ASS) s'est donné un nouveau chef de presse en la personne de Daniel Steiger (38 ans), de Binningen. Le poste était vacant depuis une année et demie, soit depuis le départ d'Hugo Steinegger à la direction du Tour de Suisse. Daniel Steiger travaille à plein temps dans le journalisme depuis 1984. (si)*

BRÈVES

Cyclisme

Nelissen au sprint

Le belge Wilfrid Nelissen (Novemail) a remporté au sprint la deuxième étape de la Ruta del Sol, disputée sur 139 km entre Algeciras et Torremolinos, sous la pluie et le vent. L'Espagnol Juan Llaneras conserve son maillot de leader.

Van Poppel à l'aise

Le Hollandais Jean-Paul Van Poppel a remporté au sprint la première étape de l'Etoile de Bessèges. Sur la ligne d'arrivée des Fumades, il a devancé le Français Frédéric Moncassin et le Belge Johan Capiot ainsi que la plus grande partie du peloton.

Basketball

Demi-finalistes connus

Quarts de finale de la Coupe de Suisse: Pully - Bellinzone 73-87 (35-43). Champel SAM Massagno 103-88 (48-52). FR Olympic - Chênois 101-69 (52-30). Ordre des demi-finales qui auront lieu le 17 février: Bellinzone - Champel, Vevey - FR Olympic.

Triathlon

Imérienne en évidence

Au terme de la saison, l'Imérienne Anne Marchand termine à la seconde place du classement dames élites avec un total de 2784 points, derrière Natacha Badmann (2921).

Bob

Götschi pour huit centièmes

Une éliminatoire interne pour désigner le second représentant suisse (Gustav Weder était qualifié d'office) dans le championnat du monde de bob à deux d'Igls a eu lieu au cours de la troisième journée d'entraînement. Elle a tourné à l'avantage de Reto Götschi et de Guido Acklin, qui ont pris le meilleur sur Poltera-Battaglia pour 8 centièmes de seconde au total des deux manches.

Olympisme

Hausse pour Atlanta

Les responsables du Comité organisateur des Jeux olympiques qui auront lieu en 1996 à Atlanta (Géorgie) ont annoncé une révision à la hausse de leurs prévisions en matière de dépenses et de recettes, toujours avec un bénéfice. Ils tablent désormais sur 1,47 milliard de dollars de dépenses. Les recettes, elles, devraient atteindre 1,59 milliard de dollars.

Tennis de table – Championnats cantonaux

Metz: six fois l'or!

Grâce à une organisation parfaitement mise en place au sein du nouveau centre sportif «Les Deux-Thielles», dont la réalisation est un modèle du genre, les quelque 130 participants ont présenté un spectacle sportif de très haut niveau.

Les 38 pongistes chaux-de-fonniers qui se sont rendus le week-end dernier au Landeron ne sont pas passés inaperçus lors de la remise des médailles.

La jeune Géraldine Metz (CTT Eclair), en remportant six médailles d'or, a confirmé la bonne santé de son club en compagnie de Zvonimir Britka et Dominique Benoît, les ténors de LNB.

Quant au CTT Hôpital, ses trois médailles d'or ont été décrochées par le minime Duy N'Guyen et l'inusable vétéran Etienne Schneider. (sp)

CLASSEMENTS

Vétérans: 1. Philipossian (Côte-Peseux). 2. Benoît (Eclair). 3. Houriet (Eclair).
Seniors: 1. Passer (Côte-Peseux). 2. Bucher (Côte-Peseux). 3. Burkhard (Brunette).
Juiors: 1. Schild (Cortaillod). 2. Straumann (Hôpital). 3. Jeanneret (Hôpital).
Cadets: 1. Persoz (Côte-Peseux). 2. Robert (Côte-Peseux). 3. Barfuss (Cernier).
Minimes: 1.N'guyen (Hôpital). 2. Ondrus (Côte-Peseux). 3. Plachta (Côte-Peseux).
Benjamins: 1. Kashefi (Côte-Peseux). 2. Matthey (Eclair). 3. Faneca (Eclair).
Filles juniors-cadets: 1. Metz (Eclair). 2. Grelat (Cernier). 3. Brunner (Côte-Peseux).
Filles min.-benjam.: 1. Rouche (Côte-Peseux). 2. Huther (Eclair). 3. Gander (Cortaillod).
Doubles vétérans: 1. Maurer-Schneider (Cernier-Hôpital). 2. Benoît-Houriet (Eclair). 3. Borsky-Morax (Aurora F./Le Landeron).
Doubles seniors: Passer-Bucher (Côte-Peseux). 2. Lawson-Robert (Hôpital). 3. Clot-Kauer (Eclair-/Marin).
Doubles juniors: 1. Juillerat-Schlüter (Côte-Peseux). 2. Straumann-Jeanneret (Hôpital). 3. Schild-Lüscher (Cortaillod).
Doubles cadets: 1. Vitali-Robert (Côte-Peseux). 2. Persoz-Ruedin (Côte-Peseux). 3. Amiet-Barfuss (Cernier).
Doubles minimes: 1. Morel-N'Guyen Duy (Côte-Peseux-Hôpital). 2. Plachta-Ondrus (Côte-Peseux). 3. Malcotti-Liniger (Eclair).
Doubles benjamins: 1. Kashefi-Zoll (Côte-Peseux-Cortaillod). 2. Faneca-Matthey (Eclair). 3. Andreadakis-Kapp (Eclair).
Doubles jeunes filles: 1. Metz-Grelat (Eclair-Cernier). 2. Brunner-Rouche (Côte-Peseux). 3. Huther-Gebel (Eclair).
Jeunesse mixtes: 1. Persoz-Metz (Côte-Peseux-Eclair). 2. Barfuss-Grelat (Cernier). 3. Schluter-Brunner (Côte-Peseux).
Simples A: 1. Britka (Eclair). 2. Benoît (Eclair). 3. Geisler (Le Landeron).
Simples B: 1. Benoît (Eclair). 2. Sollberger (Le Landeron). 3. Geiser (Le Landeron).
Simples C: 1. Passer (Côte-Peseux). 2. Vendé (Le Landeron). 3. Devaux (Cortaillod).
Simples D: 1. Kashefi (Côte-Peseux). 2. N'Guyen (Côte-Peseux). 3. Schlüter (Côte-Peseux).
Doubles A-B: 1. Britka-Benoît—(Eclair). 2. Geisler-Sollberger (Le Landeron).
Doubles C: 1. Mikic-Jeancler (Eclair). 2. Schneider-Kümmli (Hôpital). 3. Jeanneret-Schild (Hôpital-Cortaillod).
Doubles D: 1. Kashefi-N'Guyen (Côte-Peseux). 2. Barfuss-Marti (Cernier). 3. Ruedin-Chappuis (Côte-Peseux-Cortaillod).
Dames A/B/C: 1. Metz (Eclair). 2. Philipossian (Côte-Peseux). 3. Degiez (Côte-Peseux).
Dames D: 1. Bader (Eclair). 2. Bader (Eclair). 3. Chappuis (Le Landeron).
Doubles dames: 1. Grelat-Metz (Cernier-Eclair). 2. Montini-Kropf (Marin). 3. Degiez-Dick (Côte-Peseux-Uni).
Doubles mixtes: 1. Metz-Britka (Eclair). 2. Dick-Isenrich (Uni-Côtes-Peseux). 3. Montini-Chopard (Marin).
Challenge Erra-Team-Remo Paris: 1. Côte-Peseux, 297 points. 2. Eclair, 238. 3. Hôpital, 88.

Tennis - Tournoi de Marseille: Leconte passe

Le public enflammé

Le public marseillais l'attendait pour s'enflammer: il est venu et il a vaincu. Henri Leconte n'a pas raté son retour sur les courts, après deux mois et demi d'absence, puisqu'il a battu en deux manches le Sud Africain Christo Van Rensburg (6-2 6-3).

«Je suis content, car j'ai fait un match solide face à un joueur contre lequel j'ai toujours du mal. Christo est un bon serveur, il faut bien retourner» a-t-il dit après le match.

Ce retour, justement, fut certainement l'une des clés du match, le Français s'y montrant impérial. Tout comme au service, où ses premières balles très efficaces finirent par avoir raison du Sud-Africain.

Au programme du Français, maintenant: un double où Leconte affrontera, associé à Marc Rosset, la paire Becker-Hlasek. Belle partie en perspective avant de retrouver demain, de l'autre côté du filet... Marc Rosset.

ROSSET: MARATHON

Fidèle à son personnage, Marc Rosset s'est donné de grosses frayeurs dans un match riche en rebondissements, contre le Français Georges Simian, lequel a finalement été battu 7-6 (11-9) 6-7 (3-7) 7-6 (7-3).

Le champion olympique raffole des matches marathon. Face au 99e joueur mondial, il lui aura fallu trois tie-breaks, neuf balles de match et 2 h 50' de lutte pour franchir l'obstacle. Opposé à un adversaire aussi adepte du service-volée, Rosset a surtout souffert de son manque de compétition.

«En deux mois, je comptabilise à peine dix heures de tennis, précisait-il. Actuellement, je prends encore des médicaments pour ne pas retomber malade.» Le Genevois s'empressait d'évoquer son prochain match: «Contre Leconte, je ne pourrai pas me permettre d'accuser les mêmes passages à vide que contre Simian. Henri, c'est tout ou rien. Il peut exploser sur le court ou mettre une raclée à n'importe qui!»

RÉSULTATS

Simple messieurs. Premier tour: Leconte (Fr) bat Van Rensburg (AfS) 6-2 6-3. Siemerink (Hol-8) bat Baur (All) 7-6 (7-2) 2-0 ab. Pridham (Can) bat Sansoni (Fr) 7-5 6-3. Rosset (S-6) bat Simian (Fr) 7-6 (11-9) 6-7 (3-6) 7-6 (7-3). (si)

Coop vous informe:

Les nouveautés Coop:
Teletext page 210
Videotex *7575 #

Prix choc

Eponges à récurer Scotch-Brite le lot de 2 ~~3.-~~ **4.-**

***Pampers Boy & Girl en cabas** p.ex. Pampers Boy & Girl Maxi, le paquet à 42 pièces, ~~21.90~~ **16.90** — **5.-** de moins

Seulement jeudi, vendredi et samedi, du 4. 2. au 6. 2. 1993

Œillets avec verdure le bouquet de 7 **4.90**

Tous les cabas de pommes de 2,5 kg p.ex. Golden Delicious I, le cabas de 2,5 kg ~~6.50~~ **5.50** — **1.-** de moins

Hits hebdo Coop de 2. 2. au 8. 2. 1993

Fromage à raclette suisse en tranches, portion de 250 g env., les 100 g **1.85** bloc de 800 g env., les 100 g **1.69**

***Tous les sachets de fromage râpé Coop de 120 g** p.ex. Sbrinz râpé, le sachet de 120 g, ~~2.60~~ **2.-** — **-.60** de moins

***Tous les sachets de légumes surgelés Gold Star de 500 g** p.ex. Haricots fins Gold Star, le sachet de 500 g, ~~3.20~~ **2.60** — **-.60** de moins

***Tous les sachets de potages Knorr de 1 l** p.ex. potage aux asperges, le sachet de 1 l, ~~1.55~~ **1.20** — **-.35** de moins

***Stocki Knorr** le paquet de 330 g ~~4.95~~ **3.95**

***Tous les paquets de pâtes Napoli de 500 g** p.ex. spaghetti Napoli, le paquet de 500 g ~~1.20~~ **-.90** — **-.30** de moins

***Sauce tomate Dolmio, Classico, Funghi ou Vegetale** «3 pour 2» les 3 pots de 320 g net ~~7.50~~ **5.-**

***Tomates pelées italiennes «San Marzano»** la boîte de 400 g net, poids égoutté 240 g ~~.85~~ **-.60**

***Concombres Midi,** le pot de 400 g net, poids égoutté 215 g ~~1.60~~ **1.25**

***Prussiens Arni** le sachet de 420 g ~~4.20~~ **3.20**

***Café en grains Jubilor** le paquet de 250 g ~~3.10~~ **2.35** le paquet de 500 g ~~6.-~~ **4.50**

***Jus de pomme clair** la bouteille de 1 litre (+consigne) ~~1.55~~ **1.20**

***Satigny blanc 1991 «Les Cousines»** la bouteille de 75 cl ~~6.50~~ **5.20**

Lessives

***Persil Supra** la boîte de 3 kg ~~18.90~~ **14.90**

***Sun, poudre** le paquet de 1,3 kg ~~7.30~~ **5.40**

***Fox** 3 flacon de 700 g le lot de ~~5.10~~ **3.95**

3.11555.4-4

TP/5-93

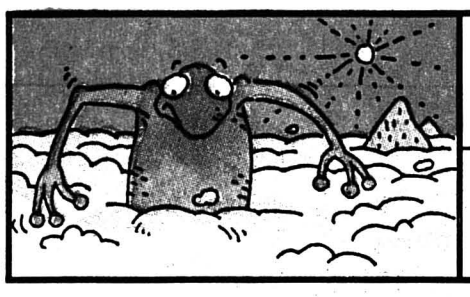

Météo:

Stratus sur le Plateau, se dissipant en grande partie dans l'après-midi. Au-dessus généralement ensoleillé.

Demain:

Stratus matinaux sur le Plateau, sinon en général ensoleillé. En fin de semaine, passages de nuages élevés.

Lac des Brenets 750,64 m

Lac de Neuchâtel 429,06 m

Fête à souhaiter jeudi 4 février: CHRISTIAN

2°	–3°	Brouillard
Lever: 7 h 54	Lever: 14 h 50	800 m
Coucher: 17 h 38	Coucher: 5 h 45	

L'Impartial

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

Ecole normale de Neuchâtel

Numerus clausus temporaire

Au terme d'une session de février marathon, le Grand Conseil a donné son aval hier à une mesure tout à fait exceptionnelle, en autorisant le Conseil d'Etat à limiter l'accès à l'Ecole normale de Neuchâtel pendant trois ans. Un numerus clausus de fait qui a permis d'élargir le débat sur la question du libre accès à certaines formations.

Page 24

Economies d'énergie

Grande offensive

Economiser l'énergie, c'est bien, mais rationaliser son application et son utilisation, c'est encore mieux. Partant de là, les Forces motrices bernoises lancent cette année une grande offensive au niveau de la gestion de la demande.

Page 27

Affaire Hêche

Recours

Pascal Hêche, membre du groupe Bélier, condamné à 22 mois d'emprisonnement pour avoir détruit la fontaine de la Justice à Berne en octobre 1986, utilisera toutes les voies et moyens de recours encore à sa disposition pour ne pas purger sa peine.

Page 28

Les trois centres «Cargo Domicile» du canton de Neuchâtel menacés de fermeture

Un rapport peut en cacher un autre

La gare de La Chaux-de-Fonds
Après les trains régionaux, une bonne partie du trafic marchandises risque de ne plus transiter par là. (Impar-Gerber)

Le service «Cargo Domicile» des CFF pourrait subir une cure d'amaigrissement de choc. Un rapport – encore un! – préconise la fermeture de la quasi-totalité des centres de distribution, pour n'en garder qu'une vingtaine. Si les mesures proposées sont adoptées par le Conseil d'administration de la grande régie, qui se réunira lundi prochain, les cantons de Neuchâtel et du Jura dépendront alors du centre de Bienne.

Conséquence directe: la suppression de plusieurs dizaines d'emplois dans l'Arc jurassien.

Le canton de Neuchâtel pourrait bien être privé de ses centres de distribution «Cargo Domicile», si le projet du bureau d'études zurichois Team Consult de rationaliser ce service des CFF était réalisé.

«Cargo Domicile» avait été lancé en 1985 à grand renfort de publicité, dans le but de concurrencer les transports routiers. Des camions relayent les trains de marchandises pour apporter des colis, quels que soient leur tonnage et leur volume, jusqu'au destinataire. Un mode de faire qui a rencontré un large écho auprès des entreprises, notamment des grands magasins.

«Cargo Domicile» dispose encore aujourd'hui d'un réseau de quelque 90 centres de distribution. Le projet de Team Consult propose de n'en garder qu'une vingtaine dans l'ensemble de la Suisse.

«Le Cheminot», organe de la SEV, le syndicat du personnel CFF, donne la liste des centres qui subsisteraient. A savoir, pour la Suisse romande, Genève, Lausanne, Sion, Fribourg et Neuchâtel. Mais une ombre plâne sur l'avenir des deux derniers. Des fuites, à l'intérieur de la grande régie, font état de leur suppression. Le canton de Neuchâtel dépendrait alors du centre de Bienne.

Le député socialiste chaux-de-fonnier Serge Vuilleumier a interpellé le Conseil d'Etat à ce sujet (voir en page 24).

DU RAIL À LA ROUTE

En termes d'emplois, cela représente 15 à 18 postes de travail à La Chaux-de-Fonds et un nombre comparable à Neuchâtel.

Un centre «Cargo Domicile», géré par les Transports régionaux neuchâtelois (TRN), fonctionne également à Fleurier. Sa suppression pourrait entraîner la disparition de trois ou quatre emplois. «Cela fait quelque temps que nous nous attendons à devoir fermer notre centre de Fleurier», déclare Jean-Michel von Kaenel, directeur des TRN.

Autre conséquence de la fermeture des centres: le transfert du tonnage du rail vers la route. A La Chaux-de-Fonds, ce sont un peu plus de 8000 tonnes de marchandises qui sont passées par «Cargo Domicile» en 1992, soit environ 32 tonnes par jour ouvrable. Ce résultat représente, malgré la récession, une augmentation de 4,6% du tonnage. Difficile de dire à combien de camions ce chiffre correspond. Il faut tenir compte du volume, et il n'est pas forcément possible de «grouper» les marchandises, autrement dit d'attendre qu'un poids lourd soit plein pour le faire partir. Certains matins, pas moins de dix voyages, depuis la gare des marchandises de La Chaux-de-Fonds, sont nécessaires pour approvisionner les grands magasins de la ville. Autant de «bahuts» en plus sur les routes sinueuses de l'Arc jurassien.

A.M.

REGARD

Main lourde

«Une fois de plus, le Triangle d'or s'est bien servi.» Cette constatation désabusée s'impose à la vue de la nouvelle carte des centres «Cargo Domicile» publiée par «Le Cheminot». Une répartition préconisée par le bureau d'études Team Consult, qui a son siège à Zurich, comme par hasard.

Les virtuoses de la calculette, qui sévissent entre l'Aar et la Limmat, ont à nouveau eu la main lourde et mis les pieds dans le plat. Un réseau relativement dense de centres de distribution «Cargo Domicile» subsistera en Suisse alémanique, du moins au nord des Alpes. Par la route, 33 km séparent les villes de Berne et de Bienne. La capitale fédérale n'est distante de Thoune que de 28 km. Et Langenthal n'est qu'à 45 km de la Fosse aux ours. Or, toutes ces villes, sises dans le même canton, conserveront un centre «Cargo Domicile».

En Suisse romande, si ceux de Neuchâtel et Fribourg sont supprimés, les distances seront bien plus importantes. En effet, Berne, Bienne et Sion sont, à peu de choses près, toutes trois à une centaine de kilomètres de Lausanne. La partie occidentale de l'Helvétie possédant un réseau autoroutier inachevé, le trafic de poids lourds augmentera encore sur des routes déjà passablement encombrées.

Le fameux livre vert des CFF, avec son projet de réduction drastique du trafic régional, avait déjà été perçu, dans les régions périphériques, comme un coup de poignard dans le dos du fédéralisme. L'étude de Team Consult ne fait que remuer la lame dans la plaie.

Et ce, alors que notre ministre des Transports, Adolf Ogi, après une lutte acharnée sur tous les fronts européens, commence à convaincre nos puissants voisins que le transfert des marchandises de la route vers le rail n'est pas une idée si farfelue...

Alain MEYRAT

Spots télévisés pour une campagne fédérale sur les déchets

Cuche bon pour le compost

Dans le cadre d'une campagne fédérale, des spots télévisés rappelleront dès aujourd'hui au public qu'il doit se soucier de ses déchets. Des vedettes du monde culturel, sportif ou politique sont invitées à raconter comment leur est venue leur conscience antidéchets. Dans cette galerie de personnages, Barbezat et Cuche, les deux comiques neuchâtelois, apporteront une contribution radicale et efficace.

La campagne fédérale sur les déchets, menée de 1991 à 1994, entre dans sa phase d'information au grand public. Dès aujourd'hui, les trois chaînes nationales de télévision diffuseront des spots réalisés avec des vedettes de différents domaines. Ces personnalités évoqueront des anecdotes personnelles pour démontrer comment ils ont pris conscience de la nécessité de diminuer la montagne de déchets.

Cette série de spots TV met en valeur des objets durables et veut inciter les consommateurs à réfléchir avant d'acheter. Son thème est explicite: «Vivre mieux – Choisir bien – Jeter moins». Le conseiller fédéral Flavio Cotti a trouvé le bonheur antigaspi dans la montre qu'il porte depuis 28 ans; Charles Clerc, présentateur du Téléjournal alémanique, chérit – et porte – une veste de cuir depuis 36 ans et la patineuse Denise Biellmann, utilise quotidiennement le même filtre à café depuis 10 ans...

Ces clins d'œils ne se veulent pas moralisateurs; ils visent à attirer l'attention sur la multitude des objets de consommation qui, tôt ou tard, deviendront des déchets. La campagne télévisée s'accompagne d'annonces, de communiqués et textes rédactionnels ainsi que d'affiches grand format, le tout diffusé par l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP).

SE DÉBARRASSER DE CUCHE

Invités aussi à envahir le petit écran, les comiques Jean-Luc Barbezat et Benjamin Cuche participeront à l'édification des masses populaires. Ils n'ont pas d'objets ancestraux à exhiber, le rire étant déchet volatile et non polluant. Par contre, les producteurs de rires peuvent devenir encombrants et Barbezat va démontrer comment l'on peut se débarrasser d'un Cuche, quand il n'est plus bon.

La marche à suivre sera donnée, dans un spot de 40 secondes tourné à Zurich, et diffusé dimanche 9 février, samedi 13 février et vendredi 19 février à 20 h 05. Mais ces graines de comiques ne doivent pas cacher la forêt des témoins plus sérieux.

I.B.

Carnaval des Franches-Montagnes du 19 au 23 février 1993 Avec le soutien Le Noirmont de L'Impartial

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

Tour de ville des constructions récentes

Objectif: maisons neuves

Signe de la morosité des temps, le traditionnel tour de ville des nouvelles constructions de l'année 1992 ne fait découvrir que peu de bâtiments imposants et point de constuctions prestigieuses. Les grands projets ne sont encore qu'à l'état de chantiers et l'année prochaine sera particulièrement riche à ce point de vue. Mais, pour l'instant, il faut se contenter de saluer ici deux immeubles industriels et là quelques maisons familiales. Dans l'ensemble, pas de révolution architecturale, mais par contre un souci du détail qui apparaît de plus en plus partagé. L'aspect pratique ne cède alors rien à une élégance de bon aloi. Ce visage changeant de la cité a de quoi ravir les badauds et les professionnels amoureux de leur ville. Les quelques images ci-dessous, choisies arbitrairement, veulent tout au plus apprendre à lever le nez et inciter à la balade dans des rues et chemins quelque peu retirés.

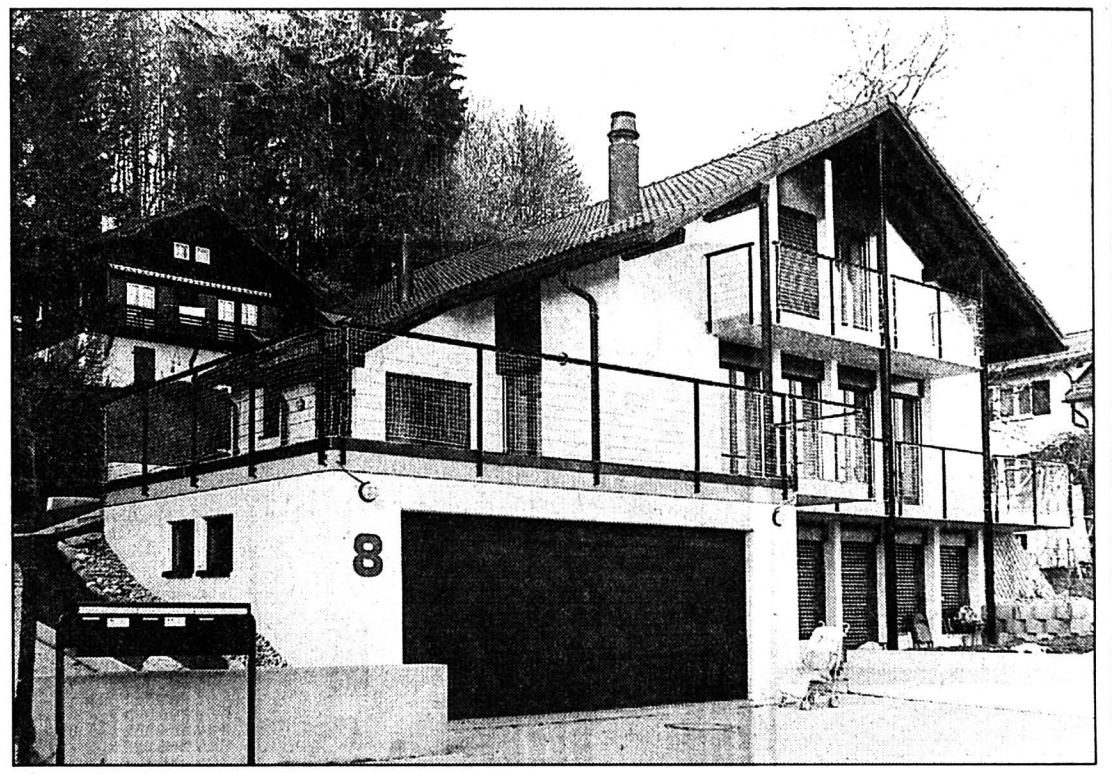

Villa individuelle, Chemin de Pierre-Grise 8
C'est l'exemple intéressant d'un compromis entre l'architecture contemporaine (voir les piliers et les hautes fenêtres) et le style «chalet suisse». Les grillages des garde-fous sont provisoires.

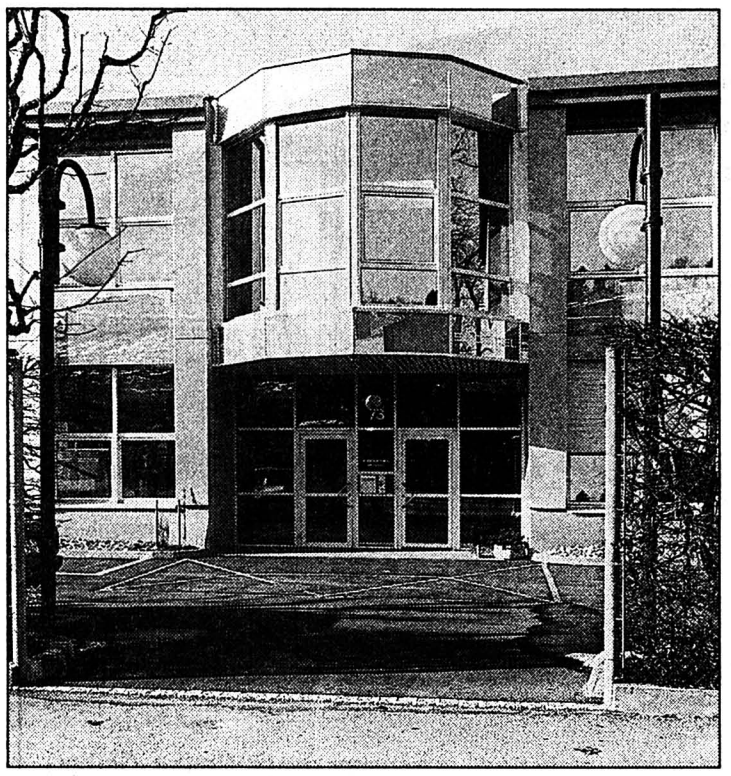

◀
Usine Sadamel
Cet immeuble élégant de la rue du Collège, dont la façade vitrée est fort esthétique, est construit sur deux niveaux.

Usine de la Charrière S.A.
Dans l'enceinte de la scierie de la Charrière, ce bâtiment témoigne d'un mariage réussi entre divers éléments: béton, bois, verre et acier.

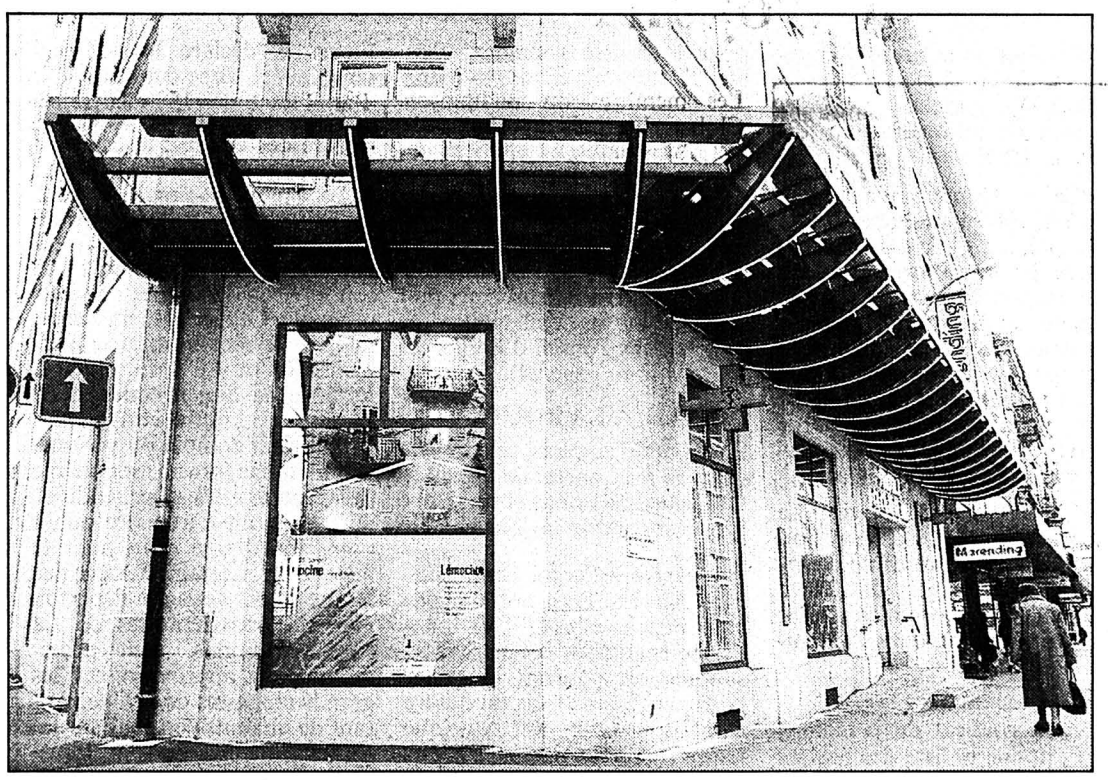

Pharmacie de l'Hôtel-de-Ville, Léopold Robert 7
Les marquises fleurissent dans certaines villes. A 1000 mètres d'altitude, il faut tenir compte de la neige, même si elle tend à se raréfier. L'ensemble, de couleur verte, met une touche de gaieté sur une façade austère.

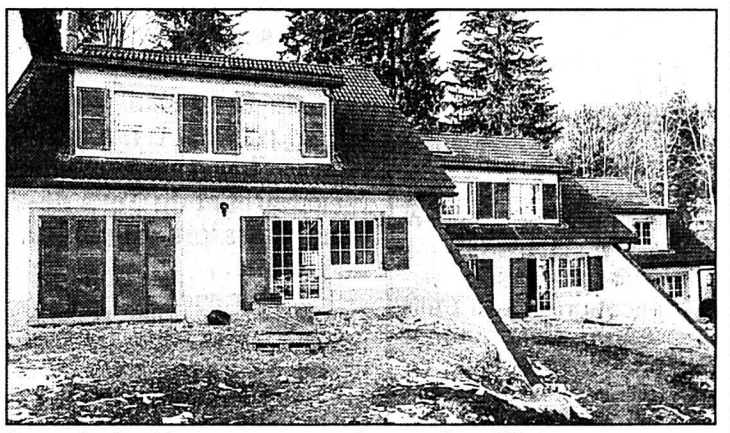

Rue de la Montagne, maisons familiales
De type traditionnel, cet habitat collectif rencontre les souhaits des autorités de voir utiliser au mieux l'espace à disposition

De pierre en pierre

Si l'on recense tous les espaces disponibles, le périmètre de la ville possède encore nombre de terrains à construire pour l'habitat individuel. Le plan d'aménagement qui sortira sous peu sera révélateur sur ce point. Certaines parcelles, intelligemment occupées, comme c'est le cas à la Recorne, offre à leurs habitants une vue exceptionnelle et une utilisation pertinente du sol à disposition.

Toutes ces possibilités, ignorées parfois au premier coup d'œil, conduisent à voir pousser plusieurs maisons familiales (notre photo, ci-dessus un chantier à Pierre Grise). Même durant cette dernière année, de conjoncture économique difficile, un nombre intéressant de villas ont été construites. Si elles ne témoignent pas d'un esprit d'avant-garde, elles affichent souvent une recherche architecturale et esthétique excluant la banalité, comme c'est le cas pour une maison sise rue du Chasseron 2 (voir photo ci-dessous).

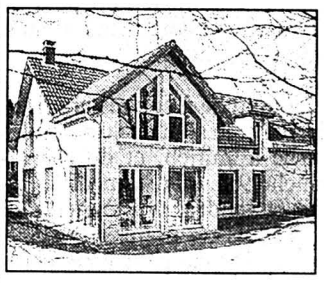

Textes
Irène BROSSARD et Alain MEYRAT
Photos
Marcel GERBER

SOCIÉTÉS LOCALES

Les communications des sociétés locales paraissent chaque jeudi, mais les **programmes permanents** seulement le premier jeudi du mois.

- L'ABEILLE
(Halle des Forges)
Pupillettes lu 18-20 h; Jeunes gymnastes lu 18-20 h; Agrès filles me 13 h 30-17 h 30; Artistiques filles ma-je-ve 17 h 30-20 h; Enfantines 5-7 ans me 14-15 h; Dames me 20-22 h; Mixtes adultes lu 20-22 h; Gymn. douce dames me 20-21 heures.
- BOXING-CLUB
Entraînement lu-ma et je 18 h 30, halle des Forges.
- CERCLE DE BRIDGE
(Serre 55). – Tous les jours dès 16 h 30, parties libres.
- «CEUX DE LA TCHAUX»
Société de chant et de danse. Collège des Gentianes: ma 20 h, répétition de chant; je 20 h, répétition de danse. Rens: président, ✆ 23 31 16; directeur chant: ✆ 37 18 50; moniteur danse: ✆ 26 50 16.
- CHŒUR MIXTE DES PAROISSES RÉFORMÉES
Ma, 19 h 30, répétition pour ténors et basses; dès 20 h pour soprani et alti.
- CLUB ALPIN SUISSE
Ce soir, 20 h 15, au Restaurant des Endroits, assemblée générale statutaire. Chalets Mont-d'Amin et Pradières ouverts. Sa et di, ski de piste et randonnée à Grimentz, org. F. Charlet. Sa et di, Wildstrubel, cascade de glace, org. Ph. Golay. Sa, Diemtigtal, peaux de phoques, org. gr. seniors, A. Wagnes, réunions pour ces courses, ve dès 18 h, au Cercle de l'Ancienne.
- CLUB CYNOLOGIQUE
La Chaux-de-Fonds et environs (UCS)
Entraînement supprimé. Pour l'entraînement du sa 13 février, voir prochain communiqué. Renseignements: ✆ 038 31 10 76.
- CLUB JURASSIEN
Section Pouillerel.
Ce soir, 20 h, au Musée d'Histoire Naturelle, assemblée générale annuelle de la section, suivie d'une causerie avec présentation de diapositives par Jean-Claude Sermet: Le Sahara.
- ROCK'N ROLL ZOU
Entraînements au restaurant de l'Ancien Stand: cours juniors débutants: lu 18-19 h; club juniors avancés: lu 18-19 h; club danseurs hobby: lu 19-22 h; cours adultes débutants: ma 19 h 30-21 h; club juniors avancés: me 18 h 30-20 h; club adultes avancés: me 20-21 h 30; club compétition: ve 20-22 h. Pour tous renseignements ✆ 039/266 548.
- CONTEMPORAINES 1931
Me, 20 h, Restaurant de l'Abeille, Paix 83, petite salle, rencontre avec films.
- CONTEMPORAINES 1935
Ce soir, match au loto dès 20 h, Hôtel Moreau, salle du 1er étage. Comme d'habitude chaque participante apporte quelques lots.
- CONTEMPORAINS 1922
Ma, 23.2, 17 h, au Ticino, assemblée générale et souper tripes. Veuillez vous inscrire.
- CONTEMPORAINS 1933
Ce soir, 20 h, café Bâlois, match aux cartes.
- CROSS-CLUB
Entraînements, juniors 8-15 ans, je 18 h 15, patinoire, rens.: 26 54 50; adultes, je 18 h 15, les Arêtes, rens.: 28 17 05.
- GROUPEMENT DES CARTOPHILES DU JURA
1er lu du mois; échanges dès 20 h; Brasserie de l'Etoile, rue Fritz-Courvoisier 24.
- LA JURASSIENNE
Section F.M.U.
Courses: Ski de tourisme, sa Les Rochers Bruns ou Tour de Bavon.
- SAMARITAINS
(Section La Chaux-de-Fonds). Rens. et inscriptions pour les cours de samaritains (cours de sauveteurs, cours de 1er secours): ✆ 28 16 02. Rens. gén: ✆ 23 83 66 (18 h-19 h).
- SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION CYNOLOGIQUE (SEC)
Membre FCS (avec ou sans papier). Entraînements, sa 14 h, me 19 h. Lieu: Chalet Idéfix, la Combe à l'Ours derrière la halle d'expertise). Renseignements: S. Gross, ✆/26 49 18. Ve, CT au Chalet, 19 h 30.
- UNION CHORALE
Répétition au local, Progrès 23, ma 20 h.

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

AGENDA

Espace 2

Marcel Cotting

Demain vendredi, Marcel Cotting, chef du Service cantonal de l'emploi à La Chaux-de-Fonds, sera l'invité de l'émission «Avenir enjeu», à 17 h sur Espace 2.

Sinopia au Théâtre

Nouvelle création

L'ensemble de danse Sinopia présentera sa nouvelle création, «Noctis, une histoire de la danse», vendredi et samedi à 20 h, au Théâtre.

Blues à Bikini Test

Bernard Allison: le renouveau

Fils de l'emblématique Luther Allison, Bernard Allison, à 26 ans, s'est déjà fait un prénom. Qu'il sillonne les continents avec son père ou sous sa propre bannière, «Junior» ne manque pas d'impressionner les vieux briscards de la profession. Souvent comparé à Jimi Hendrix et Stevie Ray Vaughan, avec qui il joua fréquemment, Bernard Allison a trituré sa six-cordes aux côtés de noms comme Johnny Winter, Koko Taylor ou Albert Collins. Héritier du blues (pedigree oblige), il n'est en rien le gardien d'un poussiéreux musée. Son jeu intègre des éléments de funk et de rythm'n'blues. Bernard Allison occupera la scène de Bikini Test vendredi soir. Ouverture des portes à 21 h, concert dès 22 h 30. Avant le concert, vers 22 h, une vidéo de François Kohler, consacrée au travail du peintre Samuel Buri, sera projetée. Durée: 17 minutes. (mam)

Jaquet-Droz 5

Inauguration de Konference

Un nouveau lieu d'échanges artistiques et humains s'ouvre cette fin de semaine en ville: Konference, rue Jaquet-Droz 5 (derrière le parking Grande-Fontaine). Demain soir vendredi, tout commencera en musique, avec «And All Because The Lady Loves», duo féminin de Newcastle, dans la grande tradition pop britannique, dès 20 heures.

Trois institutions pour une œuvre commune

Titiller la conscience écologique

Le grand tétras, appelé aussi grand coq de bruyère, est en voie de disparition dans nos régions. Irrévocablement. Ce constat d'échec a réveillé la conscience écologique des élèves de gravure de l'Ecole d'art appliqué. Un portfolio réunissant 12 estampes a été réalisé par le Musée d'histoire naturelle de la ville, l'EAA et le Musée des beaux-arts du Locle. L'ouvrage est en souscription jusqu'au 28 février.

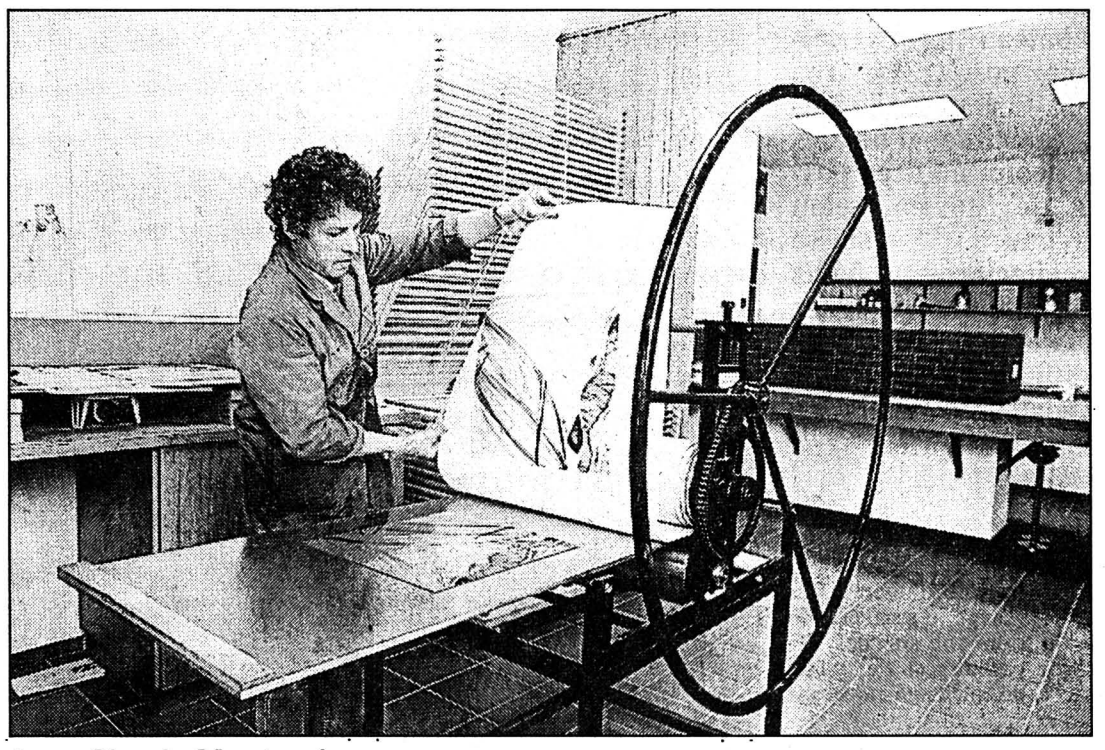

Jean-Claude Montandon
Professeur de gravure à l'Ecole d'art appliqué. (sp)

Lors de l'exposition, présentée en automne 1991 au MHN, deux normaliennes, particulièrement intéressées par le grand tétras, ont lancé un véritable cri d'alarme en faveur de l'oiseau, symbole des forêts jurassiennes. Leur désespoir a été ressenti par les étudiants de l'Ecole d'art appliqué qui, à leur tour, se sont pris de passion pour l'oiseau mythique. Leur assiduité à peaufiner des dessins de grands tétras - naturalisés - leur intérêt manifesté pour la problématique de l'animal, qui ne survivra pas aux modifications de son biotope, a conduit à une réalisation artistique de haut niveau.

MM. Marcel S. Jacquat, conservateur du MHN et Jean-Claude Montandon, professeur de gravure à l'Ecole d'art appliqué, interpellés par la qualité et la variété d'interprétation de ce sujet, ainsi que le Musée des beaux-arts du Locle, qui a imprimé les gravures sur papier Arches, ont imaginé une co-édition des travaux. Le portfolio, tiré à 75 exemplaires, comprend 12 estampes 28 x 38 cm, numérotées et signées, une gravure de Jacques Rime, artiste naturaliste, une photo couleur, pleine page, de Fritz Gehringer. Les œuvres sont réunies dans un boîtier toilé et estampé.

Alors qu'en 1986 le MHN préparait l'exposition du centenaire d'Albert Monard, qui en fut le conservateur durant 32 ans, Marcel S. Jacquat exhuma des documents d'archives, manuscrits, retraçant, jour après jour, le voyage en Angola de la mission suisse, auquel prirent part, en 1928, le Dr Albert Monard et le cinéaste chaux-de-fonnier Marcel Borle.

Le premier cahier de ces archives, est sorti de presse en 1992, le deuxième - 45 pages A4, 21 photos - est en souscription jusqu'au 28 février. Les cahiers III à VI paraîtront en 1993 et 94.

LES CHANCEUX DU CATALOGUE

L'exposition «13 yeux dans la nature» s'est achevée lundi au MHN par un exposé de Denis Clavreul qui a parlé de son travail de peintre animalier. Accrochée à la mi-septembre, l'exposition a retenu l'attention de 8693 visiteurs. 437 catalogues, numérotés, ont été vendus, six prix ont été décernés. D. de C.

● *«Le grand tétras», portfolio. Editions de la Girafe, Musée d'histoire naturelle, La Chaux-de-Fonds.*

Don du Badminton Club La Chaux-de-Fonds

Des vélos pour les malvoyants

Les membres du Badminton Club La Chaux-de-Fonds (BCC) avaient, depuis quelque temps, décidé de faire un geste pour les handicapés qui pratiquent un sport. C'est maintenant chose faite. En ouverture d'une récente rencontre de Ligue nationale A – où le BCC occupe la deuxième place du classement provisoire – le président du club, Jean Tripet (à dr. sur la photo), a remis un chèque de 1500 fr à Thierry Jeanrichard, de l'Association des amis du tandem (AAT), en présence de membres de cette dernière.

L'AAT œuvre pour mettre des vélos à deux places avec pilote à la disposition de malvoyants.
(am – photo Impar-Galley)

Exposition d'affiches dans les écoles

Du sexe des métiers

Parmi les 120 à 150 métiers ouverts aux jeunes en Suisse, le sexe des candidats ne devrait pas être déterminant. Trop souvent les filles se cantonnent dans un secteur professionnel prédéterminé. Pour briser ce carcan, une campagne suisse a été menée en 1991, sur le thème «Les métiers n'ont pas de sexe». Elle a été complétée d'un concours d'affiches et de logos lancé par les bureaux de l'égalité de Bâle-Campagne, du Jura et de Neuchâtel. Ces affiches primées font l'objet d'une exposition présentée jusqu'au 19 février dans trois collèges de la ville.

Parmi huit cents travaux reçus lors de ce concours, 160 projets émanaient de 270 jeunes Neuchâtelois. Entre autres, l'une des affiches primées était l'œuvre d'un Chaux-de-Fonnier, Cyril Pipoz. L'exposition itinérante, qui circule depuis octobre dernier dans le canton, comporte 48 affiches.

Depuis lundi dernier et jusqu'à vendredi 5 février, ces affiches sont présentées au Centre Numa-Droz. Dans la semaine du 8 au 12 février, elles sont au Centre de Bellevue et du 15 au 19 février, passeront au Centre des Forges.

Les élèves et le public sont invités à prendre connaissance de l'interprétation du thème par des jeunes directement concernés. Mais cette problématique a également inspiré Adèle Grimm, dessinatrice de bande dessinée. En fait, ce pseudonyme cache deux jeunes femmes dont l'une est Chaux-de-Fonnière et l'autre Genevoise. Encore néophytes en matière de bd, mais bien au fait de la situation actuelle des femmes, elles accrochent dans l'exposition une planche de dessins explicite. C'est l'amorce d'une série en préparation qui fustige les poncifs en cours et ironise sur la difficulté de parvenir à l'égalité. (ib)

Assemblée générale du Lyceum Club

Hommage à une présidente

Malgré les regrets des membres du Lyceum de La Chaux-de-Fonds, Mme May Riat a décidé de déposer son mandat de présidente, après cinq années passées à la tête du club qu'elle a marqué de sa personnalité. Mme Mad Margot, professeur, a accepté de prendre la relève.

Trente-trois lycéennes ont assisté à l'assemblée générale annuelle du Lyceum. Les responsables de sections ont rappelé les activités qui ont animé la vie du club, voyages en Toscane, aux Grisons, récitals, visites d'expositions. Les «English coffees», «Deutschstunden» ont la cote, comme l'ont également les chaînes de livres, bridges, les dîners pour dames seules. La section sociale, présidée par Mme Simone Oltramare, a concentré son activité sur la région, les envois vers les pays de l'est reprendront dès que les événements le permettront.

Mme May Riat a dit sa gratitude à ses collaboratrices. Mme Mad Margot, nouvelle présidente, est née à La Chaux-de-Fonds où elle a passé son bac. Traductrice - interprète, diplômée de l'Université de Genève, elle a professé à l'Ecole secondaire, enseigné le français, l'allemand et l'histoire.

Le comité, réélu dans son ensemble, a nommé Mme Monique Marié vice-présidente et confirmé Mme Silvia Jeanneret à la présidence de la section musique. Le poste «voyages» nouvellement créé, a été confié à l'entregent de Mme May Riat.

PRIX D'ENCOURAGEMENT

Quant au prix d'encouragement du Lyceum club, décerné chaque année depuis 1984, d'un montant de 2000 francs et biennal, désormais, il sera attribué à de jeunes artistes musiciens ou des beaux arts ou à des étudiants talentueux. D. de C.

NAISSANCES

C'est avec beaucoup de joie
et d'émotion
que nous annonçons
la naissance de notre petite

AURÉLIA

le 1er février 1993

Clinique LANIXA S.A.
2300 La Chaux-de-Fonds

Mylène et Jean-Blaise
WILLE - RATHFELDER
Progrès 7
2300 La Chaux-de-Fonds

BARBARA, MIREILLE,
ARNAUD, CLAUDE
ont le plaisir d'annoncer
la naissance de

BASIL

le 2 février 1993
à la Maternité de l'Hôpital
à La Chaux-de-Fonds

Famille
ZURCHER - LAMBERT
Industrie 30
La Chaux-de-Fonds

132-508385

PUBLI-REPORTAGE

GARAGE ET CARROSSERIE DES ÉPLATURES LA CHAUX-DE-FONDS

Honda Civic 1.5 VEI – sobre comme un chameau

Honda Automobiles (Suisse) a convié la presse à des essais routiers de la nouvelle Civic 3 portes 1.5 VEI.
Ces essais se sont déroulés sur un parcours mixte d'une longueur de 209 km. C'est ainsi que 34 journalistes, avec 7 voitures, ont parcouru au total 3822 km et consommé 90,62 litres d'essence, soit une consommation moyenne de **2,7 litres/100 km.**
La Civic 1.5 VEI utilise un moteur à commande variable des soupapes, développant 90 CV.
Invitation à un essai à l'expo Honda le 6 février de 9 à 19 heures.

132-12969

Rédaction du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVE

Les Brenets

Population généreuse

La vente de mimosa assurée par les samaritains des Brenets a rapporté 1426 francs, soit un résultat identique à celui de l'an dernier. Usines et population se sont donc montrées généreuses malgré la conjoncture difficile. Les «samas» les remercient.
(dn)

AGENDA

La Chaux-du-Milieu

Jazz à la Poste

Nouveau concert au Post'bar Music Live (café de la Poste) de La Chaux-du-Milieu, vendredi 5 février dès 22 h 30, du groupe bisontin «Barfly» axé sur le rock et le rythm'blues. Les quatre compères de cette formation, (Jason, guitare; Christophe, basse; Christian, batterie; Trinita, vocal) interprètent leur propres compositions aux saveurs des Inmates, Docteur Feelgood ou Springsteen. (Imp)

Les Ponts-de-Martel

Soirée de l'ESIP

Vendredi 5 février aura lieu, au centre polyvalent du Bugnon, la soirée scolaire de l'ESIP (Ecole secondaire intercommunale des Ponts-de-Martel). Le programme, comprenant sketches, chants et danses, inspirés du petit écran, s'intitule «sacrée soirée» et débutera à 20 h 15. Ce spectacle est organisé tous les deux ans en faveur des camps de ski de l'école.
(sam)

Pub le Club au Locle

Soirées tropicale et jazz

Fin de semaine particulièrement chaude, au pub le Club, avec d'abord une soirée torride, vendredi 5 février dès 22 h., placée sous le signe des Tropiques, grâce à D. Pisino et son style reggae. Le lendemain samedi, de retour d'une tournée de 3 mois aux USA, concert de l'orchestre «Shot gun blues» dont le goût – le nom l'indique – penche vers le blues, mais aussi vers le rock. (Imp)

Ancienne poste: comme une maison du peuple

Belle, bancale et bondée

Elle est belle, mais elle est sale et tangue comme un bateau ivre! L'ancienne poste, sise rue M.-A.-Calame 5, au Locle, constitue «l'un des plus beaux édifices postaux de Suisse», selon l'Inventaire suisse d'architecture. Mais pour lui faire regagner son équilibre, il faudrait investir des millions... En attendant, les Loclois se la sont appropriée.

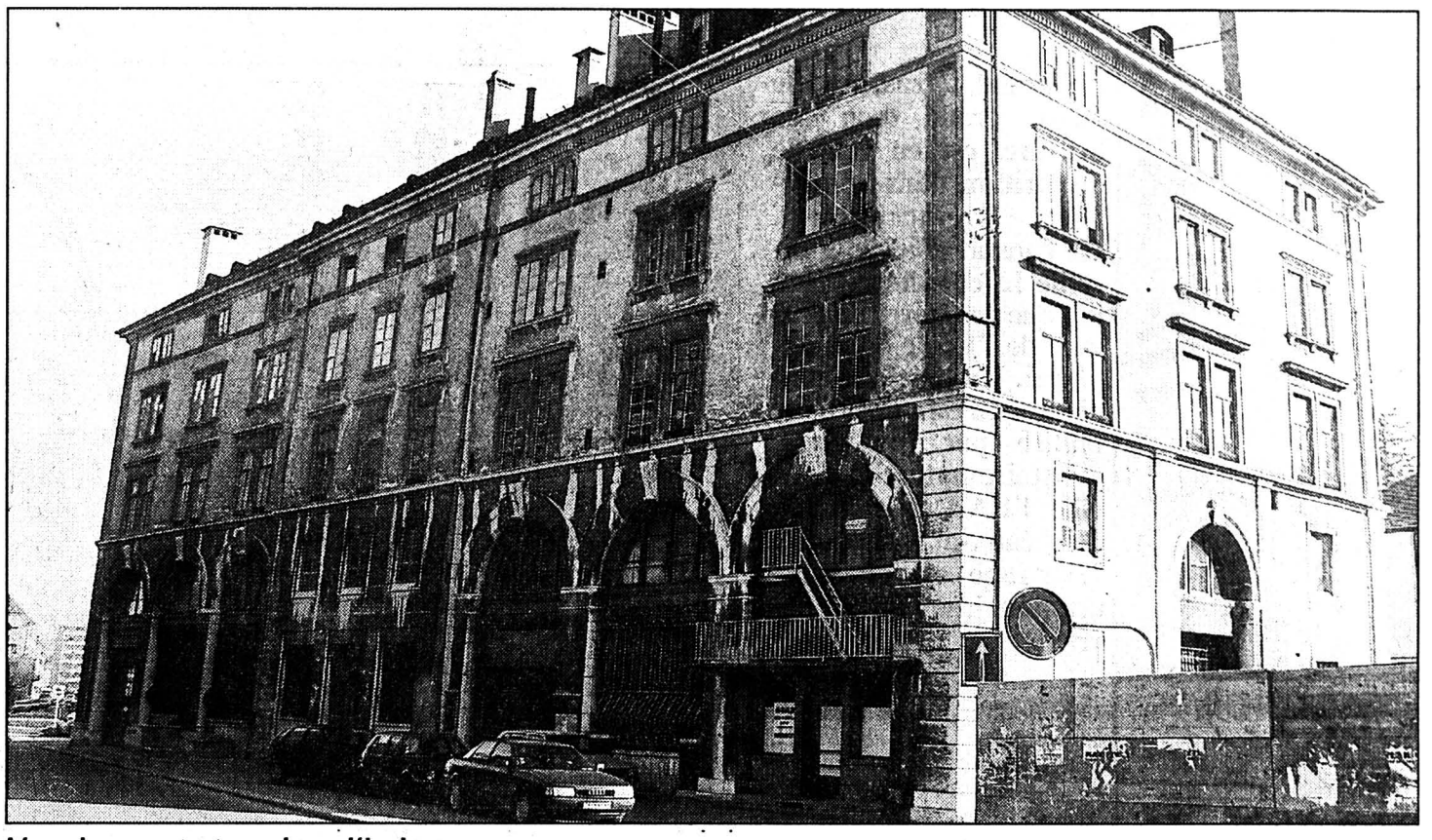

L'ancienne poste aujourd'hui.
En coulisses, elle est bruissante d'activités. (Impar-Perrin)

Toute bruissante d'une vie cachée, une cage d'escaliers de guingois donnant sur des dédales de couloirs et de portes closes, cette ancienne poste est pleine comme un œuf. La gérance communale y recense 25 locations, y compris deux personnes qui y habitent à temps complet. En vrac: ateliers-garderies d'enfants; école d'accordéon; Musique scolaire; stamm du parti socialiste; Francs-Habergeants; bureau d'Ital-Uil (institut de tutelle et assistance pour les travailleurs italiens en Suisse); gymnastique douce; cours de batterie; locaux de répétition pour groupes de jeunes musiciens. Et on en passe.

Le tout est échelonné du 1er au 4e étage. Au 5e, on arrive dans les combles, squattés par les pigeons. Sous la superbe charpente, un enchevêtrement de mansardes et de «cagnards» à claire-voie, qui dissimulent d'étranges choses dans une pénombre crépusculaire. Par exemple les archives et la bannière en lambeau du Männerchor Harmonie Liederkranz fondé en 1848...

«Cet immeuble, ce n'est pas n'importe quoi; il a un côté sensuel, une émotion... Il présente un monumentalisme important et, quelque part, osé. Il a dû hérisser le poil à plusieurs personnes!», commente l'architecte Jean-Michel Triponez, membre de la commission créée en 1991, qui avait répertorié plus de 600 immeubles pour le compte du plan d'aménagement général de la ville.

COMME LES BOURDONS DE LA BOURDONNIÈRE?

Ladite commission avait accordé une note maximum à cette ancienne poste, construite en 1855-1858 et conçue par Hans Rychner auquel on doit aussi l'ancienne maison Klaus. Elle se caractérise par son style «à mi-chemin entre le romantisme tardif de l'Allemagne du sud et de Suisse et le style néo-renaissance, avec néanmoins des touches régionalistes, conférées principalement par les matériaux utilisés: pierre jaune (probablement de Morteau) et calcaire blanc», relève la commission. «Le regroupement du Vieux collège, de l'Ecole d'horlogerie, de l'ancien hôtel des postes, du monument Daniel-JeanRichard et de la fontaine, confère au quartier une place référentielle, une charge symbolique importante au centre de la ville.»

Selon la formule du professeur Alain Tissot, cet immeuble, c'est «la maison du peuple» au Locle. Même si, jusqu'à présent, elle n'a pas rallié autour d'elle un groupe d'«Amis de l'ancienne poste», comme par exemple les Bourdons de la Bourdonnière ou les Meuniers du Col!

À LA CONQUÊTE DE L'OUEST

Pour l'instant, c'est le statu quo. Le bâtiment tient toujours le coup, selon une expertise statique faite il y a deux ans. Mais, estime l'architecte communal Jean-Marie Cramatte, «Le coût de la rénovation n'est pas chiffrable. Il faudrait obligatoirement en passer par une reprise en sous-œuvre». Et l'ancienne poste n'est pas protégée, même si les Monuments et Sites avaient, à l'époque, établi une étude. Plusieurs personnes s'étaient intéressées à une reprise, sans suite. «Après analyse, les investissements seraient disproportionnés par rapport à la rentabilité possible».

D'un autre côté, elle «représente maintenant une sorte de centre culturel qui répond à un besoin. Et le jour où on modifiera cette affectation, on se retrouvera avec des demandeurs pour d'autres locaux...»

Etrange destin de ce qui fut à l'époque le centre-ville, avant que la poste ne parte à la conquête de l'ouest, sous une tout autre allure. CLD

SOCIÉTÉS LOCALES

- PRO SENECTUTE.
Gymnastique les mardis de 8 h 45 à 11 h et de 14 h à 16 h à Paroiscentre.
- VOLLEYBALL CLUB.
Entraînements, lundi 18 h, Beau-Site, minivolley. Lundi 18 h, Communal, Juniors féminines B. Lundi 20 h, Communal, équipe féminine seniors F3. Mardi 18 h, Beau-Site, Juniors féminines A. Mardi 20 h, Beau-Site, équipe masculine seniors M3. Jeudi 18 h, Beau-Site, Juniors masculins A. jeudi 18 h, Communal, Juniors féminines A. Jeudi 20 h, Communal, équipe féminine seniors F3 (match en général).
- STÉNOGRAPHIE AIMÉ PARIS.
Entraînements tous les mardis, 19 h 15, salle 25 du collège Daniel-JeanRichard (No 11).
- CADL (CLUB ATHLÉTIQUE).
Entraînements à l'ancienne halle de Beau-Site le lundi et le jeudi de 18 h à 19 h pour les écoliers et écolières; le lundi et le jeudi de 19 h à 20 h pour les cadets, cadettes et juniors; vendredi de 17 h 45 à 19 h pour les débutants. Renseignements: R. Wicht, tél. 31 57 50, et R. Barfuss, tél. 31 21 72.
- CLUB D'ÉCHECS.
Entraînements et (ou) tournois, chaque mercredi à 19 h 30, local restaurant de la Croisette. Renseignements: M.-A. Duvoisin, tél. (039) 31 64 55.
- CLUB DES LUTTEURS.
Entraînements: ancienne halle de Beau-Site, mercredi, 19 h 30, seniors; jeudi, 18 h, jeunes dès 10 ans.
- FANFARE «LA SOCIALE».
Répétition tous les lundis à 19 h 45 à la Bourdonnière.
- LE LOCLE-SPORTS, CLUB HALTÉROPHILE.
Halle des sports des Jeanneret, entraînements les lundis et mercredis dès 18 h.
- SAMOURAÏ JUDO-CLUB.
Lundi, de 19 h à 20 h, écoliers dès 12 ans; 19 h à 21 h, adultes. Mercredi de 18 h à 19 h, écoliers jusqu'à 12 ans; de 19 h à 20 h, écoliers dès 12 ans. Jeudi, de 18 h 45 à 19 h 45, débutants écoliers; de 20 h à 21 h 30, adultes. Renseignements: Pierre Beuret, tél. 317 736, ou Pascal Paroz, tél. 311 744.
- GROUPE FOLKLORIQUE LES FRANCS-HABERGEANTS.
M.-A Calame 5, 2e étage (ancienne poste). Répétitions: lundi, 20 h, chanson locloise; mardi, 17 h, groupe enfants. Mercredi, 20 h, danseurs.
- CROIX-ROUGE SUISSE, SECTION LE LOCLE.
Tél. 31 72 64. Consultations pour nourissons: Ecole neuchâteloise de nurses (ancien home Zenith), Hôtel-de-ville 3, tous les mardis après-midi de 14 h à 17 h. Baby-sitting, tél. 31 33 07. Taxis bénévoles: tél. 31 11 17. Vestiaire: rue des Envers 1, tous les jeudis de 14 h à 18 h 30.
- FÉDÉRATION SUISSE DE GYMNASTIQUE.
Actifs, actives (dès 16 ans). – Mardi, halle polyvalente de 20 à 22 h.

Dames (dès 25 ans). – Mercredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 20 à 22 h.

Jeunes gymnastes (de 7 à 10 ans). – Mercredi de 18 h 30 à 20 h, nouvelle halle de Beau-Site.

Jeunes filles (de 7 à 10 ans). – Lundi de 18 à 19 h, halle des Jeanneret.

Jeunes filles (de 10 à 16 ans). – Mardi de 18 h à 20 h, ancienne halle de Beau-Site.

Agrès mixte (dès 7 ans). – Lundi de 18 h à 20 h, halle polyvalente.

Artistique garçons (dès 7 ans). – Mardi et jeudi de 18 h à 20 h, halle polyvalente.

Athlétisme mixte (dès 7 ans). – Mercredi et vendredi de 18 h à 20 h, halle polyvalente.

Enfantine mixte (de 5 à 7 ans). – Mercredi de 17 h à 18 h, nouvelle halle de Beau-Site.

Mères et enfants (de 3 à 5 ans). – Mardi de 16 h à 17 h, ancienne halle de Beau-Site.

Gymnastique douce (dès 50 ans). – Vendredi de 18 h à 19 h, nouvelle halle de Beau-Site.
Pour tous renseignements: Jean-Maurice Maillard, président, Crêt-Vaillant 21, tél. 31.57.24.
- SOCIÉTÉ PHILATÉLIQUE.
Cercle de l'Union, M.-A.-Calame 16, 2e lundi de chaque mois: 20 h 15, assemblée des sociétaires; dès 21 h., réunion pour échanges, vente et achat de timbres, cartes et enveloppes.
- TENNIS DE TABLE.
Entraînements tous les mardis et jeudis, au sous-sol du collège Girardet. Cadets et seniors de 20 à 22 h.
- GYM HOMMES.
Mercredi de 20 à 22 h, halle polyvalente, bloc 1.
- CONTEMPORAINS 1918.
Rendez-vous tous les deuxièmes mercredis du mois vers 13 h 30 sur la place du Marché (sauf en juillet et août).
- CONTEMPORAINS 1923.
Rencontre chaque 2e mardi du mois, 14 h à l'Hôtel-de-Ville.
- CONTEMPORAINS 1924.
Chaque premier jeudi du mois, rendez-vous à 13 h 30, place du Marché, pour sortie surprise.
- GROUPE SCOUT «LES TROIS SAPINS».
Pour garçons et filles. Tous les mercredis de 18 à 20 h pour enfants de 7 à 11 ans, et de 18 à 21 h pour enfants dès 11 ans, au Chalet des Trois Sapins à la Combe-Girard.
- CLUB D'ACCORDÉON.
Répétitions tous les mardis soirs de 19 h 30 à 21 h au Cercle de l'Union. Pour tous renseignements, tél. au président, Roger Vieille, 31.72.05.

Derniers délais pour les inscriptions: LUNDI À 17 HEURES. – Les programmes permanents des sociétés locales ne paraissent qu'une fois par mois, le premier mercredi. De même, il n'est pas fait de rappel de convocation. (Imp)

SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
- PHARMACIE D'OFFICE
Casino, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ✆ 31 10 17 renseignera.
- PERMANENCE MÉDICALE
✆ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ✆ 34 11 44.
- PERMANENCE DENTAIRE
✆ 31 10 17.
- HÔPITAL
✆ 34 11 44.

PUBLI-REPORTAGE

REDATECH

votre nouveau centre de photocopies et composition

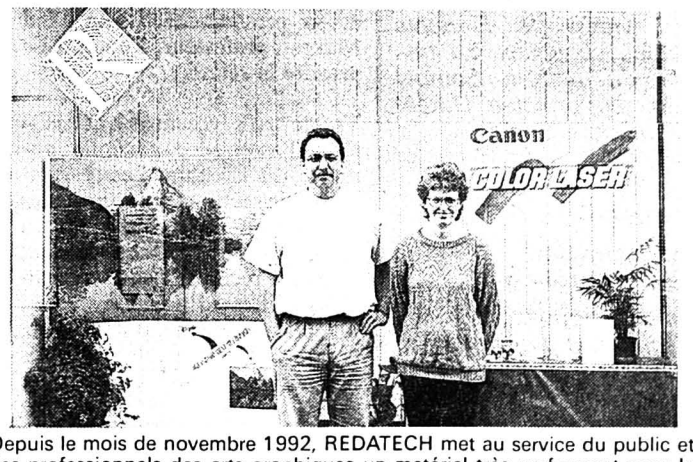

Depuis le mois de novembre 1992, REDATECH met au service du public et des professionnels des arts graphiques un matériel très performant pour la photocopie et l'impression couleur PAO.
Nous réalisons rapidement, pour des petites et moyennes quantités, toutes sortes d'affichettes, copies, dossiers et plaquettes publicitaires, etc.
Vous pouvez réaliser vous-même votre montage à photocopier ou laissez-nous le mettre en page et l'imprimer.
Yvon COSANDIER et son équipe se feront une joie de vous recevoir rue Marie-Anne-Calame 11 au Locle et vous présenter l'éventail des nombreuses possibilités qu'offre son service.

157-14419

Vendredi 5 février 1993
à 20 h 15
Salle FTMH, Le Locle

GRAND MATCH AU LOTO

du Club des accordéonistes du Locle

157-800265

30 tours Fr. 15.– ● 1 tour gratuit
1 carton tous les 5 tours
2 abonnements = 3 cartes
Superbes quines ● 2 tours royaux

GASTRONOMIE

Hôtel de la Couronne
Ed. Senn, chef de cuisine
Les Brenets, ✆ 039/32 11 37

Menu du dimanche 7 février

Filet de truite fumé, sauce raifort
ou feuilleté aux asperges
* * *
Poule au riz
Sauce suprême
Salade mêlée
* * *
Dessert
* * *
Café, mignardises
Fr. 21.50

Réservation appréciée
157-14308

Boulangerie-Pâtisserie
B. SCHERRER
M.-A. Calame 15
Le Locle
✆ 039/31 12 81

Envie d'un dessert particulier ?
Un coup de fil et nous vous le confectionnerons selon vos désirs.
470-287

OFFRES D'EMPLOI

Votre avenir nous passionne

Nous recherchons pour DES POSTES FIXES des

mécaniciens de précision ou aides-mécaniciens

avec expérience en tant que:
- TOURNEUR s/CNC (programmation et mise en train);
- OPÉRATEUR s/CNC (fraisage, tournage);
- RÉGLEUR s/CNC (fraisage et tournage).

Pour un poste à RESPONSABILITÉS.

L'un de ces postes vous intéresse, dans ce cas, n'hésitez pas à prendre contact avec M. Forino qui vous fournira volontiers de plus amples renseignements.

132-12089

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX ✻ OK #
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

IMMOBILIER

Le Locle, à vendre
APPARTEMENT 3 PIÈCES
rénové, avec grand garage.
Prix: Fr. 160 000.–.
✆ 038/25 89 64.
28-1535

A louer **aux Ponts-de-Martel** situation dominante,
APPARTEMENT NEUF
de 5½ pièces, en duplex, cheminée, cuisine agencée, 2 salles d'eau, W.-C. séparés, cave et garage.
Loyer Fr. 1650.–/mois + charges.
✆ 038/24 77 40
28-40

GÉRANCE CHARLES BERSET
LA CHAUX-DE-FONDS
✆ 039/23 78 33

AU LOCLE
À LOUER POUR DATE À CONVENIR
BEAUX APPARTEMENTS
de 2½ et 3 pièces, cuisine agencée, rue du Progrès.
APPARTEMENT
de 2½ pièces, chauffage central, service de conciergerie, rue des Cardamines.
GRAND GARAGE
avec 4 places de parc. Possibilité de louer à 2 locataires différents, rue de l'Industrie.
470-119
L'IMMOBILIER DEPUIS 100 ANS

ACTION!

CC 293 F

(Toutes les offres valables jusqu'à épuisement du stock!)

La caisse de bouteilles PET réutilisables de 1,5 L de Coca-Cola et de Coca-Cola light au prix action!

Denner à partir du 10 février
Jumbo du 25.1. au 6.2.
Waro du 11 au 24 février

Aligro du 1 au 13 février
Cave du Chardon
du 1 au 13 février

Magro du 1 au 13 février
PAM-Supermarché
du 1 au 13 février

514-8060/4×4

IMMOBILIER

A LOUER

A
La Chaux-de-Fonds
et au Locle

NOMBREUSES PLACES DE PARC ET GARAGES
Nous nous ferons un plaisir de vous renseigner.
132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56
MEMBRE UNPI

À LOUER au Locle, à La Claire 3, les derniers
appartements de 4½ pièces
disponibles tout de suite ou à convenir.
Spacieux, de style moderne, cuisine agencée ouverte, bain et W.-C séparés, 2 balcons, situation calme.
Loyer mensuel à partir de Fr. 1180.– + Fr. 90.– de charges. Premier loyer gratuit.
Renseignements et visites: ✆ 039/23 11 00.
470-206001

DIVERS

TRAITEMENT DE CHARPENTE
Michel Feron
Agréé Arbezol
DEVIS GRATUIT
Rue des Envers 1
2400 Le Locle
Tél. 039/31 20 83
Natel 077/37 55 16
157-14405

Publicité intensive, Publicité par annonces

Rédaction du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Eric DOTAL
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY

BRÈVES

Presse

Ligne spéciale

Le Conseil général du Doubs, sachant par définition qu'un journaliste est toujours un homme pressé ouvre une ligne téléphonique réservée exclusivement à la presse. Une heureuse initiative qui évitera aux gens de plume et autres d'être bloqués au standard, en accédant directement aux services du président Gruillot. (pr.a.)

Besançon

Le Pen sans peine

Jean-Marie Le Pen qui a effectué une courte escale à Besançon mardi, sous escorte musclée spécialement étudiée par le Maîchois André Jacquot, n'a pas connu les déboires d'un premier passage en 1955. Sa voiture avait alors été incendiée...

Plateau de Maîche

Refus de l'enterrement

Jean Vincenot, maire de Maîche a réaffirmé que «les élus du Plateau ne sont pas résolus à un enterrement de première classe» si la route des Microtechniques ne devait pas irriguer le Plateau par une bretelle de raccordement au niveau de la Roche-du-Prêtre. Paul Bobillier, conseiller général a signifié au président Gruillot que «20.000 habitants ne seraient pas desservis si on abandonnait cette bretelle». (pr.a)

Filière Bois

Vuillaume sonne l'alarme

Dans un courrier au ministre de l'Agriculture, le député RPR du Haut-Doubs Roland Vuillaume signale que «la chute des cours de sciage de résineux a atteint 40% en deux ans». Il considère que «cette crise met en péril une centaine de scieries franc-comtoises et risque d'amputer de 30% le revenu des communes forestières et des producteurs privés», précisant que «19.000 emplois rattachés à la filière bois sont menacés». (pr.a)

LOTO

Premier tirage

1 - 3 - 6 - 33 - 40 - 45
No complémentaire: 26

Deuxième tirage

20 - 21 - 28 - 36 - 40 - 49
No complémentaire: 17

Val de Morteau: route des Microtechniques

Un mois de février décisif

Le président du Conseil général se rendra à trois reprises en février dans le val de Morteau pour débattre avec les élus et la population des itinéraires possibles pour la route des Microtechniques dans ce secteur.

Route des Microtechniques
Un enjeu économique capital. (Impar-Prêtre)

Au département, on assure que «rien n'est décidé, ni figé, mais qu'à l'issue de ces séances le Conseil général tranchera». Philippe Mathieu, directeur de la communication auprès de Georges Gruillot ajoute avec une certaine gravité que l'assemblée départementale décidera alors de «continuer ou pas», sachant que le patron du département a clairement affirmé il y a quelques semaines» qu'il n'irait pas contre la volonté de la population».

Une ligne de conduite démocratique et la volonté d'afficher une certaine transparence, mais l'expression aussi implicite d'un avertissement à l'encontre de ceux qui font de la surenchère. Le message est relayé par Claude Vermot, maire et conseiller général de Villers-le-Lac. S'adressant aux partisans d'un tunnel entre Les Fins et Villers-le-lac au lieu de la route prévue, il les met en garde contre «le risque de tout perdre». «Il faut avoir le sens du raisonnable», poursuit cet élu. Les services techniques du département estiment entre 140 et 170 millions le coût de la section routière alors que l'option tunnel, défendue par un collectif de douze associations, absorberait, selon les études du département, entre 200 et 400 millions de francs. Philippe Mathieu ajoute qu'il faudrait encore compter 100 millions de francs supplémentaires pour le raccordement.

«TOUT OU RIEN»

Claude Vermot attire l'attention de la population sur le fait que «le tracé, sans le tunnel, reste dans les possibilités budgétaires du département qui du reste n'a pas que la route des Microtechniques à faire». Le conseiller général poursuit, soulignant «qu'on ne pouvait espérer en 1985 que la réalisation serait aussi rapide», faisant observer que «rien ne s'était fait depuis cinquante ans». Il craint que «la politique du tout ou rien ne conduise purement et simplement à l'abandon de la route avec les conséquences pour l'industrie locale».

«La route des Microtechniques doit irriguer la future zone industrielle du Bas-de-La-Chaux-aux-Fins. Si la route ne se fait pas, il n'y aura pas de zone. A ce propos, j'ajoute que j'étais en préfecture vendredi dernier en vue d'obtenir des crédits européens (Intereg) qui se chiffreraient par millions» précise-t-il. Le tunnel, projet séduisant s'il en est, à l'impact moins traumatisant pour l'environnement, est-il un luxe que le Haut-Doubs horloger peut s'offrir dans une conjoncture économique où tout milite en faveur d'un désenclavement routier qui contribue à sortir le secteur de l'ornière du sous-développement industriel? Claude Vermot répond catégoriquement «non». «Le tunnel délaisserait Morteau qui perdrait son importance de chef-lieu de canton et serait condamné à mort économique à plus ou moins longue échéance».

Alain PRÊTRE

«Déshabiller Pierre Cheval pour habiller Paul Vieille»

Gilles Robert, du Russey et président pour quinze jours encore de la Fédération de protection de la nature du Doubs ne voit pas l'intérêt de «déshabiller Pierre Cheval pour habiller Paul Vieille».

Il rappelle en préambule que sa fédération est plus favorable au «ferroutage» pratiqué par nos voisins suisses qu'à la route et aux risques liés au transport de matières dangereuses ainsi qu'à un trafic de poids lourds trop dense». Affirmant ne pas remettre en cause l'amélioration de la liaison Besançon-Neuchâtel, la fédération qu'il représente se déclare «sceptique quant à l'idée répétée à l'envi que la route apporte des emplois» Gilles Robert pense que dans le monde d'aujourd'hui «la circulation rapide d'information par télex ou fax est davantage facteur de développement que le transport».

«ÉCOLOGIQUEMENT IRRECEVABLE»

Ces généralités formulées, «Doubs-Nature-Environnement» estime que le projet de liaison entre Les Fins et Villers est «écologiquement irrecevable dans sa forme actuelle». La présence sur sa trajectoire de la zone humide de la Tanche, de stations végétales protégées au niveau national et les risques de pollution des eaux sont relevés par la fédération qui «approuve en revanche la création de points de franchissement pour les grands animaux comme le chamois et de crapauducs». La fédération se prononce par conséquent pour le tunnel.

En outre, «Doubs-Nature-Environnement» considère, à l'inverse de Claude Vermot et de Pierre Cheval, maire de Morteau, que «ce serait un atout pour le chef-lieu de rester à l'écart de la future route» si la solution du tunnel était retenue. «Un centre-ville agréable est un atout bien supérieur à deux ou trois minutes gagnées. Arbois l'a bien compris. Morteau aura-t-il une guerre de retard?», argumente G. Robert. Enfin, «Doubs-Nature-Environnement» avertit que, «si la réalisation de la route des microtechniques devait se traduire par la suppression de la ligne SNCF Besançon-Morteau-Le Locle, on aurait alors déshabillé Pierre (Cheval) pour habiller Paul Vieille» (maire des Fins». (pr.a)

700 millions pour 15 minutes

C'est à l'initiative de Claude Vermot, conseiller général de Villers-le-Lac, appuyé alors par ses collègues du Russey et de Montbenoit que le projet de la route des Microtechniques est envisagé en date du 28 mai 1985.

L'objectif de ce chantier routier sans précédent est triple: «Assurer une très bonne liaison entre l'autoroute A36 et la Suisse, améliorer les relations transfrontalières entre Besançon et Neuchâtel et enfin désenclaver le Haut-Doubs horloger», rappelle-t-on pour mémoire au département. Une œuvre de grande envergure, portant sur une quinzaine d'années (fin des travaux 2005-2010), et mobilisant 700 millions de francs. A ce jour, ont été réalisées les déviations d'Orchamps-Vennes, de l'Hôpital du Grosbois, la mise à deux fois deux voies de ces sections ainsi que la montée vers le Col-des-Roches. La déviation de Villers-le-Lac est en cours, le Conseil général ayant affecté pour 93 une enveloppe de 26 millions de francs englobant les études pour les déviations de Fuans (entre 130 et 180 millions de francs selon les variantes), de Flangebouche et les acquisitions foncières. La route des Microtechniques évitera à terme toutes les localités situées entre Besançon et la frontière suisse. Le gain de temps sera alors d'environ un quart d'heure. Au Conseil général, on souligne «qu'à une époque où les entreprises travaillent en flux tendus, c'est important pour elles de savoir quel temps il leur faudra pour livrer une commande», sachant que les conditions de fluidité (deux fois deux voies) et de sécurité offertes (route prioritaire, trafic latéral ou souterrain des véhicules gênants) seront optimales. (pr.a)

BILLET-DOUBS

Verba volant...

Est-ce déjà la fin du miroir aux alouettes, des séductions du «Grand marché de 320 millions de consommateurs»? Glass et Technics, société à capitaux suisses qui avait réalisé, en 1989, à Pontarlier, un investissement de 10 millions de francs suisses a mis la clé sous la porte deux ans plus tard, en attendant la récente fermeture définitive de l'usine...

La fièvre des investissements suisses dans le Haut-Doubs a-t-elle déjà cessé? Elle est victime d'un double phénomène: le rejet de l'EEE, le 6 décembre, qui brise net l'engouement des investisseurs et la conjoncture qui n'annonce aucune reprise à court terme.

Sur cette route, particulièrement prometteuse, dans la décennie 80, des investissements suisses dans le Haut-Doubs, un premier cadavre a été escamoté, sans tambour ni trompette, celui de la stratégie claironnée à grands sons de trompes par le département du Doubs et la région de Franche-Comté, d'un avant-poste des investissements suisses dans la CE.

Aujourd'hui, le discours a cessé, démenti par les événements, par l'air du temps, par les faits, toujours têtus. Sur 14.000 postes de travail créés ou sauvegardés en France, en 1992, grâce à des investissements étrangers, la Franche-Comté arrive avant-dernière des vingt-deux régions, suivie... de l'Auvergne et précédée du Limousin, autre lanterne rouge. La Lorraine est ruban bleu, en raison des aides financières consenties par l'Etat français, mais ce n'est pas le cas de Rhône-Alpes et de l'Alsace. Et sur les 1450 emplois créés par des investisseurs suisses, soit un quasi-doublement par rapport à 1991, la Franche-Comté est désespérément absente du palmarès, malgré sa proximité, son rôle de passerelle, sa grande familiarité, présumée, des entreprises suisses...

On est ainsi revenu, sans l'avoir quittée très longtemps, à l'obscure fatalité de l'attraction des investissements suisses par régions: Rhône-Alpes et l'Alsace. S'il y a une réponse à cette pesanteur de plomb, elle vient d'être donnée par le Comité de la région transfrontalière qui, récemment réuni au Locle, n'a pas touché mot de cet enjeu pour mieux clamer son adhésion aux bonnes vieilles recettes de l'action publique: les routes. L'alpha et l'oméga du développement sera donc constitué de la route des Microtechniques, antidote d'un maxi-désert, instrument de dynamique de groupe, gageure pour l'avenir de la zone riveraine où, entre deux chargements de paille, l'usager a tout le loisir de chasser le lapin...

Pierre LAJOUX

AGENDA DU WEEK END

VAL DE MORTEAU

- DE GARDE
  Médecin: Dr. Laude, tél. 81 68.05.80. Pharmacie: Sarlotte, à Villers-le-Lac. Dentiste: Dr. Dumartheray, tél. 81 56.20.11. Cabinet vétérinaire, Morteau: tél. 81 67.09.07.
- CINÉMA «LE PARIS»
  «Maman j'ai encore raté l'avion»: samedi, 14 h 30; mardi 18 h 30.
  «Sister Act»: jeudi et samedi, 21 h; dimanche 14 h 30; lundi 18 h 30.
  «Les nuits fauves»: vendredi et dimanche, 18 h 30 et 21 h; mardi 21 h.
  «Cœur de tonnerre»: jeudi 18 h 30; samedi 18 h 30 et 23 h 15; lundi 21 h.
- CINÉMA MJC Salle «L'Atalante»,
  classée d'Art et d'Essai
  «Les meilleures intentions» de Bille August, jeudi 20 h 45, dimanche 18 h et mardi 20 h 45.
- THÉÂTRE
  Morteau, Théâtre municipal, samedi 6 février, 20 h 15, «Monsieur de Pourceaugnac» de Molière, par l'Atelier théâtre de Morteau.
- CONFÉRENCE
  Morteau, MJC: lundi 8, 20 h 30, conférence «Geobiologie ou dis-moi où tu habites, je te dirai comment tu vas», par Robert Guyot, géobiologue, à Epenoy.
  Morteau, MJC: mardi 9, 20 h, «L'espéranto», conférence de Mireille Grosjean-Robert, des Brenets, enseignante au Locle.
- DIVERS
  Villers-le-Lac, salle des Fêtes: samedi 6, 20 h, loto des sapeurs-pompiers.
  Villers-le-Lac, salle des Fêtes: dimanche 7, 17 h, loto de «La Fraternité».

PLATEAU DE MAÎCHE

- DE GARDE
  Médecin: Dr Barthès, Damprichard, tél. 81 44.22.15. Dentiste: Dumartheray, Valdahon, tél. 81 56.20.11. Pharmacie: Angot, Damprichard. Ambulance: Binet, Charquemont, tél. 81 44.07.22. Infirmière: Monnin, Charquemont, tél. 81 44.00.23. Centre de soins, Maîche, tél. 81 64.14.70.
- CINÉMA «LE FOYER»,
  Maîche: Cycle Bohringer avec «Les nuits fauves»: jeudi 20 h 45; vendredi et samedi 23 h 15. «L'accompagnatrice»: vendredi et samedi 20 h 45; dimanche 17 h 30. «Grand chemin»: samedi 18 h.
- DIVERS
  Le Russey: samedi, tournoi de football en salle.

Coop
La Chaux-de-Fonds

dans nos boucheries

jusqu'au samedi 6 février 1993

Gigot d'agneau frais 17.50
le kg ~~29.--~~

Filets d'agneau frais 3.40
100 g ~~4.--~~

Lapin frais de France 10.50
le kg ~~16.--~~

Nos boucheries Coop se trouvent dans les localités suivantes :

La Chaux-de-Fonds, Delémont, Porrentruy, Moutier, Saignelégier, Le Locle, Bassecourt, Bévilard-Malleray, La Neuveville, Saint-Imier, Tramelan, Reconvilier, Sonceboz, Boncourt et Courroux.

132-12081/4X4

Ing. dipl. **Fust à toute vapeur!**

INVITATION à une démonstration d'un nettoyeur à vapeur

Nous vous ferons découvrir la puissance exceptionnelle de nettoyage de notre appareil: respect de l'environnement, nettoyage sans efforts, sans détergent, une propreté comme vous n'en avez jamais vu.

Novamatic Plus DR 100
Le nettoyeur à vapeur le plus performant • Pression de la vapeur: 3,8 bars • Jusqu'à 138° • Réservoir 3 litres • Accessoires: **fer à repasser très performant,** 2 tuyaux, buses et brosses diverses, bouteille de remplissage.
Location/m.*: 67.-

299.-

1550.-

Novamatic Plus DR 80
• Pression de la vapeur: 2,9 bars • Jusqu'à 140° • Réservoir 1,9 litres • Accessoires: 2 tuyaux, buses et brosses diverses, chiffon de nettoyage. Sans fer à repasser. **Loc./m.*: 28.-**

499.-

Nettoyeur à vapeur Steamatic ST 100
Modèle simple nettoyeur à vapeur
• Divers accessoires

Sur demande: démonstration à domicile sans engagement.
Tél. (032) 22 85 25
Bienne

Conseil Fust
Nous réparons les nettoyeurs à vapeur de toutes les marques, où que vous l'ayez acheté. Apportez-le chez votre spécialiste Fust, sans emballage, vous ne paierez ainsi aucun frais de port.

- **Durée minima de location 12 mois * / Droit d'achat**
- **Toutes marques livrables à partir du stock**
- **Vaste choix d'accessoires**
- **Modèles d'exposition avantageux en permanence**
- **Paiement contre facture**
- **Garantie des prix les plus bas (votre argent est remboursé si vous trouvez ailleurs, et dans les 5 jours, un appareil identique à un prix officiel plus bas)**

Ing. dipl. **Fust** APPAREILS ELECTROMENAGERS
CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

La Chaux-de-Fonds, Jumbo, 039 26 68 65 – Bienne, rue Centrale 36, 032 22 85 25 – Neuchâtel, rue des Terreaux 7, 038 25 51 51 – Marin, Marin-Centre, 038 33 48 48 – *Réparation rapide toutes marques,* 021 311 13 01 – *Service de commande par téléphone,* 021 312 33 37 – ***Ouverture de notre studio TV/Hi-Fi/Vidéo, à partir du 18 février 1993 dans le JUMBO, La Chaux-de-Fonds, tél. 039 26 94 44.***

05-2569-110/4x4

OFFRES D'EMPLOI

Société internationale de produits de luxe cherche

un directeur général

pour assurer la direction du département parfums du groupe à Neuchâtel.
Expérience de direction et de marketing dans le domaine des produits de haut de gamme et dans celui des biens de consommation courante de 2 à 3 ans requise.
Age: 35 - 40 ans maximum.
Excellentes connaissances d'anglais, français, italien et allemand exigées.
Nous offrons d'excellentes conditions de travail dans une maison de renommée mondiale.
Vous êtes priés d'adresser votre dossier complet sous chiffres O 18-49131 à Publicitas, case postale 645, 1211 Genève 3.
(Nationalité suisse ou permis valable).

Nous cherchons

- **41 paysagistes**
- **24 plâtriers**
- **17 ferblantiers**
- **29 décolleteurs**
- **10 polisseurs** (sur boîtes de montres)

Places temporaires ou fixes.

Possibilité de travailler à Zurich.
Très bon salaire.

CONDOR - PERSONNEL SA, rue de l'Hôpital 44, 2800 Delémont, tél. 066 22 46 76 ou 01 241 01 51.

580.2.968-1/4x4

L'annonce, reflet vivant du marché

DIVERS

SOL HEIMO & FILS SA
- Tapis
- Parquets
- Plastiques

Maîtrise fédérale
Tél. 039/28 16 24
Les professionnels de votre intérieur !
Rue du Parc 9 - 2300 La Chaux-de-Fonds
132-12115

A vendre au Locle
villa neuve individuelle
5 chambres à coucher, cuisine agencée, salon avec cheminée, 2 garages, terrain de 800 m².
✆ **038/63 45 45**
450-1065

ENIG

Diplôme d'Informaticien de gestion / ES (2 ans à plein temps)

Certificat de bureautique appliquée (1 an en emploi)

Certificat de programmeur-analyste (2 ans en emploi)

Cours préparatoire à la formation de programmeur-analyste (10 semaines)
(délai d'inscription : 22 février 1993)

Renseignements et inscriptions :
Ecole Neuchâteloise d'Informatique de Gestion
Rue du 1er-Août 33, 2300 La Chaux-de-Fonds, 039 282'722
Maladière 84, 2000 Neuchâtel, 038 214'121

132-508348/4X4

Christine Arnothy

Vent africain

Roman

Droits réservés: éditions Bernard Grasset et Sciaky presse, à Paris

CHAPITRE 28

Deux jours plus tard, je me retrouvai dans une chambre du New Stanley Hotel. Sur un ton très *british*, un inspecteur de la police de Nairobi m'interrogeait. Il prenait des notes.

– Je suis navré de vous importuner, Mr. Landler, mais je dois récapituler les faits du dernier jour que vous avez passé avec votre femme.

– Nous sommes arrivés dans la matinée au Mount Kenya Safari-Club, nous avons pris possession de notre chambre.

– Chambre? J'ai cru comprendre qu'étant membre du club, elle avait un bungalow...

– C'est exact, mais notre programme a dû être bouleversé et notre séjour avancé. De plus, ma femme voulait vivre l'expérience d'une «touriste» qui voyage avec une organisation. Celle-ci nous a procuré une chambre. Amplement suffisant.

– Auriez-vous l'amabilité de m'expliquer les raisons de votre départ précipité de Diani Reef? Au lieu de dix jours, vous y avez passé quelques heures seulement...

– Dès le départ de Los Angeles, notre emploi du temps a été dérangé. Ma femme avait même songé à annuler le voyage, une réunion importante avec des industriels japonais la pressait. Nous avons pourtant décidé de maintenir le voyage.

– Vous n'avez pas eu une discussion qui aurait justifié un coup de colère de Mrs. Landler?

– Non. Elle était un peu tendue, le voyage a commencé dans les difficultés, les astres étaient contre nous.

Il se fichait des astres. J'essayai de rendre mon comportement plausible:

– Elle a peut-être pu prendre un vol au hasard et partir pour l'Europe.

– Non. Mrs. Landler n'a pas pu quitter le Kenya. Je veux dire, officiellement. Notre police des frontières contrôle les sorties des visiteurs. Elle a pu partir éventuellement pour la Tanzanie ou pour l'Ethiopie en franchissant clandestinement la frontière. Mais aucun avion-taxi n'a été loué pour une de ces directions. Quitte à paraître indiscret, je vous demande une fois de plus: auriez-vous eu une dispute violente?

– Aucune dispute. Ma femme a davantage l'habitude de commander que de discuter. Je n'étais pas en forme non plus pour me bagarrer, j'étais malade à Nairobi, et convalescent pendant le reste du voyage.

– Vous vous êtes rendu à l'hôpital de Nairobi? dit-il.

– Oui, j'ai dû faire quelques examens commandés par le médecin de cet hôtel.

– Voyez-vous, dit-il pensif, il est étonnant que d'une part pressés par le programme de Mrs. Landler, et d'autre part gênés par votre maladie, vous ayez voulu continuer...

– C'est toute une histoire. Je n'étais pas très enthousiaste pour ce déplacement. (A suivre)

Accès limité à l'Ecole normale de Neuchâtel

Numerus clausus temporaire

Au terme d'une session de février marathon, le Grand Conseil a donné son aval hier à une mesure tout à fait exceptionnelle, en autorisant le Conseil d'Etat à limiter l'accès à l'Ecole normale de Neuchâtel pendant trois ans. Un numerus clausus de fait qui a permis d'élargir le débat sur la question du libre accès à certaines formations.

Compte-rendu: **Mario SESSA**

Ecole normale
Contre-mesure à un marché de l'emploi saturé: son accès sera limité pendant trois ans. (Henry-a)

Dans la foulée de l'évolution négative de la conjoncture, les demandes d'admission aux instituts de formation du personnel enseignant, l'Ecole normale et le Séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire (SPES), ont très largement augmenté ces dernières années.

Alors que le «marché» de l'enseignement primaire ne peut offrir plus de 15 à 25 postes par an, la volée de normaliens 1992-95 compte 69 élèves. Afin de freiner cette hausse et limiter aussi les surcoûts engendrés par cet intérêt massif pour la carrière, le Conseil d'Etat a déposé un projet de loi destiné à limiter pendant trois ans, de la rentrée 1993 à celle de 1995, le nombre d'inscriptions à la stricte nécessité.

Un numerus clausus temporaire qui entraînera une sélection des candidats qui auront moins de temps pour s'inscrire et devront passer un concours d'entrée. L'Etat proposait d'élargir la mesure à la formation des maîtres secondaires, les besoins annuels en enseignants ne dépassant pas 15 postes, alors que la demande avoisine 25 candidats.

Si nécessité fait loi, le numerus clausus n'est pas une tradition neuchâteloise, d'où un débat animé.

D'AUTRES VOIES

Hughes Wülser (GPP) a ouvert les feux en annonçant que son groupe n'entrerait pas en matière, la mesure préconisée étant contraire au libre accès à la formation. «S'il y a longtemps que l'Ecole normale annonce que ses diplômés ne trouveront pas forcément d'emploi, ne pas pouvoir accéder à cette profession peut très bien révéler d'autres voies» dira le député. Par ailleurs, cette disposition motivée par des raisons comptables va à l'encontre de deux principes européens, à savoir la libre circulation et la reconnaissance des diplômes.

«Notre groupe pense que l'Etat doit encourager le plus possible le travail à temps partiel pour occuper plus d'enseignants ou favoriser des retraites anticipées. Une telle fermeture est une mesure extrême!».

Autre avis pour le député Pierre-Alain Brand qui, au nom des libéraux, fera confiance au réalisme du Conseil d'Etat qui usera de la mesure avec prudence «même si un numerus clausus est contraire à notre philosophie». Il soulignera toutefois que la mesure semble plus nécessaire à l'Ecole normale qu'au SPES, puisque il y a carence d'enseignants dans certaines branches du secondaire, les sciences notamment.

«Adapter les formations aux réalités et ne pas augmenter les coûts de fonctionnement d'institutions qui formeront des enseignants dont une partie se retrouvera au chômage, font qu'une grande majorité des radicaux accepteront le projet» dira Francis Javet, en insistant aussi sur l'indispensable information à fournir aux intéressés.

Quant au groupe socialiste, il déposera un amendement limitant la portée de la révision de loi à l'Ecole normale et non au Séminaire secondaire «puisqu'il ne s'agit pas du même type de formation» précisera Pierre-André Delachaux.

Jean Cavadini (CE) reconnaîtra bien volontiers que la proposition n'a rien d'agréable, mais que cette limite temporaire allait à des études spécifiques. Ainsi, les diplômés de l'Ecole normale n'ont qu'un seul employeur: l'Etat! «Si, dans ce domaine nous avons toujours travaillé entre pléthore et carence, les besoins se limitent désormais à 15 à 25 titulaires par an. La situation serait malsaine si l'on mettait, pendant trois ans, 60 enseignants sur le marché».

Il a néanmoins accepté l'amendement socialiste, reconnaissant que si, objectivement, il fallait freiner l'accès au SPES, d'un autre côté, la demande existait dans certaines formations où le canton est parvenu à signer une convention avec l'Université de Genève pour y envoyer des étudiants en manque de maître de méthodologie à Neuchâtel.

UN DROIT

Des explications qui n'ont pas convaincu le député et enseignant Marcel Garin (rad) qui a souligné qu'il ne s'agissait pas là de parler de places de travail mais de droit à la formation. «Diplôme en poche, on peut très bien aller travailler ailleurs, hors du pays notamment, on ne peut dès lors fermer les portes sans autre». Il a encore émis de sérieux doutes sur l'efficacité de la sélection des candidats.

Pour une fois sur la même longueur d'onde que le député Garin, Frédéric Blaser (GPP) a estimé que le devoir de l'Etat était de dire qu'il ne garantissait pas d'emplois à l'étudiant, mais pas de fermer les portes. «En outre, le but du Conseil d'Etat en l'espèce est aussi de réaliser des économies...»

Jean Cavadini ne prétendra pas le contraire, mais rappellera qu'une hausse d'effectif signifierait forcément plus de personnel, de locaux et de charges! Il abonde encore dans le sens du député Jean-Pierre Authier (lib) qui a énuméré toute une série de formations dans le canton où il existait un numerus clausus déguisé. Le nombre de places est limité depuis longtemps à l'Ecole d'art ou à celle de pharmacie.

L'amendement socialiste accepté, au vote la limitation temporaire de l'accès à l'Ecole normale a passé la rampe par 73 voix contre 17.

Classes AI

Par voie de motion, le député F. Berthoud (soc) demandait s'il était possible de créer des classes AI dans le cadre de l'enseignement scolaire ordinaire. J. Cavadini (CE) a estimé que les structures actuelles avec ses établissements spécialisés remplissaient la mission d'éducation que l'on pouvait attendre, considérant que la constitution de classes trop hétérogènes n'était pas une bonne solution pédagogique. Au vote, la motion a récolté 48 voix pour et 48 contre, le président du Grand Conseil, M. Jacot (rad) a tranché en faveur du rejet...

QUESTIONNEZ

ON VOUS REPONDRA !

Casinos

Si le peuple vote positivement le 7 mars, un casino pourrait être ouvert dans le canton. Pour l'instant trois demandes ont été formulées. Les jeux d'argent sont interdits à Neuchâtel, il faudra donc changer la législation, mais on sait que les casinos sont un apport non négligeable pour les recettes publiques. Exemple: le canton du Jura touche annuellement près de 200.000 francs avec celui de Courrendlin où les mises sont pourtant modestes et le taux de perception fixé à 12%. (à J. de Montmollin, lib et M. Berger, rad)

ETLL au Locle

Le développement de l'Ecole technique du Locle reste un dossier prioritaire pour l'Etat, seules des considérations financières empêchent pour l'heure de débloquer le crédit nécessaire au projet, soit 15 millions à charge du canton sur un total de 28 millions. (à J.-P. Tritten, soc)

Théâtre populaire

Le gouvernement regrette le chemin et la manière utilisés pour assainir la situation financière préoccupante du TPR. La nouvelle n'était pas surprenante dans la mesure où l'Etat tirait la sonnette d'alarme depuis 1986, mais il y avait d'autres voies légales pour couvrir les dettes. Si l'Etat n'a pas adhéré à la Fondation en 1988, il a par contre offert 200.000 francs en 1989. Cela n'a pas suffit. (à J. de Montmollin, lib)

Les CFF sur la sellette

Le canton se battra!

Le fameux «Livre vert» des CFF, dont le contenu était sans équivoque quant à l'avenir du rail et des services de la Régie dans le canton de Neuchâtel, a suscité des réactions et des questions de la part de tous les groupes de l'hémicycle. Le canton ne se laissera pas faire et se battra.

Que ce soit l'abandon du «Cargo domicile» (lire en page 16) ou les menaces pesant sur la ligne Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds, après les premières attaques contre le réseau du Val-de-Travers et la liaison entre les deux villes du Haut, chacun a estimé qu'il fallait, par tous les moyens, empêcher un démantèlement de l'offre de transports de voyageurs et de marchandises par le rail dans le canton.

Pierre Hirschy (CE) a confirmé les craintes des députés et a donné la ligne d'action du gouvernement dans ce brûlant dossier: « La situation est simple; ou l'on admet que les CFF ont une fonction de service public, ou on ne parle que de rentabilité et dans ce cas il ne reste qu'à couper les branches mortes du réseau... Le canton part de l'idée que c'est un service public et après la surprise et la consternation de la réception de ce «Livre vert», un document de 140 page en Allemand qui n'a même pas fait l'objet d'une consultation, il nous faut passer à l'offensive!»

Une action qui a déjà pris la forme de deux recours contre les projets de suppression de trains entre Les Verrières et Travers et entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds, alors que P. Hirschy se rendra à Berne avant le 8 février pour rencontrer Carlos Grosjean et discuter du «Cargo domicile». Le 10 février aura lieu la rencontre des chefs de Département des transports publics sur le «Livre vert» et une commission examinera ce même sujet le 22 février.

En ce qui concerne la ligne des Verrières, le canton avait accepté l'idée du trafic mixte permettant de conserver trois paires de trains sur 13; or, les CFF ont estimé à 660.000 francs le prix à charge du canton pour maintenir ces trois trains, sur un montant de 2,4 millions, alors que les 13 trains d'origine figuraient dans les comptes pour un montant de... 1,3 million. Il y a véritablement problème.

Il n'y a pas si longtemps, le Grand Conseil avait pris une résolution pour que l'on ne soit pas les oubliés de Rail 2000. Aujourd'hui, Rail 2000 n'est plus que l'ombre du projet initial et le sort réservé à la variante Sud, si vitale pour la ligne du pied du Jura, risque bien de donner raison à ceux qui pensaient que la ligne n'était pas prioritaire. Un élément de plus pour nous faire craindre les pires intentions des CFF dans notre région.

2,4 millions pour l'informatique

L'administration cantonale doit sans cesse veiller à la qualité de ses services et prestations, tout en accroissant son efficacité. Des objectifs qui ne pourraient être réalisés sans une mise à jour constante de ses moyens techniques, notamment informatiques. Raison pour laquelle, par 80 voix, les députés ont accordé un crédit de 2,4 millions de fr pour que le Service du traitement de l'information finance ses nouveaux équipements.

Mensurations cadastrales

L'Etat retire son projet!

Neuchâtel ne sera pas le premier canton à adapter sa législation sur la mensuration officielle dont l'ordonnance fédérale est entrée en vigueur le 1er janvier dernier. Coup de théâtre inattendu, le conseiller d'Etat Pierre Dubois a préféré retirer son rapport, plutôt que de voir le concept directeur de l'acquisition des données cadastrales et la nouvelle loi cantonale sur la mesure officielle dénaturés par les velléités de «privatisation» des groupes bourgeois.

Cette chronique d'une loi avortée a été ouverte par le groupe libéral qui, par la voix de Claude Bugnon, a remis en cause le rôle joué par le service cantonal des mensurations cadastrales. «On tient beaucoup à la privatisation de l'essentiel des travaux de mensuration, en confiant à l'Etat la gestion et la surveillance des travaux des géomètres privés chargés des opérations de terrain.»

Et puisque la réforme de la mensuration officielle (REMO) profite avant tout aux collectivités publiques - l'Etat, les grandes régies fédérales et les communes - les libéraux ont estimé que ce n'était pas aux propriétaires privés de faire les frais des nouvelles saisies, d'où un amendement allégeant leur participation et chargeant plus lourdement la part du canton.

Le groupe radical a émis la même recommandation, ce qui rendait le résultat du vote évident.

La gauche du Parlement, socialistes et petits partis, ont soutenu les propositions du rapport, soulignant que le transfert de ces tâches en mains privées conduirait à une forte hausse des coûts. André Aubry (soc) a affirmé qu'au lieu de consacrer 610.000 francs par an, pendant douze ans, l'Etat sera condamné à verser annuellement plus de deux millions!

Pierre Dubois s'est montré très surpris par des réactions si politisées sur un sujet fort technique, voire «ésotérique», craignant surtout que la «contamination de la privatisation» ne coûte en définitive fort cher à l'Etat, donc aux contribuables! Pire, il a fustigé l'attitude de la droite, la qualifiant de «déloyale» dans la mesure où leurs amendements condamnent financièrement tout le projet, alors que les sept géomètres privés du canton n'ont jamais réclamé de privatisation lorsqu'ils ont été consultés.

«Avec vos amendements, on va faire une litière dorée aux sept personnes qui ont le droit d'accepter des mandats et qui se partageront quatre millions de francs annuellement». Les conséquences seront encore aggravées par le fait que l'on devra licencier une dizaine de personnes et qu'il est certain que les coûts, y compris pour les propriétaires privés, seront plus élevés qu'aujourd'hui.

«L'Etat est le plus gros client d'un service de l'Etat bon marché par rapport à la qualité des prestations fournies et à ce que nous pouvons comparer dans d'autres cantons. Puisque vous voulez nous empêcher de travailler efficacement et au meilleur prix, je retire le rapport!».

Résultat des courses: le groupe libéral a déposé un projet de loi instituant la privatisation des travaux d'abornement, alors que le dossier ne sera ressorti qu'après les élections cantonales...

Bois et énergie

Hymne à la forêt

Le bois est assurément une ressource naturelle indigène qui mérite d'être mise en valeur, notamment au travers d'une utilisation plus large dans la construction et comme combustible pour des chauffages collectifs et même individuels.

De nombreux orateurs ont composé hier un véritable hymne à la forêt et souligné l'intérêt et la pertinence des analyses contenues dans les deux rapports sur lesquels ont planché, longuement, une commission et le Conseil d'Etat afin de répondre au postulat de J. Balmer (lib) et à la motion de J.-G. Béguin (lib).

La preuve est désormais faite que le bois peut être utilisé comme combustible à des coûts relativement compétitifs, même s'ils sont encore légèrement plus élevés que ceux du mazout ou du gaz. Mais l'écart s'amenuise et devient même marginal avec l'utilisation des subventions mises à disposition par la Confédération et le canton dans le cadre du programme national Energie 2000.

A terme, le bois représente une bonne solution alternative qui contribuera grandement à revaloriser la production indigène dont on ne sait que faire aujourd'hui. Le canton ne peut qu'adhérer à cette politique salutaire, car la matière première ne manque assurément pas. Ainsi, on estime que 4,2% de la part totale de la chaleur consommée dans le canton en 2001-2002 sera le fait du bois-énergie.

Le rapport a été accepté par 85 voix.

Rédaction de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

Ultime «Opération sauvetage batraciens» à Saint-Blaise

Accès direct au Loclat

Les responsables de l'«Opération sauvetage batraciens» ont établi l'ultime rapport des campagnes qu'ils ont menées de 1975 à 1992, afin de préserver du massacre routier la population de crapauds qui se reproduit chaque année dans le Loclat. Une ténacité qui a conduit à l'aménagement de passages sous route vers le petit lac de Saint-Blaise.

La dernière campagne de sauvetage des batraciens s'est soldée par le transport de 4143 crapauds en migration vers le Loclat et 1282 individus sur le chemin du «retour» vers les territoires d'été. Organisée (depuis 1975...) par Emile et Christiane Duscher, l'action a débuté par la pose des barrières et le défrichement du terrain le 22 février. Les premiers crapauds ont été «recueillis» dans les seaux le 9 mars. Dès lors, pendant dix semaines, les bénévoles ont inventorié et relâché de l'autre côté de la route cantonale non seulement des crapauds mais également dix grenouilles rousses, dix-neuf tritons alpestres et un lézard agile...

«Le grand travail accompli par les sauveteurs depuis 1975 et l'investissement financier consenti surtout par le groupement des photographes-naturalistes «Chasseurs sans fusils» (achat de matériel, comme les barrières en tôle zinguée, les seaux, les piquets; frais administratifs, etc) sont enfin récompensés», relèvent avec soulagement Emile et Christiane Duscher. En effet, grâce à leur persévérance et grâce au soutien du Centre de coordination pour la protection des amphibiens et reptiles en Suisse, sans oublier celui du service cantonal de la pêche et de la chasse, le Loclat a été reconnu comme site d'importance nationale pour les batraciens. Cette reconnaissance a valu une participation de 75% de la Confédération aux coûts des travaux qui ont été entrepris dès la fin de l'année passée.

Reproduction des crapauds
Au printemps, pour assurer leur descendance... (Impar-Galley)

ONZE TRAVERSÉES

Un temps clément a permis au Service des ponts et chaussées de poser onze traversées de route (des tuyaux de 80 centimètres de diamètre et des doubles passages de 40 centimètres à trois endroits). Les travaux doivent encore se poursuivre avec la pose des barrages qui «guideront» les batraciens jusqu'aux tunnels sous-route. Une grande première a même été réalisée près du Loclat: la pose d'un «crapaud-stop» au bas du chemin du Pré Rond...

«L'année 1993 sera intéressante à suivre», notent les organisateurs qui s'attendent à devoir mettre en place quelques barrières de retenue provisoires à la fin du mois afin que les batraciens s'engagent dans les passages protecteurs. Ils annoncent également quelques tournées de surveillance pendant les nuits pluvieuses, c'est-à-dire, par forte affluence de crapauds.

Ernest et Christiane Duscher, comme chaque année, remercient les bénévoles qui ont participé à la campagne: «Ils peuvent être fiers d'avoir collaboré au sauvetage d'une espèce protégée par la loi mais vouée à une disparition totale sans leur intervention. Ils auront en plus participé à la création d'un deuxième site favorable aux batraciens dans cette région, l'étang des Fourches».

ÉTANG DES FOURCHES

Le petit étang artificiel des Fourches, au nord de la route cantonale Saint-Blaise-Cornaux, avait été créé dans l'espoir de dévier les crapauds vers un site d'accès sans risques. Si l'opération n'a pas atteint son principal objectif, elle a toutefois séduit de nombreux batraciens qui se reproduisent maintenant dans l'étang. L'endroit (dont les «Chasseurs sans fusil» aimeraient améliorer l'aménagement) s'est par ailleurs enrichi d'une flore particulière et d'insectes aquatiques. Les écoles et les habitants du lieu en ont fait un but enrichissant de promenade et d'observation.

AT

Bilan de 18 campagnes

En 1974 déjà, les futurs organisateurs de l'«Opération sauvetage batraciens» recueillaient environ 500 crapauds pour les aider à traverser la route cantonale Saint-Blaise-Cornaux. Il s'y déroulait en effet chaque année un véritable massacre qui aurait pu provoquer par ailleurs un grave accident.

Les sauveteurs se sont organisés en 1975 en installant un dispositif de barrage et des seaux sur près de neuf cents mètres de chemins et route... Ils ont recueilli cette année-là 1309 crapauds. La progression de ce nombre sera lente durant huit ans (entre 1300 et 2600 individus). En 1983, c'est l'explosion, avec 7573 crapauds. L'année record a été enregistrée peu après: 9129 batraciens recensés en 1986!

Deux éléments sont à prendre en compte dans les campagnes suivantes: les conditions météorologiques (qui sont également responsables des fluctuations des années précédentes) et la création du petit étang des Fourches. Une partie des crapauds que les sauveteurs se sont évertués pendant trois ans à relâcher (dans leur totalité) sur ce site artificiel, a apprécié l'endroit. Comme d'autres espèces animales, le crapaud semble en effet se reproduire sur les lieux de sa naissance.

Ces dernières années, le nombre des crapauds recueillis chaque printemps a varié entre 2400 (1989) et 5600 (1991). Il n'est jamais retombé aussi bas que dans les années 70. Preuve en est, si nécessaire, que les sauveteurs ont magnifiquement œuvré pour la survie de l'espèce. (at)

BRÈVES

Neuchâtelois nommé ambassadeur

Le Conseil fédéral a nommé le Neuchâtelois Blaise Godet, agé de 46 ans et actuellement directeur suppléant de la Direction du droit international public, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Suisse en Thaïlande et au Laos. L'ambassadeur Godet, qui prendra ses fonctions en avril prochain, succède à l'ambassadeur Fonjallaz.

Marin-Epagnier
Proclamé élu

Lors de sa séance du 25 janvier dernier, le Conseil communal de Marin-Epagnier a proclamé élu conseiller général Serge Vaucher (PS), en remplacement de Hélène Ramseyer, démissionnaire.
(comm)

Canton
Solidarité pour le «budget des autres»

Invitées par le Centre social protestant, les paroisses organisent chaque année une collecte qui alimente le «budget des autres». L'opération avait rapporté 55.000 francs en 1991, en novembre 1992, elle a réuni près de 78.000 francs. Un bel élan de solidarité - le Centre social protestant remercie les donateurs - qui permettra d'aider des personnes confrontées à des difficultés financières. Leur nombre ne cesse d'augmenter...
(ao-comm)

AGENDA

Neuchâtel
Courir pour la République

C'est le 4 avril prochain que plus de 600 participants s'élanceront sur le parcours de 21,1 km à travers le vignoble neuchâtelois, entre Colombier et Neuchâtel, pour la 45e Course militaire de la République et canton de Neuchâtel. L'épreuve est ouverte aux concurrents et concurrentes qui ont appartenu ou appartiennent à l'armée, aux membres des corps de police, de garde-frontières, de gardes-fortifications et de la PC, jusqu'à 60 ans révolus. Renseignements et inscriptions (jusqu'au 13 mars) auprès de: Course militaire de la République et canton de Neuchâtel, Case postale 102, 2074 Marin. (comm)

Conseil des jeunes de Neuchâtel

Rythme «turbo»

Le Conseil des jeunes de Neuchâtel a mis le «turbo». Pas moins de quatre projets, pour une enveloppe financière totale de 9000 fr, ont été approuvés hier en séance plénière. Et les idées pour poursuivre ne manquent pas...

A l'exception du «bus-pyjama», qui doit encore faire l'objet d'une étude complémentaire, les autres projets étudiés en commission depuis la dernière séance ont tous reçu un accueil favorable. Ainsi, par 25 voix contre 4, le conseil a accepté de consacrer 1500 fr aux contacts avec d'autres instances similaires à travers une délégation de six écoliers et d'un accompagnant adulte qui se rendra au Locle, à Delémont et à Besançon.

Le projet de journal a aussi passé la rampe (29 voix contre 3). On prévoit de tirer 500 exemplaires d'un «numéro 0» gratuit de huit pages en format A5 et de les distribuer dans toutes les classes des écoles.

Le journal devrait comprendre des rubriques cinéma, «bd», jeux vidéo, interview, etc. Ses colonnes seront ouvertes aux écoliers. La possibilité d'y insérer de la publicité est aussi envisagée ainsi que la vente ultérieure au prix de 50 ct l'exemplaire pour permettre un autofinancement.

Une somme de 5000 fr pour l'organisation de 9 discos a aussi été acceptée par 26 voix contre 5. Elles auront lieu tous les 15 jours, le mercredi après-midi de 14 à 17 h 30, à la Case à chocs. Avec une première le 17 février. Enfin, «last but not least», par 20 voix contre 12 et pour 2000 fr, le conseil se propose de louer, le mercredi après-midi de 13 h 30 à 16 h, une salle au complexe omnisports et de la mettre gratuitement à disposition des jeunes. Ceci, à titre expérimental d'avril à juillet.

Quatre autres objets seront étudiés en commission: la mise sur pied d'un festival d'été, le sponsoring d'équipes sportives, la mise à disposition de paniers de basket dans les quartiers de la ville qui en feraient la demande (avis aux amateurs...) et la possibilité de former des escouades de jeunes «aides-sapeurs-pompiers»... Quant à la prochaine séance, elle a été fixée au 17 mars. (cp)

Cérémonie du 3 Février à Saint-Blaise

Regrets et espoirs

Dédiée aux citoyens de 18 ans, la manifestation officielle du 3 Février, jour de saint Blaise, a révélé les angoisses et les espoirs des jeunes gens et jeunes filles. La cérémonie s'est déroulée hier soir dans le temple, bondé, de Saint-Blaise.

«Un ciel, pas aussi bleu que celui de la bannière européenne»: tel a été le constat du premier porte-parole des jeunes de Saint-Blaise sur la situation présente et, notamment, celle de l'emploi. Banale il y a si peu de temps, l'obtention d'un travail «est devenue aujourd'hui un privilège», a-t-il remarqué. La jeune fille qui s'est exprimée à sa suite a regretté d'emblée «de ne pas pouvoir prendre part à la dynamique européenne». La jeunesse «ne veut pas rester enchaînée au passé, a-t-elle notamment déclaré, mais faire l'Europe sans défaire la Suisse». «L'Europe est notre avenir et nous ne perdons pas l'espoir d'y entrer un jour» a-t-elle conclu sous les applaudissements. Enfant de Saint-Blaise «exilé» durant 25 ans au Canada, l'orateur officiel, Alec Baer, a encouragé les jeunes à regarder leur pays de l'extérieur pour en avoir une autre perspective. «Pour réussir dans son métier, il faut être parmi les meilleurs et pour cela il faut aimer son travail», a-t-il remarqué en conseillant de changer de métier le cas échéant. (at)

Neuchâtel: Société philanthropique Union

Des «bips» en don

Le cercle de Neuchâtel de la Société philanthropique suisse Union a fait don, à fin janvier, de cinq appareils «Vip Line» pour appel à grande distance à l'Association jurassienne et neuchâteloise des insuffisants rénaux (AJNIR). Les appareils, d'une portée de 600 km le jour, de 1500 la nuit et qui ont été remis par Marius Collin, président de l'Union à Christophe Doumène, vice-président de l'AN-JIR, apporteront une plus grande autonomie aux demandeurs d'organes qui ne seront plus astreints à attendre chez eux ou à se déplacer uniquement dans un rayon qui ne dépasse pas leur ville ou leur lieu de domicile.

A relever que 1993 est l'année du 150e anniversaire de la société, fondée en 1843 à Sonvilier, dans le vallon de Saint-Imier. Ce triple jubilé sera marqué par une importante action sur le plan national: l'attribution à la Fondation suisse des familles monoparentales d'un don exceptionnel de 400.000 francs. La Société philanthropique suisse Union compte plus de 3600 membres répartis dans 57 cercles dispersés dans toute la Suisse.

(comm)

Conseil général de Cortaillod

Rénover ou fermer

Le Conseil général de Cortaillod, qui se réunira le 12 février prochain en séance, aura à se pencher sur le dossier de l'Hôtel de commune, crédit de rénovation de 1,1 million à l'appui.

Propriétaire de l'immeuble, la commune se doit d'exécuter des travaux de rénovation dans les cuisines ainsi que dans les salles qui ne répondent plus aux normes, notamment en matière de ventilation. L'Etat a d'ailleurs donné une date limite pour procéder aux améliorations exigées: août de cette année. A défaut, l'établissement sera fermé.

Au cours de la même séance le législatif aura à se prononcer sur une demande de crédit de 47.000 fr pour l'aménagement de locaux pour le corps de sapeurs-pompiers dans l'immeuble de la rue des Coteaux 38. De même, un crédit complémentaire de 25.000 fr pour l'élargissement du chemin des Landions sera soumis à la sagacité du législatif. Enfin, le Conseil communal sollicite du Conseil général l'autorisation d'acquérir une parcelle de terrain de 320 m² appartenant à un privé à Champ-Dessous, à un prix de 100 fr le m². (cp)

Rédaction du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano De CRISTOFANO

BRÈVES

Noiraigue
Nominations à la SPE

La Société du Plan-de-l'Eau, qui exploite deux usines hydroélectriques à Noiraigue, a connu des changements au sein de son comité. Le Traversin Daniel Ruffieux a démissionné et laissé sa place de président au Covasson Pierre-Alain Rumley. Le Fleurisan Willy Tâche quitte son poste de secrétaire, repris par Steve Gobert de Champ-du-Moulin, et devient vice-président. (mdc)

Val-de-Travers
Ecole de patinage

Le Val-de-Travers compte une école de patinage créée au début de la saison et dirigée par Manon Crelier. Elle vient de se doter d'un comité. Les postes clé sont détenus par deux Fleurisans, Raoul Jeanneret, président, et Jacob Rey, vice-président. La quarantaine de patineuses inscrites présentera un mini-gala à Belle-Roche le 28 février. (mdc)

Couvet
Nouveaux «maîtres»

Le Judo-Club du Val-de-Travers, présidé par le Covasson Giuseppe Della Ricca, peut s'enorgueillir de compter trois nouveaux «maîtres» dans ses rangs. André Héritier et Roger Kilchöer ont passé leurs examens de 1er dan en judo (ceinture noire), alors que Claude Balmelli obtenait le 1er dan en aïkido. Rappelons que ce dernier est déjà ceinture noire de judo (2e dan) et ceinture marron (1er kyu) en karaté. (mdc)

AGENDA

Le Louverain
Stage WWF, deuxième

Du vendredi 5 au dimanche 7 février, le Panda Club du WWF organise un nouveau stage au Centre de rencontre du Louverain, dans les hauts des Geneveys-sur-Coffrane, dans le but de former des équipes de moniteurs et monitrices responsables (âgés d'au moins 18 ans), susceptibles de conduire un camp et d'encadrer les enfants en leur transmettant le goût de la nature. Le précédent stage de rencontre et de formation a eu lieu le week-end dernier. Renseignements: WWF-Suisse à Vernier, tél. (022) 782.71.51. Mmes Riat ou Molinari. (comm)

Les locataires de l'immeuble de la Fondation Henchoz à Fleurier satisfaits

Le calme du Pasquier

Terminé en juillet dernier, l'immeuble de la Fondation Henchoz à la rue du Pasquier, à Fleurier, vit au rythme tranquille de ses locataires retraités. La convivialité règne en maître. Avis aux amateurs, deux appartements de 4 pièces cherchent encore preneurs.

Après avoir transformé un ancien hôtel de Travers en appartements protégés, la Fondation Henchoz a réédité l'opération avec un immeuble du quartier du Pasquier à Fleurier. Quatorze logements, dépourvus de barrières architecturales, y ont été aménagés et sont occupés, principalement par des personnes seules au bénéfice d'une rente de vieillesse ou d'invalidité.

Pour l'heure, deux appartements de 4 pièces sont encore libres. Beaucoup s'y sont intéressés mais le loyer les a découragés. Malgré tous les abaissements légaux possibles, le prix dépasse 1000 francs par mois. «Si nous n'avions eu que des 2 pièces, tout serait loué, explique Anne Delacoste, membre du comité de gestion de la maison fleurisane. Mais l'Etat a voulu des 4 pièces afin que l'immeuble ne soit pas un ghetto de personnes âgées».

LUMINEUX COMMODES

Les appartements sont lumineux et commodes. L'immeuble est doté d'un ascenseur et se trouve situé à proximité des commerces tout en étant dans un quartier calme. Des avantages appréciés par les locataires, à l'image d'Hélène Jeanneret. Victime d'une fracture à une hanche, l'octogénaire ne pouvait que difficilement gravir les trois étages menant à son précédent logement.

«Comme il y avait un appartement libre, cela s'est fait tout seul. Avec la main de Dieu. Je suis heureuse d'être ici, le Pasquier est un beau coin. Dans l'immeuble, l'ambiance est sympathique. On se dit bonjour, on s'inquiète de la santé des autres». Des sentiments partagés par Simone Juvet, une autre locataire. «Cela me plaît bien, c'est calme».

Si la maison de la Fondation Henchoz n'est pas basée sur des principes de vie communautaire, les locataires disposent d'une salle de réunion et d'un grand jardin. On attend d'ailleurs avec impatience le retour des beaux jours et celui des grillades.

Le role de la concierge est également important. «Je suis à disposition. Si une personne est malade, elle peut m'appeler. Je téléphone au médecin, je vais faire les courses, chercher les ordonnances à la pharmacie», explique Mme von Kaenel. Il s'agit évidemment de coups de main ponctuels, le Service d'aide et de soins à domicile intervenant pour les besoins plus importants.

Hélène Jeanneret
«L'ambiance est sympathique; on se dit bonjour; on s'inquiète de la santé des autres». (Impar-De Cristofano)

Au chapitre de l'animation, les locataires de la Fondation Henchoz ont la possibilité de participer aux diverses réunions avec les pensionnaires des homes ou aux activités du CORA. Dans l'immeuble proprement dit, les responsables ne souhaitent pas brusquer les choses. On attend les demandes.

Avec les restrictions budgétaires du canton, la Fondation a dû économiser quelques centaines de milliers de francs sur le montant total des travaux qui ont atteint 3,3 millions. L'argent manque pour aménager un atelier, pour meubler la salle de séjour, fleurir le jardin. Si de généreux donateurs... MDC

Val-de-Ruz: un coup d'œil sur l'évaluation d'un «projet LIM»

Facteurs, critères et petits points

A l'heure où les trois régions LIM du canton se sont vu octroyer un quota de 9,4 millions pour 1993, jetons un coup d'œil sur le système d'évaluation des projets communaux. Sur quelle base s'établit le montant d'une aide LIM? Une histoire de facteur, de critères et de petits points...

Selon la loi fédérale sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagnes (LIM), un prêt n'intervient que «pour combler un lacune de financement dans un projet», rappelle André Frutschi, secrétaire de l'Association Région Val-de-Ruz.

Le premier facteur retenu comprendra donc l'effort fiscal relatif d'une commune et son revenu fiscal relatif. Deux critères qui, selon les classements des collectivités publiques élaborés par le canton, permettent d'octroyer un certain nombre de points (entre 0 et 5 pour chaque critère).

ATTRACTIVITÉ

Le comité de l'Association Région Val-de-Ruz va ensuite analyser l'importance du projet pour le développement de la région en considérant sa priorité selon le programme des investissements, sa portée (communale, intercommunale ou régionale) et son attractivité. En regard de ce dernier critère, l'amélioration de l'attractivité industrielle, puisque génératrice d'emplois, se place en haut de l'échelle (5 points) mais celle qui «contribue à la protection de l'environnement» n'en est pas moins intéressante (3 points): à ce titre, en fonction d'un système de chauffage au bois, le dossier de la rénovation du collège de Coffrane gagne un point supplémentaire.

Enfin, le comité se penche sur l'épuisement des autres moyens de financement et les charges financières: entrent en ligne de compte le coût du projet (après déduction des contributions cantonales, fédérales ou autres), le nombre d'habitant de la commune et sa marge d'autofinancement.

VALEURS SEUIL

De ce système d'évaluation, il résulte un nombre total de points (au maximum 20). Celui-ci permet de définir le montant de l'aide LIM, par rapport à une aide dite «standard» ou maximale, soit un prêt sans intérêt, sur une durée de 30 ans et d'au maximum 25% du coût total du projet, selon le décompte final.

Le système tient encore compte de «valeurs seuil», remises à jour périodiquement et qui diffèrent d'une commune à l'autre: à titre d'exemple, si Cernier envisage un projet situé en dessous de 1,2 million environ, on estime, au vu des finances de la commune, qu'elle «peut se le payer» elle-même.

Le Pâquier, par contre, peut imaginer toucher une aide à partir d'un projet avoisinant les 115.000 francs.

La Région «LIM» ne verse pas d'argent; elle fait une proposition, uniquement. Le canton l'apprécie et accorde une aide équivalente. Puis le dossier est envoyé à Berne qui l'examine à son tour, l'approuve et débloque les sous. On prend en charge les intérêts d'un emprunt: dans le but d'épuiser la pile des demandes de prêts restées en suspens, c'est ce que Berne avait décidé en mars 1992, avec effet rétroactif en janvier 92.

L'aide LIM ne tiendra pas compte d'éventuels dépassements des coûts de construction: au départ, le projet doit donc être «bien ficelé». De même qu'il ne doit pas s'écouler plus d'une année entre le premier coup de pioche et l'envoi du dossier à Berne, au quel cas ces premiers frais seront oubliés, effacés.

Enfin, seuls des projets d'utilité publique peuvent bénéficier d'une aide LIM. A l'instar de la maison communale de Vilars, les appartements et les locaux PTT ont été écartés du coût total des travaux (soit 706.000 francs sur un montant de presque 3 millions). Et l'aide n'a été considérée que sur les locaux de l'administration communale, la classe enfantine, la centrale de chauffe, l'abri PC et, comme toujours, les intérêts intercalaires. S. E.

Nouvelle hausse de la population en 1992

Noiraigue, 1er du district

Noiraigue est sans conteste le champion du district. A la fin de l'année dernière, la commune comptait 15 habitants supplémentaires, le total passant de 501 (fin 1991) à 516. Plus important encore, en 4 ans, du début 1989 à la fin 1992, la localité a enregistré une hausse de sa population de 21%. Qui dit mieux?

Au 31 décembre 1992, Noiraigue recensait 516 habitants, répartis en 236 Neuchâtelois (- 6), 187 Confédérés (+ 6) et 93 étrangers (+ 15). En tenant compte des nouveaux critères statistiques, la population totale à fin 1992 s'élevait à 510 personnes, le nombre des étrangers passant de 93 à 87 (- 6 titulaires d'un permis de courte durée).

Sur la base de 510 habitants, on dénombre 207 célibataires, 238 marié(e)s, 25 divorcé(e)s et 40 veuves et veufs. Ensemble, ils forment 207 ménages. Les protestants sont 306, les catholiques romains 138 et 66 sans religion ou divers.

PLUS 27% EN 9 ANS!

Le score de 1992 s'inscrit parfaitement dans la tendance de ces dernières années. Entre 1984 et 1992, la population de Noiraigue est passée de 407 à 516 habitants, soit une augmentation record de 27%. C'est surtout à partir de la fin 1988 que l'effectif a explosé, grimpant de 426 à 516 (+ 21%) personnes.

Des chiffres qui réjouissent Armand Clerc, président de commune. «Mais, il ne faut pas oublier, qu'en 1962, Noiraigue abritait environ 730 habitants et nous sommes tombés à 380. La descente a aussi été vertigineuse».

Noiraigue, avec son lotissement du Champ-de-la-Pierre, a affirmé sa vocation résidentielle. La proximité du littoral neuchâtelois a encore renforcé le phénomène. En train, Noiraigue est à moins de vingt minutes de Neuchâtel. Un indéniable avantage.

D'autres éléments entrent en ligne de compte. «Beaucoup d'appartements étaient occupés par des personnes âgées souvent seules. Petit à petit, elles ont été remplacées par des familles. En outre, l'Hôtel de La Croix-Blanche et l'ancienne fabrique Hamel ont été transformés et abritent maintenant des logements», explique M. Clerc.

D'autres projets immobiliers étant à l'étude, les autorités de Noiraigue espèrent que la commune poursuivra sur sa lancée. (mdc)

Audience du Tribunal de police du Val-de-Ruz

Pour une affaire de plaques...

W. C. a fait opposition au mandat de répression lui infligeant 20 fr d'amende et 13 fr de frais pour avoir stationné un véhicule sans plaques sur un parc public à proximité de son lieu de travail. W. C. a expliqué au Tribunal qu'il avait donné son véhicule en réparation et que le garagiste avait livré son véhicule sans savoir qu'il était absent pour quelques jours et ne pourrait dès lors pas le déplacer rapidement sur sa place de parc privée. Entendu comme témoin, le garagiste a confirmé les déclarations de W. C. en ajoutant que son ouvrier avait pris possession du véhicule sur la place de parc privée de W. C., et que, lorsqu'il avait ramené le véhicule réparé, cette place était occupée; ainsi, il avait laissé la voiture de W. C. sur les cases blanches toutes proches. Compte tenu de ces déclarations, le tribunal a acquitté W.C. et a laissé les frais à la charge de l'Etat. (pt)

● *Le Tribunal était placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret assisté de M. Patrice Phillot, substitut au greffe.*

Bas des Loges - Les Hauts-Geneveys

On purge les talus

Chaque année, les talus qui bordent la route de La Vue-des-Alpes doivent être «purgés», c'est-à-dire débarrassés des pierres qui, suite à l'action du gel et du dégel, menacent de rouler sur la route.

Depuis lundi après-midi, une équipe d'employés des Ponts et chaussées, menée par André Froidevaux, chef-voyer de la division III des Montagnes neuchâteloises, s'affaire à la tâche entre le Bas des Loges et Les Hauts-Geneveys, à la hauteur de la station Ensa. Une signalisation ad hoc a été mise en place et le dépassement interdit aux véhicules sur la voie montante.

Ces travaux entraînent un ralentissement du trafic sur la piste descendante de la route. Ils se prolongeront sur une semaine voire dix jours, estime M. Froidevaux, qui signale en passant que, «normalement», la purge des talus se fait plus tard dans la saison, mais au vu de «l'hiver pourri»... de gros morceaux de roche se dégagent déjà.

Plus tard, les Ponts et chaussées entreprendront les travaux sur La Chaux-de-Fonds, du côté de Boinod. (se)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLER

Berne et Jura: les Forces motrices résolument engagées pour les économies d'énergie

Moins, et surtout mieux

Economiser l'énergie, c'est bien, mais rationaliser son application et son utilisation, c'est encore mieux. Partant de là, les Forces motrices bernoises lancent cette année une grande offensive au niveau de la gestion de la demande, vue dans un esprit très large. Car s'il est capital de réduire la consommation d'électricité, il est pourtant des situations où l'emploi d'un nouvel appareil électrique permet de diminuer l'utilisation globale d'énergie, tous agents confondus.

Présentant leur programme 93 de gestion de la demande, hier à Berne, les FMB soulignent que leur entreprise ne peut se contenter de jouer un rôle de fournisseur, qui développe constamment et considérablement son activité de prestations de services.

Kurt Rohrbach, directeur, tient par ailleurs à mettre en exergue les motivations réelles des FMB dans cette campagne de gestion. «Cet engagement n'est pas exclusivement d'ordre éthique – pour la préservation de l'environnement – mais aussi dans l'intérêt même de l'entreprise», souligne-t-il en expliquant qu'une bonne gestion de la demande permet au fournisseur d'estimer et de planifier ses ventes, ce qui est financièrement important aussi.

«Dans un marché où l'on ne se soucie pas de la consommation, il faut s'attendre à tout moment à ce que les clients en prennent conscience subitement, les ventes stagnant avec la même soudaineté. Or un tel marché est onéreux, par le calcul délicat des réserves et la gestion difficile de l'accumulation notamment».

COOPÉRATION ET MARKETING

La gestion de la demande passe par une coopération étroite avec tous les partenaires du marché et par l'application de méthodes modernes de marketing, insiste pour sa part Martin Pfisterer, directeur adjoint. Il est bien clair en effet que la consommation d'énergie dépend directement des consommateurs, mais également des fabricants d'appareils, des commerçants, des installateurs et autres architectes notamment, desquels dépendent les moyens réels offerts au client de manger moins d'énergie, quelle qu'elle soit, tout en conservant un confort optimal.

Sur la base d'une collaboration générale avec tous ces partenaires, les FMB mettent sur pied des prestations de services «sur mesure», destinées à leurs clients et visant trois niveaux.

C'est que s'il s'agit premièrement d'éviter absolument tout gaspillage d'électricité – en employant judicieusement des appareils à faible consommation, par exemple – il importe tout autant de réaliser une économie globale d'énergie, de toute énergie non renouvelable. Et cette économie passe parfois par une utilisation nouvelle, mais ciblée, d'électricité: on pense ici à l'application de commandes électriques ou d'électrofiltres sur une installation de chauffage à énergie fossile, par exemple.

Troisième niveau visé: le remplacement d'autres agents énergétiques par des applications judicieuses de l'électricité, dans l'intérêt direct de la protection de l'environnement. Et les FMB de prendre pour exemple l'extension du réseau ferroviaire.

NOUVEAU EN SUISSE

Sans entrer dans les nombreux détails du programme 1993 de gestion de la demande – dont le coût global est estimé à dix millions de francs – signalons qu'il constitue une nouveauté au plan national. Nouveauté par la concentration systématique et la convergence des mesures qu'il implique et qui y sont basées sur des considérations autant économiques qu'écologiques.

Relevons enfin que ce vaste programme – qui impliquera notamment 150 points de vente jurassiens et bernois – englobe des mesures visant quatre domaines: prestations de services au niveau de la gestion de la puissance, en matière d'ultilisation de l'énergie, mesures tarifaires et d'accompagnement. (de)

BRÈVES

Jura bernois

Deux brillants jeunes maçons

La récente finale suisse du concours des jeunes maçons a vu briller deux professionnels tout frais émoulus. Il ont fait la gloire de la halle des maçons prévôtoise. Il s'agit de Michel Blaser, de Roches, qui a terminé troisième et d'André Amstutz, de Tavannes, qui a fini au huitième rang. (de)

Tavannes

La deuxième fut la bonne

Les citoyens de Tavannes, réunis tout récemment en assemblée municipale, ont cette fois accepté le nouveau règlement communal sur les déchets et le tarif des émoluments y relatif, que leurs autorités s'étaient vu renvoyer l'année dernière. (de)

Chômage

Deux communes main dans la main

Les communes de Reconvilier et de Tavannes saisissent le taureau par les cornes. Les demandeurs d'emploi arrivant en fin de droits seront de plus en plus nombreux. Il convient donc d'organiser des travaux de chômage à leur intention. Les deux localités vont constituer une commission paritaire, visant à la rationalisation et à l'efficacité d'une administration dont le directeur vient d'être désigné en la personne du député Claude-Alain Voiblet, de Reconvilier. (de)

AGENDA

Corgémont

Avec «La Théâtrale»

Samedi 13 février, la Théâtrale de La Chaux-de-Fonds présente à Corgémont son dernier spectacle de cabaret: «Tout augmente, même les années». Les années «sixties», qui s'en souvient encore? Johnny, Sylvie, les Beatles, le ragoût de veau à 2,45 francs la livre et oui.. et... etc... C'est ce que les comédiens vous proposent de revivre ou de découvrir, c'est selon l'âge, durant deux heures de chansons, de souvenirs, de sourires et de clins d'œil en la salle catholique de Corgémont, samedi 13 février dès 20 h 30. (comm)

Cormoret: 125 ans de prévoyance pour «La Concorde»

Et 30 ans de présidence

A l'occasion de sa 125e assemblée annuelle, la mutuelle «La Concorde» a fêté également la 30e élection d'André Rollier à la présidence, tout en s'inquiétant de la diminution de ses effectifs.

Fondée le 2 novembre 1868 par quelques citoyens de Cormoret, «La Concorde» – qui n'est ouverte qu'aux messieurs, rappelons-le – a réuni jusqu'à 125 membres. Actuellement, ils ne sont plus que 82, et les entrées sont devenues exceptionnelles.

«Les jeunes sont en général assez assurés pour ne pas s'intéresser au complément que nous offrons», relevait-on en assemblée, non sans souligner que tout intéressé sera bienvenu.

FORTUNE EN HAUSSE

«Alors que les collectivités publiques multiplient les déficits budgétaires, notre mutuelle enregistre une légère augmentation de fortune», soulignait le trésorier. Grossie de 247 francs, cette fortune s'élève à 38.721 francs très exactement, les dépenses de l'exercice écoulé ayant atteint 3429 francs.

Ces charges résultent essentiellement d'indemnités bien sûr, versées pour chaque visite médicale (17 membres en ont subies l'an dernier) ou journée d'hospitalisation (134 au total, concernant 7 cotisants); leur total: 2912 francs (contre 4200 francs en 1991).

Concluant son rapport, Frank Vaucher, secrétaire-caissier, a souhaité une bonne santé à chaque membre. «Et que puisse notre vénérable mutuelle continuer encore longtemps sa mission discrète et bien souvent appréciée.»

L'assemblée a observé une minute de silence à la mémoire d'André dell'Acqua, décédé en cours d'année et qui fut notamment vérificateur des comptes durant 29 années.

La place du membre défunt repourvue, le comité de «La Concorde» se présente comme suit: président: André Rollier; secrétaire-caissier; Frank Vaucher; vice-président: Jean-Pierre Pini; assesseurs: Werner Sulzmann et Robert Bachmann; vérificateurs des comptes: Gilbert Ogi, Jean-Paul Heerli et Jean-Jacques Ganguillet. (de)

Cormoret

Le comité de «La Concorde», qui fête ses 125 ans; de gauche à droite: Jean-Pierre Pini, André Rollier, Werner Sulzmann, Robert Bachmann et Frank Vaucher. (fc)

Bienne: construction de logements

Achat de terrain en vue

La ville de Bienne veut acheter presque 50.000 m² de terrain pour 4 millions de francs à l'entreprise Tréfileries réunies S.A..

Les 50.000 m² convoités sont situés à l'est du quartier de Boujean, juste à côté de la patinoire et de la halle de curling. Actuellement, il s'y trouve deux stades de football et du terrain agricole.

Les Tréfileries n'ont plus besoin de cette réserve de terrain que la municipalité aimerait acheter pour 80 francs le m². La ville pourrait utiliser cette surface pour y loger trois terrains de football actuellement situés de l'autre côté de la route. Le terrain ainsi libéré, 30.000 m² constructibles, serait affecté à la construction de logements. (ats)

Soirée de gala des accordéonistes tramelots

Réussite sur toute la ligne

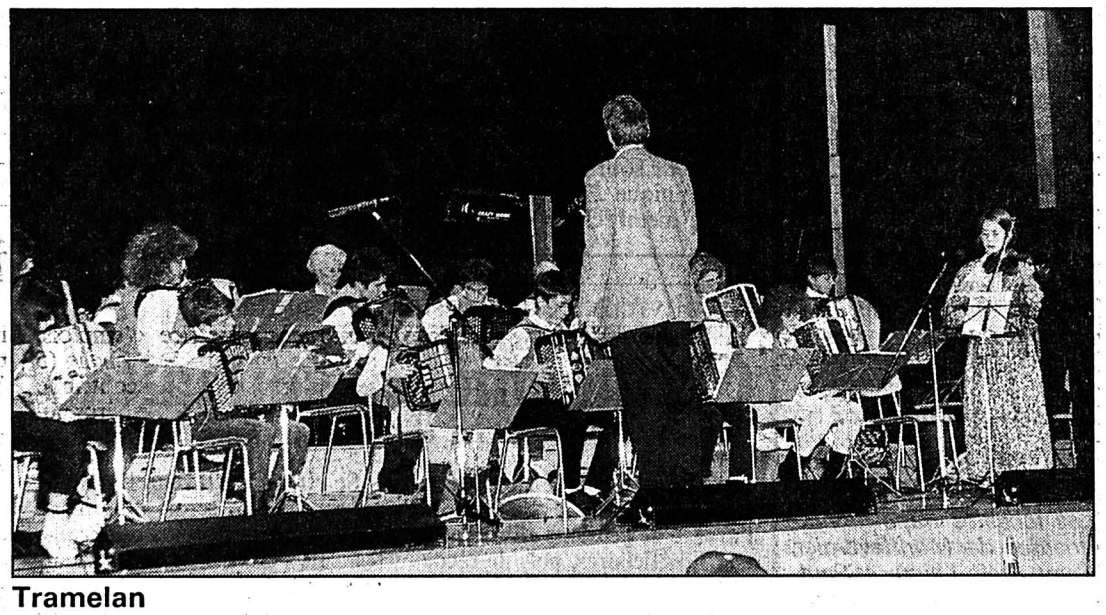

Tramelan

Sous la direction de Georges Richard, le club des accordéonistes affiche une belle santé. (vu)

Le gala, proposé par les accordéonistes tramelots, n'en a pas eu que le nom. Qualité des interprétations, présentation impeccable, show merveilleux des «Starlight», tout a été réuni pour que cette soirée se marque d'une pierre blanche dans les annales du club que dirige Georges Richard.

Dès l'ouverture des rideaux, on savait qu'avec les juniors, cette soirée prendrait un excellent départ. Le public ne s'y est pas trompé en réclamant un bis de ces jeunes et talentueux musiciens qui n'ont pas manqué de doigté pour interpréter «Le Café des trois colombes» de Joe Dassin et «King Creole» d'Elvis Presley. Un choix audacieux qui leur a donné l'occasion de s'exprimer au travers d'une musique qu'ils ont eu plaisir à interpréter.

Dans des présentations variées à souhait, avec toujours un plus dans les costumes, le club des accordéonistes a offert un voyage musical de haut niveau grâce à un programme varié comprenant aussi bien de la musique folklorique que moderne. C'est avec brio que musiciennes et musiciens ont présenté les diverses œuvres du programme. Marche, java, ländler, country, rien n'a manqué. Coup de chapeau aussi pour «Sur un marché persan» où Régine Simonin et son violon ont apporté un joli complément. Du directeur Georges Richard, «La Java de la Trame» reste toujours en vogue. Les accordéonistes tramelots maîtrisent parfaitement bien leur instrument, ce qui permet d'affirmer que ce sont de véritables virtuoses. Les nombreux applaudissements témoignent d'une satisfaction quasi totale de l'assistance, de la Marelle totalement pleine pour l'occasion. Brillant solo de la toute jeune Noémie qui, joue de l'accordéon depuis une année à peine et qui a su démontrer une belle aisance. Quel plaisir aussi d'écouter Coralie Eggert de Grandval et Coralie Minder de Corcelles. Ces deux jeunes musiciennes feront vraisemblablement bientôt trembler les «as» de l'accordéon. A relever aussi que le professeur d'accordéon Michel Schott a une nouvelle fois enchanté son public avec son immense talent.

En vedette, les «Starlights» d'Aegerten ont su allier la grâce, l'élégance dans des démonstrations artistiques de danse de haut niveau. Maniant le bâton avec une dextérité sans pareille, ce fut un véritable spectacle que nous a offert ce groupe de jeunes filles qui compte dans ses rangs Laure Farine de Sonceboz, une sélectionnée mondiale de twirling.

Musique de bon goût, chorégraphie inédite, nombreux costumes fort élégants, bref, la soirée a été une réussite à laquelle l'excellent orchestre «Combo» n'est pas étranger non plus. On comprend dès lors fort bien l'émotion de la présidente Thérèse Dufaux qui, après les remerciements d'usage, a rappelé que 1993 sera une grande année pour son club. Ce dernier organisera en juin la «Médaille romande de l'accordéon» et accueillera en mars les assises annuelles de l'ARMA. (vu)

SERVICES

SAINT-IMIER

- MÉDECIN DE SERVICE
  ✆ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE
  ✆ 111.
- HÔPITAL ET AMBULANCE
  ✆ 42 11 22.

SONCEBOZ

- MÉDECIN
  Dr Ivano Salomoni, ✆ 97 24 24.

COURTELARY

- MÉDECINS
  Dr Chopov, ✆ 44 11 42.
  Dr Ruchonnet, ✆ 44 10 10.

CORGÉMONT

- MÉDECINS
  Dr Ennio Salomoni, ✆ 97 17 66.
  Dr de Watteville, ✆ 97 11 67.

TRAMELAN

- MÉDECINS
  Dr Graden ✆ 97 51 51.
  Dr Meyer ✆ 97 40 28.
  Dr Geering ✆ 97 45 97.
- PHARMACIES
  H. Schneeberger ✆ 97 42 48.
  J. von der Weid, ✆ 97 40 30.
- PATINOIRE
  Ouv. je 9 h-10 h 15 (½ patinoire public).

Affaire Pascal Hêche: l'autonomiste est toujours en liberté

Quels recours déposer?

L'affaire Hêche envenime à tel point le climat politique qu'il est urgent d'attendre. Tel est le constat qu'on peut faire au sortir de la conférence de presse tenue hier à Delémont par le Comité de soutien de Hêche et son nouveau défenseur, Me Rémy Erard, de Porrentruy. Seul élément positif pour l'heure: l'administration jurassienne a donné l'assurance que Hêche ne serait pas envoyé au pénitencier avant que les possibilités de recours qu'il souhaite utiliser l'aient été.

Avant d'en venir au fond du dossier, le Comité de soutien a décoché quelques flèches à l'égard du Gouvernement jurassien.

Les ministres, tout en invitant à faire usage des recours possibles, ont demandé à Hêche, par la Section des peines, de purger sa peine dès le 20 janvier. Cette dualité de langage et d'attitude a été vertement critiquée par le Comité de soutien.

Dominique Hubleur et Guy Baillif, membres de ce comité, ont aussi répété leurs arguments relatifs à la peine disproportionnée, aux débats en allemand devant la Cour d'appel bernoise, à l'innocence que proclame le condamné, etc.

Dans les circonstances juridiques actuelles, tous ces arguments sont dénués de pertinence, le jugement bernois ayant été confirmé par le Tribunal fédéral (TF). Dès lors, il convient d'examiner quels recours sont possibles.

QUATRE VOIES DE RECOURS

Selon Me Rémy Erard, qui relève qu'il n'a pas encore eu accès au dossier de la procédure pénale devant la justice bernoise, quatre voies de recours semblent possibles. Le premier consisterait à saisir les autorités judiciaires bernoises d'une demande de révision du jugement. Elle se fonderait sur le constat des mobiles politiques attestés par le TF et qui seraient considérés alors comme éléments nouveaux. C'est le recours qui contient le plus de bon sens. Mais peut-on attendre de la justice bernoise qu'elle se déjuge dans une affaire éminemment politique qui n'a pas été traitée comme telle?

Peut-on espérer la voir retenir des mobiles que le TF admet mais qu'il ne porte pas au rang de «faits nouveaux»?

Une autre voie possible est la demande de grâce au Grand Conseil bernois. Fondée juridiquement, elle n'a cependant guère de chances d'aboutir. En dernier ressort, restent le recours à la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg et la demande de grâce au Parlement jurassien.

DÉLAIS DÉPASSÉS

Le délai de recours à Strasbourg étant de six mois, il est échu de longue date, si on considère la date de la confirmation du jugement par le TF, en décembre 1991. Il serait étonnant que la Cour strasbourgeoise ne s'y réfère pas et n'écarte pas de ce fait une telle requête. L'avantage de celle-ci serait donc de faire «gagner du temps», à toutes fins utiles. Enfin, une demande de grâce au Parlement jurassien n'est pas exclue.

Selon certains juristes, les autorités du canton, chargées d'exécuter la peine pourraient gracier, ce que d'autres juristes contestent. Au passage, le président du Parlement Michel Cerf, qui a publiquement rejeté une demande de grâce avant qu'elle soit déposée, a été vivement critiqué...

CONTRADICTIONS

Ainsi, à part gagner du temps jusqu'aux dépôts de recours qui ont peu de chances de succès, on ne voit pas comment ce dossier pourrait trouver une solution. Les amis de Hêche sont d'ailleurs loin de faciliter les choses. Tout en rappelant que l'autonomiste clame son innocence, ils invoquent en effet les mobiles politiques applicables aux actes qui sont reprochés à Hêche. Une telle contradiction ne peut que mener plus à fond dans l'impasse où l'affaire Hêche est déjà en train de s'enliser. V. G.

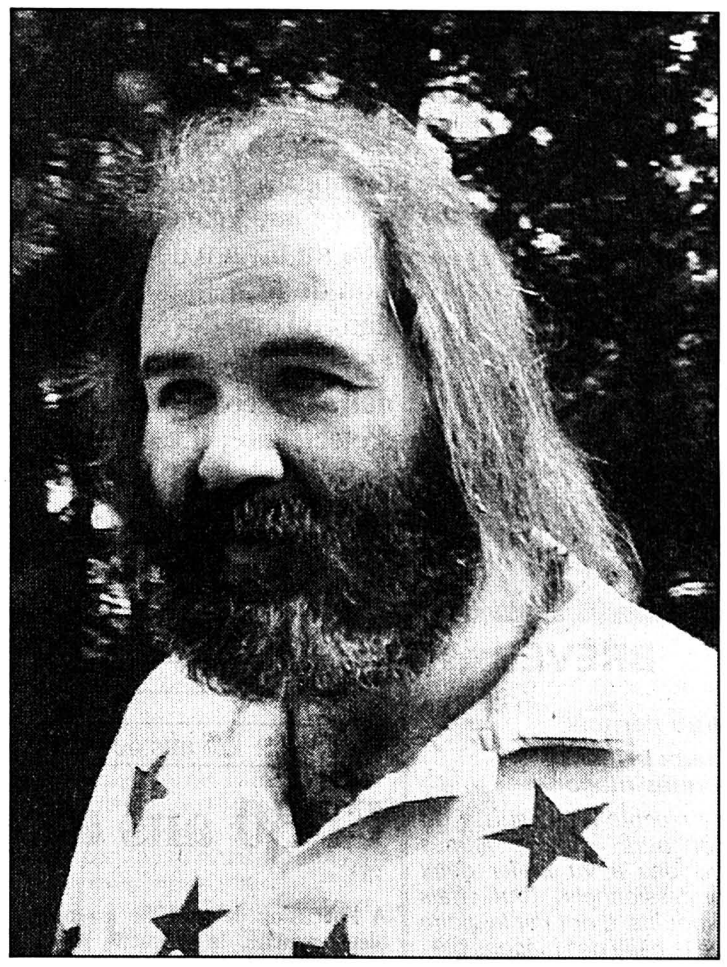

Pascal Hêche
Il utilisera toutes les possibilités de recours. (Keystone)

Rédaction du JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Volatiles menacés

Epidémie de laryngite

Les vétérinaires cantonaux suisses ont constaté une épidémie de laryngite-trachéite chez de nombreux volatiles, de telle sorte qu'ils ont décidé d'interdire toute manifestation avicole réunissant un grand nombre de sujets. En conséquence, l'exposition prévue à Boncourt, à l'occasion du cinquantenaire de la société d'ornithologie, a été renvoyée en novembre. D'autres manifestations de ce type prévues dans d'autres régions seront également reportées. (vg)

Service ambulancier

Nouveauté dans quatre communes

Les localités franc-montagnardes de Montfavergier, Saint-Brais, Lajoux et Saulcy (district de Delémont) font partie du réseau de desserte attribué par le Service cantonal de la santé à Digi-Ambulances, dont le siège est à Bassecourt. C'est à elle que la police doit s'adresser dans un secteur délimité qui englobe ces localités. Digi n'est en revanche pas encore en relation avec l'Hôpital de Delémont. (vg)

Assurance immobilière

Une année 1992 satisfaisante

Dans l'annexe au bordereau de primes de 1993 qu'elle envoie à ses assurés, l'Assurance immobilière du Jura indique que les comptes de 1992 boucleront favorablement. Les dommages du feu coûteront 7 millions, les éléments naturels 1,5 million. Quelque 3 millions pourront être versés au fonds de réserve proche de 40 millions de francs. (vg)

AGENDA

Courtemelon

Assemblée des anciens

L'assemblée des anciennes et anciens élèves de l'Institut agricole du Jura se déroulera le vendredi 5 février prochain à 20 h 15 à Courtemelon. Il est notamment prévu à l'ordre du jour la dissolution de la société pour en faire une amicale. (mgo)

Recouvrement de pensions alimentaires

Changements souhaitables...

Instauré par décision parlementaire en 1982, le système de l'avance de pensions alimentaires aux bénéficiaires, puis de recouvrement auprès des débiteurs, a donné de bons résultats. D'un peu plus de 400.000 francs en 1983, le total des avances encaissées a atteint 1,2 million en 1991. Il sera légèrement inférieur à ce montant en 1992.

Le montant des avances non récupérées a dépassé les 200.000 francs chaque année, avant de se réduire de moitié en 1989 et 1990. Mais, en 1991 et en 1992, vu la situation économique difficile, les pertes seront proches de 400.000 francs.

UNE RÉGLEMENTATION TATILLONNE

L'exécutif cantonal a souvent tardé à adapter les limites de revenu donnant droit à une avance des contributions d'entretien. Plusieurs interventions parlementaires ont à peine hâté les choses. Pire, le système de référence du revenu brut annuel n'est guère judicieux.

Se référer au revenu fiscal ou au revenu net serait plus heureux et créerait moins d'inégalités. Le Gouvernement vient pourtant de se contenter d'adapter les limites de revenu au renchérissement, sans modification du revenu de référence.

Ces limites sont désormais de 26.300 francs (2000 francs et 13 mensualités), augmentés de 3950 pour un enfant et 3160 pour les suivants. La prise en compte d'un montant de la fortune égal à celui du revenu annuel est tout aussi discutable.

GRADATION EN QUESTION

De plus, la gradation par palier d'environ 2000 francs de revenu réduisant l'avance à 75, 50 ou 25% de la contribution est aussi critiquable.

Pourquoi en effet celle qui gagne 2200 au lieu de 2000 francs par mois ne toucherait-elle que l'avance des trois quarts de la prestation à laquelle elle a droit, que la moitié si elle gagne 2350 francs et le quart seulement si elle reçoit 2500 francs treize fois par an?

De si faibles différences de revenu ne devraient pas entraîner de tels écarts du montant des avances possibles. De plus, souvent les contributions d'entretien sont insuffisantes pour qui les reçoit mais trop élevées pour le débiteur qui doit les verser tout en assumant souvent les charges d'un nouveau ménage. Afin d'atteindre des objectifs sociaux essentiels, la réglementation devrait mieux tenir compte de ces éléments. Les autorités judiciaires pourraient aussi être invitées à mieux peser les éléments en présence avant de fixer le montant des contributions d'entretien.

Il faudrait aussi rechercher des solutions plus favorables lorsque le débiteur des contributions est domicilié à l'étranger, notamment dans les régions de France voisine. Les rapports de bon voisinage auraient semble-t-il déjà dû permettre de résoudre cette question.

Dans ce domaine, comme dans d'autres, la coopération transfrontalière n'a pas (encore) apporté les éléments positifs qu'elle a fait espérer. V. G.

Fête de la jeunesse

Salle de Tavannes louée

Dans un communiqué, le Comité d'organisation de la Fête de la jeunesse jurassienne indique que la 29e édition de cette fête aura lieu le samedi 26 juin à Tavannes. C'est la première fois que les autorités communales, se ralliant aux considérants émis par le Tribunal fédéral, ont accepté de louer la salle communale aux organisateurs de la Fête.

Tout en le rappelant, le comité d'organisation entend mettre sa manifestation sur pied dans des conditions acceptables. Malgré les événements qui ont secoué le Jura ces derniers temps, il souhaite que chacun sache garder la tête froide et que la FJJ se déroule dans le calme. Le comité d'organisation remercie au passage le propriétaire du terrain qui l'a mis à disposition des organisateurs durant plusieurs années, pour pallier le refus de la salle communale. (vg)

Championnats suisses des PTT de ski

Plusieurs titres pour les Jurassiens

Plusieurs postiers jurassiens et neuchâtelois ont participé dernièrement, avec succès, aux championnats suisses des PTT qui se sont déroulés à Sörenberg.

En slalom spécial, Raymond Boss (Courtelary) a pris la 2e place chez les seniors III, et Ulrich Kämpf (Le Pâquier), la 3e en seniors II.

Dans le géant, Raymond Boss a à nouveau obtenu l'argent alors qu'Ulrich Kämpf a perdu une place pour finir au 4e rang.

Ces excellents résultats ont permis à ces deux brillants skieurs d'obtenir la médaille d'argent du combiné alpin.

En ski de fond, André Boillat (Les Breuleux) a remporté aussi bien l'épreuve en style classique qu'en style libre des seniors III alors que Mario Jeanbourquin (Saignelégier) a pris chaque fois la 10e place.

Skieur complet, Ulrich Kämpf a terminé 3e en classique et 6e en libre, ce qui lui a permis de remporter le combiné trois.

Chez les seniors I, en style libre, relevons la 6e place de Grégoire Gogniat (Glovelier) et la 9e de Gérard Gauthier du Cerneux-Péquignot. (y)

Franches-Montagnes: heureuse initiative

Voici le pain «taignon»

Les sept boulangers franc-montagnards viennent de prendre une heureuse initiative. Ils lancent une nouveauté sur le marché régional: le pain «taignon», en miches de 400 grammes vendues au prix de 2 francs. La particularité de ce nouveau produit tient dans sa composition qui est manifestement dans le droit fil du goût du jour et de la diététique moderne.

Les boulangers franc-montagnards utilisent donc trois sortes de farine en parts égales: un tiers de farine mi-blanche traditionnelle, un tiers de farine dite «bio extenso» confectionnée à partir de céréales «extenso» sans adjuvant de pesticides ou de fongicides et un tiers de farine complète, dont les teneurs en protéines et en hydrates de carbone constituent les particularités majeures.

Chacun sait que la consommation de pain a diminué depuis quelques lustres, mais il ne convient pas de faire preuve de fatalisme devant cette évolution. Elle résulte d'habitudes alimentaires nouvelles, mais aussi d'un certain traditionalisme qui a pris le pas sur l'esprit d'innovation.

La nouveauté, lancée par les boulangers franc-montagnards, entend au contraire remonter le courant et attirer la clientèle par des produits originaux. Selon les premiers constats, la population a réservé un très bon accueil au pain «taignon». V. G.

SERVICES

SAIGNELÉGIER

- PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES ✆ 51 12 03.
- HÔPITAL maternité: ✆ 51 13 01.
- MÉDECINS Dr Barmettler, ✆ 51 12 84. Dr Meyrat, ✆ 51 22 33.
- AMBULANCE ✆ 51 22 44.

LE NOIRMONT

- MÉDECINS Dr Baumeler, ✆ 53 11 65. Dr Bosson, ✆ 53 15 15.

LES BREULEUX

- MÉDECIN Dr Tettamanti, ✆ 54 17 54.

Société éditrice
et imprimeur:

L'Impartial SA
La Chaux-de-Fonds

Rédaction
et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds,
Téléphone:
Rédaction: 039/ 210 210
Abonnements: 039/210 310
Télex: 952 114
Fax:
Rédaction: 039/210 360
Administration: 039/210 361

Tirage contrôlé REMP 31.712

Régie des annonces:
Publicitas
La Chaux-de-Fonds,
tél: 039/210 410
Le Locle, tél: 039/311 442

FAITS DIVERS

La Chaux-de-Fonds

Cycliste blessé

Hier à 14 h 20, le jeune P. V., de La Chaux-de-Fonds, circulait en bicyclette sur la rue de la Colline, en direction nord. A l'intersection avec la rue du Pont, il a percuté une voiture, conduite par M. P. M., de La Cibourg, qui circulait rue du Pont, en direction du centre-ville. Blessé, le cycliste a été transporté par ambulance à l'Hôpital de la ville et a pu regagner son domicile après y avoir reçu des soins.

Collision

Une voiture, conduite par M. Y. O., domicilié en France, circulait sur la rue de l'Abeille à La Chaux-de-Fonds, en direction sud, hier à 9 h 05. A l'intersection avec la rue Jardinière, elle est entrée en collision avec la voiture conduite par M. T. V., de La Chaux-de-Fonds, qui circulait en direction est, avec l'intention d'emprunter la rue de l'Abeille. Sous l'effet du choc, l'auto V. a dévié sur la gauche et a heurté deux voitures en stationnement sur le bord sud.

Coincée entre deux bus

Un autocar des TC, conduit par M. C. A. O., de la ville, était à l'arrêt à la place de la Gare derrière un autre bus, hier à 19 h 10. Alors que Mme A. S., aussi de la ville, cheminait entre ces deux véhicules, le premier cité s'est mis en mouvement et a coincé la piétonne contre le deuxième bus. Blessée, elle a été conduite à l'Hôpital de la ville au moyen d'une ambulance.

Feu de cheminée

Hier, peu avant 17 heures, les premiers secours sont intervenus pour un feu de cheminée à la ruelle des Buissons. Le canal de cheminée a été éteint au moyen d'un fumigène. Aucun dégât n'était à signaler. Le ramoneur s'est rendu sur place pour un contrôle.

Fleurier

Collision

Hier à 9 h 05, une voiture, conduite par M. T. P., de Fleurier, circulait rue de l'Hôpital en direction est, avec l'intention de tourner à gauche pour emprunter la rue Sans-Nom reliant la rue de l'Industrie. Au cours de cette manœuvre, il a percuté la voiture conduite par Mme H. O., de Fleurier, qui circulait sur la rue de l'Hôpital, en sens inverse.

TÉMOINS

Coffrane

Le conducteur qui, durant la nuit du 2 au 3 février 1993, a endommagé lors d'une manœuvre la voiture Ford Granada de couleur blanche, parquée devant l'immeuble Dîme 2, à Coffrane, ainsi que les témoins de cet accrochage sont priés de prendre contact avec la police cantonale de Cernier. Tél. (038) 53.21,33.

SERVICES

LA CHAUX-DE-FONDS

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
  prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h; ma-ve 10-20 h; sa 10-16 h. Département audio-visuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h ou sur rendez-vous.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
  lu-ve 13 h 45-18 h; sa 10-12 h, 13 h 45-16 h.
- PHARMACIE D'OFFICE
  Chapuis, L.-Robert 81, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ✆ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE
  ✆ 23 10 17 renseignera.
- HÔPITAL
  ✆ 27 21 11.

VAL-DE-TRAVERS

- AMBULANCE
  ✆ 117.

COUVET

- HÔPITAL
  maternité et urgences:
  ✆ 63 25 25.

VAL-DE-RUZ

- SERVICE DE GARDE PHARMACIE
  en cas d'urgence ✆ 111
  ou gendarmerie ✆ 24 24 24.
- HÔPITAL ET MATERNITÉ
  Landeyeux: ✆ 53 34 44.
- AMBULANCE
  ✆ 117.

NEUCHÂTEL

- PHARMACIE D'OFFICE
  Bornand, rue Saint-Maurice, jusqu'à 20 h. Ensuite ✆ 25 10 17.

AUJOURD'HUI

NEUCHÂTEL

- MUSIQUE
  Hot DC (funck'n'roll)
  Plateau libre
  22 h.
- THÉÂTRE
  «Hamlet machine», par Nicolas Brügger and Friends
  Théâtre du Pommier
  20 h 30.
- CONFÉRENCE
  «Psychologie du regard et architecture théâtrale», par A. Brossard
  Faculté des lettres, salle RN 02
  17 h.

LA CHAUX-DE-FONDS

- CONFÉRENCE
  «Allons-nous vers une solution du problème palestinien?», par Raphi Israëli
  Club 44
  20 h 30.

CHAUFFAGE

CONTRÔLE CONTINU DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

(degrés-heures hebdomadaires DH)

SEMAINE DU 25.1.1993 AU 1.2.1993

Littoral	2314 DH
Val-de-Ruz	2593 DH
Val-de-Travers	2755 DH
La Chaux-de-Fonds	3032 DH
Le Locle	2895 DH

Renseignements: Service cantonal de l'énergie, Tivoli 5, 2003 Neuchâtel, tél. (038) 22 35 54.

TAPIS VERT

Tirage du 3 février

As de pique
Roi de cœur
As de carreau
Dame de trèfle

VIE POLITIQUE

CFF: non aux démantèlements

Le POP neuchâtelois communique:

Le POP a pris acte avec une certaine stupeur du contenu du «livre vert» concernant l'avenir des CFF.

En effet, il faut s'y reprendre à deux fois pour savoir si l'on a bien lu le contenu du message. Non, ce n'est pas un mauvais rêve, le rapport préconise bel et bien l'abandon de toutes les lignes secondaires du canton, dont toutes celles passant par La Chaux-de-Fonds, la liaison Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds passant à la trappe comme les autres. Pour une ville promue comme «étoile de correspondance» il y a peu de temps encore, les conclusions du rapport ont de quoi nous laisser pantois.

Le fait que ce rapport évoque de telles solutions est déjà en soi inacceptable, pour une région qui souffre fortement de la récession. Cela nous montre toutefois qu'il va falloir se battre à l'avenir, si l'on tient tout simplement à conserver nos lignes de chemins de fer dans ce canton.

Pour le POP, il est clair qu'un bassin de population de plus de 60.000 habitants, dont fait partie la 3e ville de Suisse romande, doit être directement desservi par notre régie nationale. Un abandon des dessertes actuelles, même au profit de lignes de bus, aurait un effet catastrophique sur notre vie économique, culturelle et sociale. Quant à une éventuelle privatisation des lignes, cette solution reviendrait sans doute à revoir à la baisse l'offre actuelle des dessertes.

Aux yeux du POP, le réseau actuel doit non seulement être conservé, mais aussi redynamisé afin que, dans ce canton, le train puisse rester un moyen de transport attractif.

Quant à la rentabilité, il est faut de prétendre, comme veut le faire croire le rapport, qu'il suffit de couper les «branches malades» du réseau pour que les comptes de la régie retrouvent les chiffres noirs. Les lignes secondaires alimentent elles aussi le réseau principal en voyageurs, et même de manière non-négligeable dans le cas de la ligne La Chaux-de-Fonds-Neuchâtel.

Au vu de l'ampleur de la menace qui plane sur nos transports régionaux, le POP est d'avis qu'un vaste mouvement de défense doit s'instaurer, du Val-de-Travers au Vallon de Saint-Imier, pour faire front de manière solidaire à ces tentatives de démantèlement généralisé. Il est prêt à y apporter son appui. (comm)

Et en ce jour-là, le soir étant venu,
Jésus leur dit: passons à l'autre rive.
Marc 4: 35

Messieurs Jean et Gilbert Beiner,

ainsi que les familles parentes et amies ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Blanche BEINER-CHÂTELAIN

leur très chère maman, belle-sœur, tante, cousine et amie enlevée à leur tendre affection dans sa 83e année.

2502 BIENNE, le 2 février 1993.
Chante-Merle 30.

Le culte aura lieu le vendredi 5 février, à 9 h 30, à la chapelle du cimetière de Bienne-Madretsch, où le corps repose.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6-526150

L'AMICALE DES CONTEMPORAINS 1916
LA CHAUX-DE-FONDS

a le grand regret de faire part à ses membres et amis du décès de

Monsieur

Adrien HODEL

président de l'Amicale

dont elle gardera le souvenir ému de dévouement.

132-508382

LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE UNION
CERCLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

a le regret de faire part du décès de son cher ami

Monsieur Adrien HODEL

membre depuis 1958.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

132-508387

Dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, l'épouse, les enfants et petits-enfants de

MONSIEUR CHARLES SIEBER

très touchés par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de leur grand deuil, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur douloureuse épreuve, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs. Ils les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

14004

Que ta volonté soit faite.

Raymond et Claudine Scheidegger-Guenin:
Eric Scheidegger, à Berne,
Ariane Scheidegger;

Madame Alice Bourquin-Scheidegger et famille;
Madame Elisabeth Henner-Scheidegger et famille;
Madame Marie Scheidegger et famille;
Les descendants de feu Jules Scheidegger;

Madame et Monsieur Jean-Bernard Britschgi-Burri et famille,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Marcel SCHEIDEGGER

leur cher papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection paisiblement lundi, à l'âge de 85 ans.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 1er février 1993.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Domicile de la famille: Emancipation 26.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-12418

LE LOCLE †

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.
Repose en paix cher époux, papa et grand-papa, ton souvenir restera gravé dans nos cœurs.

Madame Thérèse Boichat-Girardin:
Madame et Monsieur
Pierre-André Challandes-Boichat et leur fils Laurent, à La Chaux-de-Fonds,
Madame et Monsieur Michel Quartier-Boichat et leurs fils Christophe et Alain, à Neuchâtel,
Madame et Monsieur Jean-Pierre Quartier-Boichat et leur fils Michael;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Léon Boichat-Clémence;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Joseph Girardin-Simonin,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Benoit BOICHAT

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin et ami, que Dieu a rappelé à Lui, subitement dans sa 75e année.

LE LOCLE, le 3 février 1993.

Un office religieux sera célébré le vendredi 5 février, à 14 heures, en l'Eglise catholique du Locle.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Locle, dans l'intimité de la famille.

Le défunt repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Jaluse 5
2400 Le Locle.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

14004

Dieu est amour.

La famille et les amis de

Madame

Esther KOCHERHANS

née GUIGNET

ont la tristesse de faire part de son décès, survenu lundi dans sa 90e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 1er février 1993.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Domicile: M. et Mme Gaston Guignet
Rue Prévost-Martin 25.
1205 GENÈVE.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-12418

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

MONSIEUR FRANCIS PERRET

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

FONTAINES, CERNIER ET CHÉZARD-SAINT-MARTIN, février 1993.

28-457-10

Suisse romande

7.00 et 11.50 Ski alpin
8.30 Journal canadien
9.00 Coup d'pouce emploi
Bureau et cadres.
9.05 Top models (série)
9.25 A bon entendeur
9.40 Racines
9.55 Viva
10.45 Le temps de vivre, le temps d'aimer (série)
11.00 Le cercle de feu (série)
11.25 Vive les animaux
12.45 TJ-midi
13.10 Le droit d'aimer (série)
13.35 L'inspecteur Derrick (série)
14.40 Invitation à la danse
Film de G. Kelly (1956).
16.15 Le Saint (série)
17.10 Don Coyote
17.35 La petite maison dans la prairie (série)
18.25 Top models (série)
18.50 Téléduo
19.00 Fans de ski
19.30 TJ-soir – Météo

A 20 h 10

Temps présent

Chine, la fièvre capitaliste. Sous l'impulsion de Hong Kong, la Chine est entrée dans la zone de turbulence du capitalisme sauvage. La fièvre capitaliste s'est emparée des enfants de Mao pressés de rejoindre la modernité Photo: un extrait de ce reportage. (tsr)

21.05 Nestor Burma

Guy Marchand (RTSR)

22.30 TJ-nuit
22.40 Oh! les filles
23.25 Les dessous de l'affaire
23.55 Emotions
1.25 et 4.10 Ski alpin
(Chaîne alémanique).

TV 5 Europe

6.00 Le parc des braves
6.30 Télématin
7.25 Météo TV5
7.30 Télématin
7.55 Flash canal infos
8.00 Journal canadien
8.25 Flash canal infos, météo
8.30 Le jardin des bêtes
8.45 Confidentiel femmes
8.55 Flash canal infos
9.00 Nord-Sud
9.30 Obsidienne
10.00 Orient sur Seine
10.05 Feu vert
10.30 Télétourisme
11.00 Montagne
11.30 Magazine agricole
11.55 Flash canal infos
12.00 La chance aux chansons
12.40 Météo TV5
12.45 Journal suisse
13.15 Le parc des braves
13.40 Bouillon de culture
15.10 Viva
16.00 Journal TV5
16.15 Vision 5
16.30 Une pêche d'enfer
16.55 Confidentiel femmes
17.05 Comment ça va?
17.30 Gourmandises
17.50 Le jardin des bêtes
18.00 Questions pour un champion
18.30 Journal TV5 et météo
19.00 Revue de presse
19.05 Le jeu des dictionnaires
19.25 Clin d'œil
19.30 Journal belge
20.00 Faut pas rêver
21.00 Journal France 2, météo
21.30 La marche du siècle
23.20 Journal Soir 3
23.45 Intercontinental
0.00 Viva
0.50 Entretiens
1.20 In situ
1.40 La chance aux chansons

Fréquence Jura

6.30 Infos FJ. 6.50 L'autre info. 7.15 Les ablutions de Paul-Albert. 7.45 Jeu va savoir. 8.10 Animation. 8.15 L'invité d'Angela. 9.00 Infos FJ. 9.15 Le zappeur fou. 9.30 Classique. 9.45 Intro mystérieuse. 10.05 Animation. 10.30 L'autre info. 11.15 Reportage. 11.45 Jeu du rire. 12.15 Jura midi. 12.25 Animation. 12.30 RSR1. 17.00 Infos RSR1. 17.05 Radio active. 18.00 Infos RSR1. 18.30 Jura soir. 18.45 Ruban de rêve. 19.00 Au fil du temps. 19.15 Accordéon. 20.00 Les Ensoirées.

France 1

6.00 Riviera
6.25 Météo
6.30 Le destin du docteur Calvet
7.00 TF1 matin
7.20 Club Dorothée avant l'école
8.25 Télé shopping
9.00 Hôpital central (série)
9.20 Haine et passions (série)
10.00 Remington Steele (série)
10.50 Tribunal (série)
11.20 Tournez... manège
11.55 La roue de la fortune
12.25 Le juste prix
13.00 Journal - Météo - Bourse
13.35 Les feux de l'amour (série)
14.30 La loi c'est la loi (série)
15.20 Hawaii, police d'Etat (série)
16.10 Santa Barbara (feuilleton)
16.35 Club Dorothée
17.25 Le miel et les abeilles (série)
17.55 Hélène et les garçons (série)
18.25 Une famille en or
18.55 Coucou c'est nous
20.00 Journal - Météo

A 20 h 45

Commissaire Moulin

L. comme Lennon.
Sans perdre un seul instant, Moulin doit démasquer un dangereux maniaque, qui, après avoir commis un triple meurtre, particulièrement sanguinolant, semble prêt à récidiver.

22.20 L'amour en danger
J'ai besoin d'un homme.
23.30 Mike Hammer (série)
0.30 TF1 nuit - Météo
0.35 Santa Barbara (feuilleton)
1.05 Mésaventures (série)
1.35 Sept arts à la Une
2.15 Histoires naturelles
3.15 Côté cœur (série)
3.45 Histoire des inventions
4.45 Musique
5.05 L'homme à poigne

Téléciné

14.25 Ciné-jeu*
14.30 Au fil des mots*
15.10 Homework
Film de James Beschears.
16.35 Cinéma scoop/ avant première*
17.05 Ciné-jeu*
17.10 Une obsession indécente
Film de Lex Marinos.
18.55 Ciné-jeu*
19.00 Ciné-journal suisse*
19.05 Au fil des mots*
19.30 Elephant boy
19.55 TCRire*
20.00 Ciné-jeu*

A 20 h 05

Wild Pony

Film de Kevin Sullivan (1982 - 84'). Avec Marilyn Lightstone, Art Hindle.
Excellent film d'action dans la pure tradition des westerns.

21.30 Documentaire*
21.50 Ciné-jeu*
21.55 Ciné-journal suisse*
22.05 La peur du scalp
Film de Stuart Gilmore (1952 - 77')
Avec Robert Young, Janis Carter, Reed Hadley.
23.45 Télé ciné club
La dame et le toreador
Film de Budd Boetticher (1951 - 93').
Avec Robert Stack, Gilbert Roland, Joy Page, Katy Jurado.
Un jeune Américain se prend de passion à Mexico pour la corrida mais provoque accidentellement la mort d'un grand matador.
1.00 Une journée bien remplie
Film de J.-L. Trintignant (1972 - 87')
Avec J. Dufilho, L. Marquand A. Falcon.

(* en clair)

Radio Jura bernois

6.05 Secouez l'édredon! 7.15 et 9.15 RJB info. 8.05 Matin tonique. 10.05 Musiques aux 4 vents. 11.00 Recette de Martine. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Titres de l'actualité, etc. 12.15 Journal régional. 12.30 Midi Première. 12.45 La bonn'occase. 15.05 Musiques aux 4 vents. 16.00 Microphage (chanson française). 17.30 Titres de l'actualité et activités villageoises. 17.45 RJB info. 18.45 Silence, on tourne! 19.30 Le piano à bretelles. 21.00 Radio suisse romande 1.

Antenne 2

5.55 Beaumanoir (feuilleton)
6.30 Télématin
8.30 Amoureusement vôtre (feuilleton)
8.55 Top models (série)
9.20 Matin bonheur
11.25 Motus
11.55 Pyramide
12.25 Que le meilleur gagne
13.00 Journal - Météo
13.45 INC
13.50 Tatort
L'homme de la chambre 22.
15.05 Tiercé
15.20 La chance aux chansons
16.05 Des chiffres et des lettres
16.35 Beaumanoir (série)
17.00 Giga
18.50 Score à battre
19.20 Que le meilleur gagne plus
20.00 Journal - Météo
20.50 Envoyé spécial

A 20 h 50

Envoyé spécial

L'audience à tout prix.
Dans un contexte de féroce concurrence entre chaînes de télévision où l'absence de réglementation juridique favorise les dérapages, seul l'audimate compte.

Les erreurs médicales.
De plus en plus d'accidents thérapeutiques se terminent devant les tribunaux. Mis à part leur sentiment d'injustice, les victimes ont toutes l'impression d'avoir été trompées par la médecine.

23.55 Journal - Météo
0.15 Le cercle de minuit
1.25 Championnat du monde de ski
2.10 Mascarines
3.10 Frou-frou
4.10 Championnat du monde de ski
4.55 24 heures d'info
5.10 La chance aux chansons

La Six

6.45 Boulevard des clips
7.00 M6 express
7.05 Contact 6 manager
7.10 Boulevard des clips
9.00 M6 express
9.05 M6 boutique
9.30 Info-consommation
9.35 Boulevard des clips
10.00 M6 express
11.05 Docteur Marcus Welby
11.50 M6 express - Météo
12.00 Papa Schultz
12.30 La petite maison dans la prairie
13.30 Drôles de dames
14.15 Destination musique
17.00 Multitop
17.30 Equalizer
18.25 Les rues de San Francisco
19.25 Ma sorcière bien-aimée
19.54 Six minutes - Météo
20.00 Cosby show
20.40 Six minutes

A 20 h 45

Stress

Film de J.-L. Bertucelli (1984 - 90').
Avec Carole Laure, Guy Marchand, A. Dussolier.

22.30 La revanche de Freddy
Film de J. Sholder (1985).
0.05 Six minutes
0.15 Fréquenstar
1.10 Nouba
1.35 Musique africaine
2.30 Les conquérants de l'impossible
3.25 E = M6
3.50 Culture pub
4.15 La Côte d'Azur
5.10 World Philharmonic Orchestra
6.05 Les pompiers volants
6.30 Les fous du rire

CANAL ALPHA +

14.02 Journal régional
14.25 Neuchâtel: une promenade dans l'histoire; le Seyon
14.31 La météo
14.35 Aujourd'hui l'espoir: Vers la victoire sur la dépression nerveuse (2).
20.02 Concours: «Trésors de mon village»
20.04 Tourisme et découvertes: Majorque / Les Baléares
20.35 Art et foi chrétienne:
Un Cosaque devenu chrétien (1).

France 3

7.00 Soleil
7.30 Bonjour les petits loups
8.00 Continentales
9.30 Espace francophone
10.00 Rivages
10.25 Parole d'école
10.55 Espace 3 entreprises
11.00 Carré vert
11.15 Le jardin des bêtes
11.30 Confidentiel femmes
11.45 La cuisine des mousquetaires
12.00 Les titres de l'actualité
12.45 Journal
13.00 Français, si vous parliez
14.20 Doña Beija (série)
14.45 Dynastie (série)
15.35 La croisière s'amuse (série)
16.25 Zapper n'est pas jouer
17.55 Une pêche d'enfer
18.25 Questions pour un champion
18.55 Un livre, un jour
19.00 Le 19-20 de l'information
20.05 Hugo délire
20.15 La classe
20.40 Hugo délire

A 20 h 45

Coup de torchon

Film de Bertrand Tavernier (1981 - 125').
Avec Philippe Noiret, Isabelle Huppert, Jean-Pierre Marielle, Stéphane Audran, Eddy Mitchell, Guy Marchand.
En 1938, dans un petit village africain. Les coups de folie d'un policier assoiffé de vengeance.

23.00 Soir 3 - Météo
23.25 Pégase
0.20 Cauchemar
Téléfilm de W. Hale.
1.30 Continentales
2.15 Portée de nuit
Trio pour clarinette, violon et piano, 1er mouvement, de J. Brahms.

Suisse alémanique

1.25, 6.00 und 12.00 Alpine Ski-Weltmeisterschaften. 12.50 Lindenstrasse. 13.30 Losberg. 1.25, 6.00 und 12.00 Alpine-Ski Weltmeisterschaften. 13.55 Bingo Bongo (film). 15.45 Prima vista. 16.00 Treffpunkt. 16.45 Kinder- und Jugendprogramm. 18.00 Wildtiere der Schweiz. 18.30 Konban wa Morioka. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 20.00 DOK: Opfer der gewalt. 20.55 Menschen, Technik, Wissenschaft. 21.50 Zehn vor zehn. 22.20 Stephan Eicher. 23.20 Der Nachtfalke. 0.05 Nachtbulletin. 4.10 Alpine Ski-Weltmeisterschaften.

Allemagne 1

13.00 Mittagsmagazin. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.02 Hallo Spencer. 14.30 Der kleine Vampir. 15.03 Delphingeschichten. 15.30 Berlin - Ecke Bundesplatz. 16.03 Talk täglich. 16.30 ARD-Sport extra. 17.00 Tagesschau. 17.10 Punkt 5. 17.25 Marienhof. 18.30 Tagesschau. 18.45 Blank Meier Jensen. 19.45 Regionale Information. 20.00 Tagesschau. 20.15 Unter deutschen Dächern. 21.03 Nach langer Zeit. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Luigi Boccherini. 24.00 Flamingo Road. 0.50 Hände weg, Johnny! (film).

Allemagne 2

13.45 Guten Appetit. 14.00 Die Eiche - ein deutscher Mythos. 14.30 Die Simpsons. 15.03 Kinderstudio. 16.09 Der Hausgeist. 16.35 Der Millionär. 17.00 Heute-Sport. 17.15 Länderjournal. 17.55 Eurocops in Köln. 19.00 Heute. 19.25 Freunde fürs Leben. 20.15 Lustige Musikanten. 21.15 WISO. 21.45 Heute-Journal. 22.15 Live. 23.30 Die Welt als Computerspiel. 24.00 Auch grosse Scheine können falsch sein (film). 1.25 ZDF-Sport extra. 2.45 Im Zeichen des Zorro (film). 4.15 ZDF-Sport extra.

Allemagne 3

15.00 Hallo, wie geht's? 15.15 Nach Ladenschluss. 16.00 Macher. 16.30 Teleglobus. 17.00 Stoffe mit Elektronenpaarbildung. 17.30 Die Sendung mit der Maus. 17.58 Als die tiere den Wald verliessen. 18.30 Geschichte der Oper II. 19.00 Hallo, wie geht's? 19.45 Lindenstrasse. 20.15 Die Sendung mit dem Stier. 21.00 Nachrichten. 21.15 Landespolitik. 21.45 Sport unter der Lupe. 22.30 Kulturzeit et zetera.

Arte

17.00 Programme non communiqué
19.00 Rencontre
Tous les jours, deux personnalités différentes, appartenant toutes deux au monde de la création, de la réflexion, des arts ou des lettres et que rien ne destinait à se rencontrer, se découvrent.
19.30 Portrait: Laurens Van der Post
Crépuscule d'un aventurier. Documentaire de G.S. Troller.
20.00 Les métiers du bois
Le tavillonneur coupe et pose des tavillons (tuiles en bois). Le tavillon est l'une des couvertures les plus anciennes. Il n'y a plus d'apprentissage officiel. J. Doutaz, Epagny/FR et Olivier Veuve, La Forclaz/VD, ont des techniques de coupe et de pose différentes. Si J. Doutaz pose des tavillons, O. Veuve pose des tavillons et des anseilles, qui sont des tavillons plus larges et plus épais.
20.30 8½ journal

20 h 40

Soirée thématique
L'empire des images

La Universum-film Aktiengesellschaft (UFA) a été fondée en 1917. Son objectif était d'exploiter le pouvoir incomparable de l'image et de film pour «éduquer et influencer», au sens politique et militaire tout à la fois.

20.45 Mon cinéma du dimanche
Film de H.C. Blumenberg.
22.30 Gœbbels, le patron
La mise en coupe réglée du cinéma sous le Troisième Reich. Documentaire de Fred Gehler et Ulrich Kasten (1992 - 60')
23.30 L'actrice
Film de S. Kühn (1988 - 86'). En 1933, une jeune actrice décide de devenir juive, bien que rien dans ses origines ne la contraigne à se soumettre aux nouvelles lois raciales.

Suisse italienne

13.20 Bis. 13.45 Raccontando il mondo. 14.00 Marina. 14.30 Telescuola. 15.00 Motel. 16.25 Textvision. 16.30 La forza della ragione. 16.45 Il disprezzo. 17.25 Tivutiva? 18.00 Balki e Larry, due perfetti Americani. 18.25 In bocca al lupo! 19.00 Speciale Morioka. 19.20 Il quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.30 Quattro risate in famiglia. 21.15 Mister Bean va iin città - La maledizione. 22.05 TG sera. 22.20 V.mo Convegno internazionale della scienza e società. 23.00 This is horror. 23.25 Prossimamente cinema. 23.35 I mostri: una gita nelle fogne. 24.00 Textvision.

Italie 1

14.30 Primissima. DSE: Supertelevision. 15.15 Buona fortuna. 15.30 L'albero azzurro. 16.00 Big! 17.55 Oggi al Parlamento. 18.00 Telegiornale Uno. 18.10 Italia: istruzioni per l'uso. 18.45 Ci siamo? 20.00 Telegiornale Uno sport. 20.40 Partita doppia. 22.45 Caffè italiano. 24.00 Telegiornale Uno - Oggi al Parlamento. 0.40 Mezzanotte e dintorni. 1.15 Acqua in bocca (film di D. Clement, con M. Caine). 2.45 Telegiornale Uno - Linea notte. 3.00 Pirana (film di J. Dante con B. Dillman).

Espagne

11.30 Sin vergüenza. 12.00 Quien sabe donde. 13.00 Euronews. 13.30 A punto. 14.00 No te rias que es peor. 14.30 Te espero en Madrid. 15.00 Telediario 1. 15.30 El show de la Una. 17.45 Para nosotros. 18.30 Clementina. 19.00 Jugando a vivir. 19.45 Pasa la vida. 21.00 Telediario 2. 21.30 Hola Rafaella. 24.00 Arte y artistas. 0.30 Telediario internacional.

Télévision portugaise

18.30 Rosa dos ventos. 19.30 Chuva na areia. 19.55 A maravilhosa expedição as ilhas encantadas. 20.00 Telejornal. 20.30 Cinzas. 21.00 Entre famílias. 22.00 Carlos Cruz.

Eurosport

7.30, 9.30, 12.30 18.00, 23.30 Ski alpin. 11.30 Billard. 13.30 Basketball. 15.00 Tennis. 19.00 Snowboard. 20.00 Trans world sport. 21.00 Eurofun. 21.30 et 0.30 Eurosport news. 22.00 Basketball.

RADIO

RTN

6.00 Infos SSR. 6.10 La Matinale. 6.30 Infos RTN. 6.57 Bourse de l'emploi. 7.00 Infos SSR. 7.30 Infos RTN. 8.00 Infos SSR et revue de presse. 8.20 Journal immobilier. 8.30 Bric-à-brac. 9.01 Arc-en-ciel. 9.35 Voyages. 10.00 Flash SSR. 10.30 Les animaux et nous. 11.15 Flash Watt. 11.35 PMU. 12.15 Infos RTN. 12.30 Infos SSR. 13.00 Les dédicaces. 14.00 L'origine des bêtes. 14.15 Astuce. 15.00 Infos SSR. 15.15 Histoire d'une chanson. 16.00 Le hit. 17.00 Infos SSR. 17.45 Infos RTN. 18.00 Infos SSR. 18.30 Magazine. 19.00 Que reste-t-il de nos amours. 19.30 Toutes les musiques. 20.00 Musique et sports. 23.00 Musique(s). 0.00 Juke-Box.

La Première

09.05 Les petits déjeuners, en direct de la Maison de la radio à Lausanne: Max Gallo. 10.05 5 sur 5. 11.00 Info pile + Bulletin boursier. 12.30 Journal de midi. 13.00 Après-midoux, avec des interventions en direct de Champex-Lac. 17.00 Info pile + Bulletin boursier. 17.30 Journal du soir. 17.49 Journal des sports. 18.00 Journal du soir: édition principale. 18.22 Forum. 19.05 Baraka. 22.05 Ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Ligne de cœur. 0.05 Programme de nuit.

Espace 2

9.05 Demain la veille. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Les temps qui courent. 11.30 Entrée public. 13.00 Rue des artistes. 13.30 Dessine-moi une histoire. 13.45 Musique d'abord. 17.05 L'avenir enjeu. 17.45 Bleu comme une orange. 18.00 Demain la veille. 18.05 En quête de disques. 19.05 JazzZ. 20.05 Plein feu. 20.30 Disque en lice: *Symphonie N° 3 avec orgue*, de C. Saint-Saëns. 23.50 Novitads. 0.05 Notturno.

Suisse alémanique

5.00 Gutenmorgen. 7.00 Morgenjournal. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. 10.00 Etcetera. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Mittagsjournal. 13.30 Rendez-vous Gast/Serie. 14.00 Siesta. 15.00 Siesta-Stamm. Zvieri. 16.30 Siestafon. 17.00 Welle Eins. 18.03 Regionaljournal. 18.30 Abendjournal/Echo der Zeit. 19.15 Volkstümliche Allerlei. 20.00 Z. B.: die Zukunft ist ein Loch. 21.00 A la carte. 23.00 Jazztime. 24.00 Nachtclub

FM France Musique

7.10 Mesure pour mesure. 8.30 Les carnets de Radio France. 9.10 Les mots et les notes. 11.33 Laser. 12.38 Les démons de midi. 14.02 Espace contemporain. 14.45 Concert de l'Orpheus Chamber Orchestra. 16.18 La boîte à musique. 17.33 Histoire du jazz. 18.03 Domaine privé. 19.05 Soliste: Teresa Berganza. 19.33 Les rendez-vous du soir. 20.30 Concert de l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam. 23.09 Ainsi la nuit. 0.33 L'heure bleue: jazz s'il vous plaît.

La «Lia Rumantscha» se bat pour un institut de langue

Le romanche victime de la crise

La Lia Rumantscha, organisation faîtière de la population grisonne d'expression romanche, est inquiète de son avenir. Ses tâches se multiplient, mais les moyens accordés par le canton et la Confédération ont été réduits, ont rappelé les responsables de la Lia Rumantscha, à Coire. Parmi leurs projets figure en particulier un institut de romanche, qui devrait jouer en quelque sorte le rôle de l'Académie française pour cette langue.

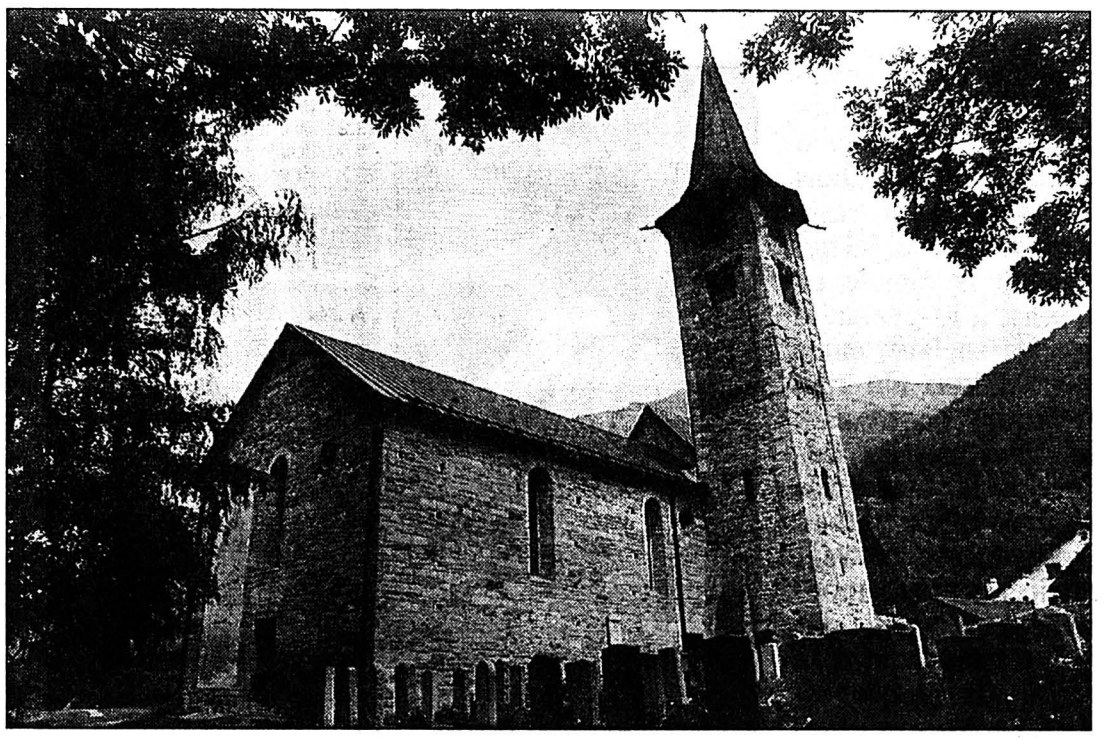

Temple de Zillis, joyau de l'art grison
Le patrimoine linguistique est aussi précieux que les trésors architecturaux et picturaux (Keystone/a)

Le président de la Lia Rumantscha, Chasper Pult, et son secrétaire, Bernard Cathomas, ont expliqué que cet «Institut linguistic rumantsch» (ILR) permettrait de résoudre des questions de normalisation de la langue, la définition de normes et la promotion du romanche. Dans les trois autres langues nationales, ces tâches sont assumées par des instituts étrangers, comme le «Dudeninstitut» en Allemagne ou l'Académie en France.

ARTICLE CONSTITUTIONNEL

Selon Bernard Cathomas, la mise sur pied de cet institut aurait pour effet de décharger la Lia Rumantscha d'une grosse part de travail. Elle pourrait ainsi se concentrer avec des moyens accrus sur son but premier, qui est la conservation de la langue et de la culture romanche. Mais cette réalisation ne paraît possible qu'avec un nouvel article sur les langues dans la constitution fédérale, et les Romanches placent de grands espoirs dans une rapide révision de l'article 116 qui règle cette question.

La Lia Rumantscha veut que les compétences de la Confédération en matière de soutien aux langues soient clairement définies dans ce nouvel article. Au Conseil des Etats, cette disposition a échoué essentiellement sous la pression des Romands. Et la commission du Conseil national a récemment ajourné une décision sur ce sujet lors d'une séance tenue à Zuoz (GR).

QUERELLES DE PURISTES

La Lia Rumantscha est aussi inquiète des dissensions entre Romanches sur une langue écrite unifiée pour leurs cinq idiomes régionaux. Une pétition, émanant essentiellement d'habitants du Surselva, s'est notamment opposée à l'usage généralisé du rumantsch grischun. Depuis, la Confédération se montre moins encline a faire traduire certains textes dans cette langue unifiée. De même, CFF et PTT s'appuient sur ces divergences pour renoncer à des traductions. (ats)

CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

- ABC (✆ 23 72 22) **Un beau jour de grand vent** (de Lee Chang-ho), 16 ans, je, ve 20 h 30. **Les rêves des villes** (de M. Malass), 16 ans, sa 17 h 30, di 20 h 30. **Les yeux bleus de Yonta** (de Flora Gomes), 16 ans, sa, lu, 20 h 30, di 17 h 30.
- CORSO (✆ 23 28 88) **Des hommes d'honneur** (de Rob Reiner avec Tom Cruise, Demi Moore), 12 ans, tous les jours 18 h 30, 21 h.
- EDEN (✆ 23 13 79) **Les experts (The Sneakers)** (de P. Alden-Robinson avec R. Redford), 12 ans, tous les jours, 18 h, 20 h 45.
- PLAZA (✆ 23 19 55) **Sister Act** (de E. Ardolino avec W. Goldberg), pour tous, tous les jours 16 h 30, 18 h 45, 21 h.
- SCALA (✆ 23 19 18) **Dracula** (d'après B. Stoker avec Gary Oldman, Winona Ryder, Anthony Hopkins), 16 ans, tous les jours, 15 h, 18 h, 20 h 30.

NEUCHÂTEL

- APOLLO 1 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Sister Act (de E. Ardolino avec W. Goldberg), pour tous.
- APOLLO 2 17 h 45, Fatale (de L. Malle avec J. Binoche), 16 ans. 15 h, 20 h 15, Une étrangère parmi nous (de S. Lumet avec M. Griffith), 12 ans.
- APOLLO 3 15 h, 17 h 45 en V.O., Des souris et des hommes (de et avec G. Sinise), 12 ans. 20 h 30, Bodyguard (de Mick Jackson avec K. Costner et W. Houston), 12 ans.
- ARCADES 16 h, 20 h, Le Grand Tibet (Connaissance du monde).
- BIO 15 h, 17 h 30, 20 h 15, Les nuits fauves (de et avec C. Collard), 18 ans.
- PALACE 14 h 30, 17 h 30 en V.O., 20 h 15, Dracula (d'après B. Stoker, avec G. Oldman, W. Ryder), 16 ans.
- REX 18 h, Qui Ju, une femme chinoise (de Z. Yimou avec G. Li), 12 ans. 15 h, 20 h 30, Jeux d'adultes (de A. J. Pekula avec K. Kline), 16 ans.
- STUDIO 15 h, 18 h, 20 h 30, Tango (de Patrice Leconte avec Ph. Noiret), 16 ans.

SAINT-IMIER

- ESPACE NOIR 20 h 30, Fontane Effi Briest (de W. Fassbinder avec Hanna Schygulla).

Concert d'orgue gratuit

Philippe Laubscher, organiste

Renouant avec une ancienne et longue tradition, la Société de musique offre aux mélomanes un concert d'orgue donné par Philippe Laubscher, qui jouera des œuvres de Guilmant (sixième sonate en si mineur), Vierne (deux pièces de Fantaisie op. 54), Franck (deuxième Choral en si mineur) et Bach (Passacaille BWV 582).

Alexandre Guilmant commença sa carrière à Boulogne-sur-Mer, sa ville natale, avant d'être appelé à Paris, à la tribune de l'église de la Trinité. Il se fit connaître lors de grandes tournées en Europe et en Amérique. Il fut, avec Charles Bordes et Vincent d'Indy, l'un des fondateurs de la «Schola Cantorum», dont le but était de ressusciter la musique ancienne. En 1896, il succéda à Charles-Marie Widor au Conservatoire de Paris. Il a composé essentiellement de la musique vocale et des pièces pour orgue, dont huit sonates. La sixième est dédiée à Widor.

Elève de Franck et de Widor, Louis Vierne fut nommé en 1900 organiste à Notre-Dame de Paris. Il enseigna également à la «Schola Cantorum». Célèbre pour ses improvisations, Vierne a composé des œuvres très élaborées, qui font de lui l'un des grands maîtres de l'orgue postromantique et du style symphonique. Vierne a eu de nombreux élèves, parmi lesquels les célèbres organistes Marcel Dupré et Maurice Duruflé, mais aussi Nadia Boulanger et Bernard Gavoty.

FRANCK INCOMPRIS

César Franck, né à Liège, fit ses études au Conservatoire de Paris. Son père voulait en faire un virtuose du piano, mais c'est comme organiste que Franck fit carrière, principalement aux grandes orgues de Sainte-Clotilde (de 1859 à 1890). Ami de Saint-Saëns, loué par Liszt, professeur au Conservatoire où il créa un véritable cénacle de disciples, Franck fut un compositeur malheureux, en ce sens qu'il fut très sous-estimé de ses contemporains: on l'accusait entre autres de «germaniser» la musique française, ce qui était stupide, car l'influence allemande en France ne l'avait pas attendu! Ses œuvres s'opposaient à la frivolité de tout un courant de la musique française, ce qui n'est pas la même chose. La postérité lui a rendu amplement justice.

La célèbre Passacaille (avec «Thema fugatum») de Bach date de l'époque de Weimar, comme beaucoup de ses œuvres pour orgue. Elle comprend deux sections: un thème (huit mesures) et vingt variations (160 mesures), et un «thème fugué» de 124 mesures. C'est l'un des chefs-d'œuvre de la littérature pour orgue. M. R.-T.

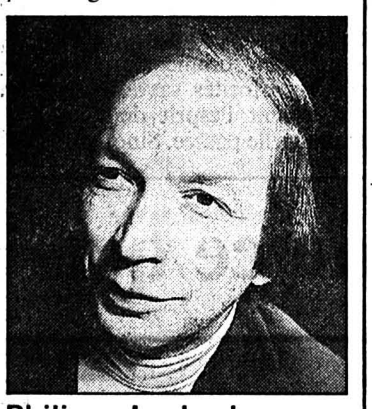

Philippe Laubscher
Professeur à La Chaux-de-Fonds et à Berne. (sp)

● *La Chaux-de-Fonds, Salle de musique, dimanche 7 février à 17 heures (concert gratuit).*

TV - À PROPOS

Quand la Chine fait du capitalisme

Les sociétés d'économie mixte fleurissent en Chine de bord de mer, le partenaire européen ou américian majoritaire ou minoritaire, l'Etat de Chine formant l'autre partie. On laisse la direction économique et technique aux étrangers. L'Etat, souvent représenté par le parti communiste, s'occupe surtout du personnel, de sa situation avantageuse par rapport aux sociétés purement chinoises. Et cela, selon Gérald Mury et Gilles Pasche, à la grande satisfaction de toute le monde.

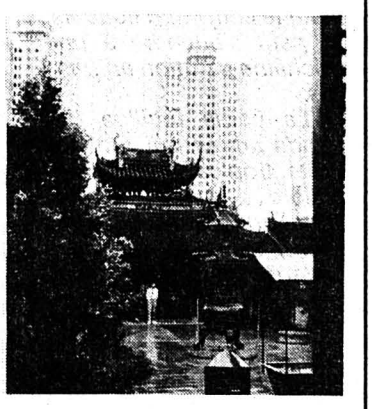

Contraste frappant
Chine éternelle face à l'occidentalisation. (RTSR)

Quelques petites entorses au pur et dur capitalisme valent la peine. L'exemple de Nestlé qui fabrique en Chine son «Nescafé» est frappant. Si chaque Chinois (donc au moins un milliard) buvait chaque année une seule tasse, le complexe industriel de 260 employés n'y suffirait pas.

On mesure ainsi l'ampleur du marché qui s'ouvre en Chine. Certes, quand tous les tissus, bénéficiant de bas salaires par rapport aux nôtres, mais excellents pour la Chine, seront fabriqués près de Hong Kong dans une ville nouvelle et inonderont le monde entier, alors il y aura des problèmes dans nos pays «capitalistes», plus intenses que maintenant. L'industriel occidental oublie parfois la main-d'œuvre d'ici qui a contribué à forger son succès...

● **«Temps présent», Chine, la fièvre capitaliste, ce soir 4 février à 20 h 10, reprise samedi 6 février à 16 h 10.**

ÉCHECS

Chronique No 273

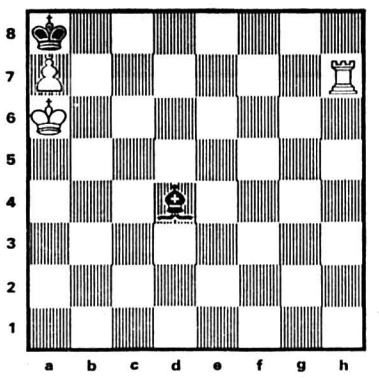

Apparence trompeuse

Cette position, ordinaire en apparence, recèle pourtant des ressources extraordinaires pour les Noirs, qui sont au trait. Disputée à Calicut en 1988 entre Ravi Hedge et Palatnik, la partie ne vit pas son terme, puisque les Noirs abandonnèrent dans la position du diagramme. Pourtant, la partie nulle est bien à l'horizon, à condition cependant de disposer de puissantes et astucieuses jumelles! Comment les Noirs annulent-ils?

Solution de la chronique No 272

1. h4 1-0. Si 1... Fh6, Fe7 ou Fd8, 2. F×f5 T×f5 3. Dg4+ gagne.

Gueule de bois helvétique

Et tandis que s'installent en Chine les grandes sociétés occidentales, qui coexistent sans trop de mal avec le régime qui reste tout de même communiste même si l'amour du succès de l'entreprise devient là-bas une véritable passion, la Suisse continue d'avoir sa gueule de bois avec ses dizaines de milliers de chômeurs, un nombre croissant arrivant en fin de droits. On se demande ce qui va ensuite se passer.

Mais certains déjà semblent habilement profiter de la situation. C'est du moins ce que prétendent et démontrent en partie Olivier Cajeux et Jean Bovon dans «Leçons pour chômeurs», un «Tell quel» un peu de colère! Trouver un nouvel emploi est devenu un concours car, pour un poste de travail, il n'y a qu'un gagnant. Il paraît dès lors qu'il faut savoir se «vendre». Mais c'est aussi prendre celui qui engage pour un demeuré, sensible seulement à une bonne technique dans l'apparence. A mille francs par semaine, voire plus, pour un cours, soutenu dans son principe par le canton, payé sans réticence par l'OFIAMT, les organisateurs s'en tirent bien... eux! L'exemple était genevois: qu'en est-il ailleurs?

● **«Tell quel», demain vendredi 5 février 1993 à 20 h 10, reprise dimanche à 11 h.**

OUVERT SUR...

DEMAIN:
le capital

Notes de lecture

La biodiversité en péril: regards d'un expert (1)

Une figure incontournable de la biologie moderne que l'Américain Edward O. Wilson. Dans la soixantaine, il reste homme de terrain, lui qui a arpenté le monde en tous sens, à la poursuite d'insectes sociaux entre autres. Wilson n'a rien d'un savant de bureau, donc. Pourtant son œuvre écrite, tant scientifique que de vulgarisation, est volumineuse, souvent novatrice. Expert mondialement reconnu des problèmes touchant à la diversité du monde vivant, E.O. Wilson a publié l'an dernier un ouvrage limpide, plaidoyer convaincant non seulement pour une conservation de la nature à large échelle, mais aussi pour le développement de la recherche fondamentale en ce domaine. Une nécessité vitale pour l'humanité entière qui doit parvenir à s'intégrer vraiment dans les réseaux naturels...

Le biologiste américain Edward Osborne Wilson
Homme de terrain et vulgarisateur remarquable.

Par
Jean-Luc RENCK

Les ouvrages d'Edward O. Wilson tiennent du monumental. Pour preuve, la récente somme «myrmécologique» intitulée «The Ants», les fourmis, récompensée par un prix Pulitzer[1]. Ou sa grande synthèse «Sociobiology» (dont on publia très vite une édition abrégée) et qui déclencha en 1975 plus de vives controverses que de sains débats[2]. En chacun de ces ouvrages, le volume des connaissances engagées est impressionnant, une érudition qui ne faillit pas dans le format à peine plus modeste de «The Diversity of Life», paru en 1992[3]. Un ouvrage dans lequel E.O. Wilson traite du passé, présent et, bien évidemment, futur, ô combien en question, de la biodiversité.

Le survol ici de cet ouvrage ne saurait prétendre à plus que réveiller l'envie de suivre Wilson dans un périple convaincant. Un voyage qui entraîne le lecteur des recherches de détail menées par les naturalistes dans les forêts, prairies, océans... tout autour du monde, jusqu'à d'amples synthèses théoriques (dans lesquelles Wilson excelle) où se profilent des scenarii pour l'avenir du monde naturel et des sociétés humaines.

FASCINANTS PETITS FAITS

«The Diversity of Life», c'est d'abord une somme de petits faits, de curiosités savoureuses qui réveillent l'esprit de l'histoire naturelle passée. Sinon que les jugements de valeur n'y ont plus cours, laissant l'essentiel, fascinant: le potentiel de créativité du vivant. Ainsi ces pinsons des Galapagos qui se nourrissent du sang et des œufs de grands oiseaux de mer. La nature est souple à explorer des directions variées: proches parentes de ces petits vampires, d'autres espèces de pinsons, sur ces mêmes îles, consomment des fruits ou capturent des insectes. Et les 30 espèces d'acariens qui ont été recensées dans le plumage d'un perroquet mexicain témoignent d'une autre manière l'extrême diversité manifestée par le vivant.

Une diversité qui, pour l'observateur attentif, ne fait que croître au fur et à mesure qu'il explore le petit, le très petit, ou s'engage dans des mondes encore inexplorés, telle la canopée[4]. Mais diversité qui aussi ne fait que décroître, le refrain est aujourd'hui connu, au fur et à mesure que l'homme chasse ou cueille abusivement, il détruit des écosystèmes entiers ou les perturbe par l'introduction d'espèces domestiques ou de polluants.

TOUT A UN SENS, NATURELLEMENT

L'appauvrissement du vivant n'épargne pas ces organismes souvent taxés d'insignifiants par le langage courant. Insignifiants pour notre perception quotidienne seulement, ou par nos connaissances limitées. Ils sont lourds de sens pour les écosystèmes, sans quoi ils n'y résideraient pas... «Les champignons d'Europe occidentale, rapporte Wilson, semblent en voie d'extinction massive tout au moins à une échelle locale. Des collectes intensives dans des sites choisis d'Allemagne, d'Autriche et des Pays-Bas ont révélé une perte en espèces de 40 à 50% dans les 60 dernières années. La cause principale semble être la pollution atmosphérique. Beaucoup des espèces disparues sont des champignons formant des mycorhizes, c'est-à-dire une association avec le système racinaire des plantes, dont ils améliorent l'absorption d'aliments. Les écologues se sont longtemps demandé ce qui arriverait aux écosystèmes terrestres si l'on «retirait» ces champignons: nous le saurons bientôt...». L'un des rares traits d'ironie de l'ouvrage de Wilson, mais bien propre à rappeler que notre science ne peut faire mieux pour l'instant qu'appréhender de manière très globale les liens entre tous les êtres. Il reste tant à comprendre, à découvrir. En ce sens, «The Diversity of Life» est bien plus qu'une somme de ces chiffres qui font régulièrement la une[5], c'est un plaidoyer raisonné pour la recherche fondamentale, par un naturaliste qui, ayant passé une bonne part de sa vie sur le terrain, sait de quoi il parle lorsqu'il insiste avant tout sur notre ignorance du vivant et combien cette ignorance est lourde de menace.

SPASME D'EXTINCTIONS

Ce n'est pas la première fois que le monde naturel connaît un «grand spasme d'extinctions», nous rappelle Wilson. Celui que nous provoquons actuellement est de fait le sixième recensé pour les derniers 600 millions d'années. Les quatre premiers ont eu pour cause une baisse globale de la température. Le cinquième, qui il y a 65 millions d'années eut raison entre autres des dinosaures, est attribué à un surcroît d'activité volcanique ou à l'impact d'une météorite (ou les deux...). De fait, on estime que 99% des espèces qui ont vécu sur Terre sont éteintes. Si nous ne sommes responsables que d'une petite tranche de ces extinctions, nous détruisons à un rythme sans cesse croissant. En un temps de diversité sans précédent...

QUESTION DE MORALE

Et même si, aujourd'hui, nous ne sommes pas coupables de tout, combien d'extinctions apparaissent tout simplement rageantes. Celle de ce beau perroquet amazonien dont le bleu superbe déchaîna la folie chez les collectionneurs, qui payèrent dans les années 80 jusqu'à 40'000$ pour les derniers individus: il n'en reste qu'un aujourd'hui, un mâle qui en désespoir de cause s'est apparié avec une femelle d'une autre espèce. «Aucun hybride n'est attendu», commente simplement Wilson. Une espèce de gui néo-zélandaise a disparu il y a 40 ans sous l'effet conjugué de la déforestation, dès le temps des Maoris, de la raréfaction des oiseaux qui la disséminaient et des collectes empressées de collectionneurs alertés par son déclin.

Une espèce éteinte l'est pour toujours. Quant à attendre les nouvelles... A notre échelle, le grand spasme aussi est pour toujours: après chaque grande vague d'extinction, la vie s'est rediversifiée... après 10 à 100 millions d'années. Autant dire que nous courons aujourd'hui ce risque de ne laisser que peu à nos descendants... Et Wilson fait en passant un sort à l'illusion de tout préserver par les zoos et les stocks de graines[6]...

NOTES:

[1] Pour être exact, précisons que cet ouvrage grand format a été réalisé par Wilson en collaboration (avec son collègue Bert Hölldobler).
[2] Comme son nom l'indique, la sociobiologie vise à l'étude des comportements sociaux, chez tous les animaux, homme compris, en combinant les approches des diverses branches de la biologie. Mais culture et biologie font souvent mauvais ménage dans les débats.
[3] Coll. Questions of Science, The Belknap Press of Harvard University Press, 1992, paru pour l'instant en anglais seulement, mais un éditeur français se trouvant parmi le collectif d'éditeurs, on peut s'attendre à une prochaine parution en français.
[4] La partie feuillue des grands arbres qui font les forêts tropicales, que l'on explore désormais en radeau flottant sur la cime des arbres, ou en se hissant à l'aide de plateformes et de treuils dans le feuillage, ou encore du sol en enfumant un arbre donné et en recueillant soigneusement les organismes, essentiellement des insectes, qui fuient.
[5] Dix à 100 millions d'espèces vivent sur notre planète, avec cette domination écrasante des insectes, qui constituent plus de la moitié des 1'500'000 organismes déjà connus. Quant au rythme d'extinction, il est aujourd'hui estimé à 1000-10'000 fois le rythme naturel, ce qui pourrait conduire à une perte de 250'000 à 1'250'000 espèces d'ici à 2025.
[6] 250'000 espèces végétales sont actuellement connues. Combien restent à découvrir? Cela pour donner une idée des stocks qu'il faudrait constituer pour garder la trace de toutes ces espèces. Il est plus «simple» de les conserver en nature. D'autant qu'une graine n'est qu'une partie de la mémoire d'une plante. L'autre part est un environnement complexe, communauté d'espèces végétales, animales, champignons, bactéries au sein de laquelle la plante s'épanouit, se reproduit librement. Il est des espèces cultivées que nous pollinisons coûteusement en lieu et place des petits insectes qui réalisent cette tâche naturellement...

La mesure de ce que l'on ignore

Considérant la diversité du vivant, notre problème est double. D'inventaire d'abord. Nous connaissons 1,5 million d'espèces environ, nombre total entre 10 et 100 millions. Que d'incertitudes, mais nous venons tout juste de commencer l'exploration de la canopée et sa profusion d'insectes, ou encore des plaines océaniques qui se révèlent peuplées d'une diversité surprenante de petits organismes. Mais gardons-nous de croire que seules de petites espèces restent à découvrir. Ainsi, les eaux profondes au large des îles Hawaï abritent un requin dit à «grande-bouche», long de cinq mètres, qui n'a été découvert qu'en 1976 par la marine américaine, après qu'il se fut pris dans un parachute utilisé comme ancre. Quant aux cétacés, croira-t-on que pas moins de 11 nouvelles espèces ont été découvertes depuis 1908, la dernière il y a deux ans à peine.

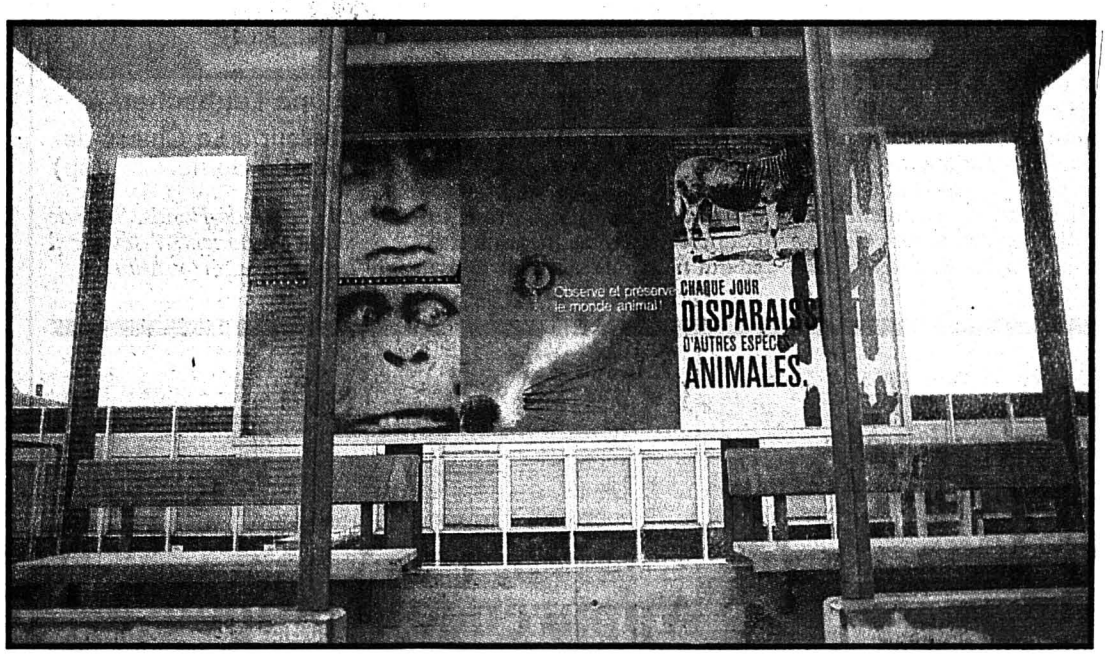

De moins en moins concrète dans notre quotidien
La diversité du vivant est une nécessité pour notre planète. (Photo ZH)

TOUT EST CONNECTÉ

Mais connaître l'existence d'une espèce est une chose, connaître son mode de vie, ses exigences demande plus de temps. Le second problème est là. On ne sait encore rien du rôle dans l'équilibre général de l'océan de ces petits organismes découverts sur les fonds marins. Nous sommes en déficit de recherche fondamentale qui puisse élargir notre compréhension des interconnections entre espèces, les dépendances à l'habitat. L'absence d'un élément dans un système naturel le fait basculer dans un sens imprévisible. La chasse sans merci faite à la loutre de mer sur les côtes pacifiques de l'Amérique du Nord a entraîné la quasi-disparition de grandes algues, broutées à l'extrême par les oursins dont la loutre fait ses proies. Le pécari, petit cochon sauvage d'Amérique du Sud, a pour habitude de se constituer des pataugeoires de boue. Son absence d'une aire donnée entraîne la disparition d'espèces de grenouilles qui utilisent ces bassins pour leur reproduction. Avec quel autre déséquilibre en cascade? Cet exemple ressort d'une expérience menée actuellement en Amazonie pour déterminer le rapport entre la superficie d'un territoire et le nombre d'espèces qu'il peut abriter. Cette règle de surface s'énonce à peu près comme suit: soit un nombre d'espèces donné sur une aire définie: il faudra une aire dix fois plus grande pour doubler la variété des espèces...

PRENDRE LE RISQUE?

Quelle force cela prendra-t-il pour briser définitivement le flot créatif du vivant? Wilson ne peut que poser la question. En la matière, plutôt qu'être orgueilleux de ce que l'on sait, il convient d'être prudent de ce que l'on ignore.

Et Wilson de nous remettre à notre place en tant qu'espèce à succès. Revenant à son groupe de prédilection, les fourmis, il nous rappelle leur 20'000 espèces, leurs ingénieuses stratégies de survie, et ce nombre: 10% de la masse de tous les animaux présents dans la forêt amazonienne est faite de fourmis. Vous avez dit succès?